

L'interprétation sociologique des résultats électoraux.

L'exemple des élections françaises de 1974 à 1979.

Alain Lancelot

Les Cahiers du CEVIPOF

N° 51/Septembre 2009

 SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques

L'interprétation sociologique des résultats électoraux.

L'exemple des élections françaises de 1974
à 1979.

Alain Lancelot

À la mémoire de Jean Touchard et François Goguel, anciens directeurs du CEVIPOF et animateurs de ses grandes études électorales, et à celle de mes amis chercheurs électoraux précocement disparus, Jean Charlot, Frédéric Bon et Philippe Habert.

Préface

Bien que le texte de ce cinquante et unième Cahier du CEVIPOF ait beaucoup circulé parmi les chercheurs au début des années 1980, il n'avait jamais été édité. Il avait été rédigé en effet en septembre 1980 à l'occasion de la soutenance de thèse de mon doctorat d'État en sociologie, comme une synthèse provisoire que j'espérais approfondir en quelques années.

Comme c'est hélas souvent le cas, le provisoire a tellement duré que les exemples appuyant l'argumentation méthodologique sont apparus de plus en plus dépassés alors que mes responsabilités administratives à la direction du CEVIPOF puis de l'IEP de Paris et de la FNSP et mes nouvelles responsabilités de professeur des Universités rendaient une réécriture de plus en plus aléatoire. Parallèlement, de nouveaux chercheurs – comme Pierre Martin – avaient considérablement enrichi l'école française de sociologie électorale et c'était pour moi naturellement à eux qu'il reviendrait d'enrichir et de dépasser ma petite synthèse trentenaire, en ne doutant pas qu'ils le fassent avec tout leur talent.

Aussi n'aurais-je sans doute jamais pensé ressusciter ce texte enterré si Pascal Perrineau ne m'avait proposé de participer à l'hommage du centenaire de François Goguel, en donnant une contribution consacrée à son rôle majeur dans le développement des études électorales françaises. La préparation et la rédaction de cette contribution m'ont donné l'occasion de relire mon texte de 1980, qui, quoique vieux de trente ans, continue d'offrir une réelle synthèse méthodologique, et m'ont donné l'idée de le publier afin de susciter la rédaction d'une nouvelle synthèse.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé à Pascal Perrineau de publier en 2009 un texte de 1980 dans son excellente série des Cahiers du CEVIPOF. Et je lui suis doublement reconnaissant : d'avoir aussitôt accepté de publier ce texte antique d'une part, et de me permettre ainsi d'autre part de me retrouver au CEVIPOF avec infiniment de bonheur tout juste un demi-siècle après y avoir participé à ma première analyse électorale en 1959.

Alain LANCELOT
Vendôme, juin 2009

Sommaire

Préface.....	5
Sommaire.....	6
I. Les contraintes de l'offre électorale.....	9
II. Éléments de sociologie électorale.....	36
En guise de conclusion : les variables du changement électoral.....	106
Cartes et matrices.....	III

Les élections, qui constituent un processus important dans la plupart des systèmes politiques contemporains¹, jouent un rôle si fondamental dans les démocraties pluralistes qu'il serait vain de prétendre en traiter tous les aspects. On peut, pour simplifier, considérer que les élections remplissent trois grandes fonctions dans un système comme le nôtre : une fonction de légitimation-stabilisation, une fonction de désignation des gouvernants et une fonction de décision collective. Étudier la première revient à s'interroger sur l'étendue et la signification du droit de suffrage et de la participation² ; étudier la seconde revient à s'interroger sur les conditions juridiques et les processus sociologiques de la sélection du personnel politique³ ; étudier la troisième revient à s'interroger sur le rôle des campagnes électorales, la définition des enjeux, les processus de choix et les facteurs sociologiques qui sous-tendent la distribution des suffrages⁴. C'est à cette dernière fonction que je m'intéresserai exclusivement ici, en

¹ Là même où elles ne sont pas libres et pluralistes, les élections n'en sont pas moins significatives. Cf. sur ce point HERMET (G.), LINZ (J.-L.) et ROUQUIÉ (A.), *Des élections pas comme les autres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, 192 p.

² On consultera sur ce point ROKKAN (S.), *Citizens, Elections, Parties*, Oslo, Universitetsforlaget, 1970, 470 p., notamment « The Comparative Study of Political Participation », pp. 13-45, ainsi que LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, A. Colin, 1968, 290 p.

³ On trouvera une présentation rapide des conditions juridiques des scrutins dans LANCELOT (A.), « France », S. ROKKAN et J. MEYRIAT (dir.), *Guide international des statistiques électorales/International Guide to Electoral Statistics*, pp. 102-127, vol. 1, *Élections nationales en Europe occidentale*, Paris, La Haye, Mouton, 1969, VI-351 p. On consultera également DUVERGER (M.) (dir.), *L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique*, Paris, A. Colin, 1950, 179 p., RAE (D.W.), *The Political Consequences of Electoral Laws*, Londres-NexHaven, Yale University Press, 2^e ed., 1971, 203 p. Les problèmes sociologiques de la sélection du personnel électif ont fait l'objet de nombreux travaux de M. Dogan. On consultera ses contributions aux *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* consacrés aux élections de 1956, 1958 et 1962, ainsi que DOGAN (M.), « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, VIII (4), octobre 1967, pp. 468-493. On consultera également les contributions de R. Cayrol, J. Charlot et C. Ysmal au *Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques* consacré aux élections de 1967, Centre d'étude de la vie politique française, *Les élections législatives de mars 1967*, Paris, A. Colin, 1971, 416 p.

⁴ L'étude des campagnes électorales occupe une place importante dans la série des cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. Une excellente analyse de la définition de l'enjeu électoral peut être trouvée dans TOUCHARD (J.) et Parodi (J.-L.), « L'enjeu du référendum du 28 octobre 1962 », F. GOGUEL (dir.), *Le référendum d'octobre et les élections de novembre 1962*,

tentant de dégager les conditions et les grandes lignes d'une interprétation sociologique des résultats électoraux. Ce champ d'étude est déjà si vaste qu'il ne serait pas sage de prétendre embrasser davantage⁵. Mais il possède une unité assez grande et a fait l'objet d'un ensemble de travaux assez cohérents pour qu'il soit possible, et sans doute souhaitable, de proposer une nouvelle synthèse interprétative⁶.

Pour y parvenir, il me semble de bonne méthode de partir des résultats électoraux eux-mêmes, tels qu'ils sont publiés dans les statistiques officielles, et de dégager successivement les différents problèmes que ces résultats posent pour une interprétation d'ordre sociologique. Contrairement à une démarche qui serait fondée par exemple sur les seules enquêtes par sondage, cette façon de procéder permet en effet de ne pas couper l'électeur de l'élection, de ne pas séparer la réponse de l'acteur des questions que lui pose le système politique et social, bref d'établir un va-et-vient permanent entre les niveaux micro et macro sociologiques dont la combinaison est nécessaire pour la compréhension du phénomène électoral⁷. Car le comportement électoral n'est pas un comportement totalement autonome ou expressif. C'est un comportement sollicité, instrumental vis-à-vis du système politique et qu'on peut considérer comme un « comportement sous contrainte ». Une sociologie qui refuse

Paris, A. Colin, 1965, pp. 37-50. On en rapprochera BON (F.), « Le référendum du 27 avril 1969, suicide politique ou nécessité stratégique? », *Revue française de science politique*, 20 (2), avril 1970, pp. 205-223. Ou encore, à titre comparatif, l'analyse de l'élection présidentielle américaine de 1948 à laquelle procède BOURRICAUD (F.), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1961, 423 p. (p. 274), et les analyses de CHARLOT (M.), *La démocratie à l'anglaise*, Paris, A. Colin, 1972, 447 p.

⁵ Pour une présentation encyclopédique des élections, cf. CHARNAY (J.-P.), *Le suffrage politique en France*, Paris, La Haye, Mouton, 1965, 832 p.

⁶ Parmi les synthèses existantes, on peut citer STEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, A. Colin, 1913, XXVIII-535 p., GOGUEL (F.) et DUPEUX (G.), *Sociologie électorale : esquisse d'un bilan, guide de recherches*, Paris, A. Colin, 1951, 95 p., « La sociologie électorale », 1. « France » par F. GOGUEL, pp. 46-63 et 2. « Pays anglo-saxons » par G. DUPEUX, pp. 64-75, CURVITCH (G.) (dir.), *Traité de sociologie*, tome II, Paris, PUF, 1960, 467 p., RANGER (J.), « Les comportements politiques », J.-L. PARODI (dir.), *La politique*, Paris, CEPL, Les sciences de l'action, 1971, pp. 64-91, BRAUD (Ph.), *Le comportement électoral en France*, Paris, PUF, 1973, 239 p. J'ai présenté moi-même une brève synthèse « Électorale (sociologie) », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6, Paris, 1968, pp. 5-10.

⁷ Ce problème est très bien traité dans l'ouvrage déjà cité de ROKKAN (S.), *Citizens, Elections, Parties, op. cit.*

d'être exclusivement réductrice ne peut négliger ces contraintes. Que penserait-on d'un économiste qui étudierait le comportement des consommateurs sans se préoccuper de l'offre et des règles du marché ? Pour ma part, je commencerai par montrer dans quelle mesure les termes de « l'offre électorale » conditionnent le comportement des électeurs avant de me tourner vers les facteurs qui expliquent les grandes tendances de « la demande ». Mais là encore, on le verra, il est impossible d'abstraire complètement l'acteur-électeur du système dans lequel s'inscrit son action.

I. Les contraintes de l'offre électorale

1. Considérons *les résultats des trois dernières élections « nationales »* : l'élection présidentielle des 5 et 19 mai 1974, les élections législatives des 12 et 19 mars 1978 et les élections européennes du 10 juin 1979.

Ces résultats sont les suivants pour la métropole, tels qu'ils figurent dans les statistiques officielles :

Tableau 1 : Élection présidentielle des 5 et 9 mai 1974

	Premier tour			Deuxième tour		
	Voix	% des inscr.	% des expr.	Voix	% des inscr.	% des expr.
Inscrits	29 778 550	100	-	29 774 211	100	-
Votants	25 285 835	84,91	-	26 168 442	87,88	-
Exprimés	25 057 571	84,14	100	25 819 613	86,71	100
F. Mitterrand	10 863 402	36,48	43,45	12 737 607	42,78	49,33
V. Giscard d'Estaing	8 253 856	27,71	32,93	13 082 006	43,93	50,66
J. Chaban-Delmas	3 646 209	12,24	14,55			
J. Royer	808 825	2,71	3,22			
A. Laguiller	591 339	1,98	2,35			
R. Dumont	336 016	1,12	1,34			
J.-M. Le Pen	189 304	0,63	0,75			
E. Muller	175 142	0,58	0,69			
A. Krivine	92 701	0,31	0,36			
B. Renouvin	42 719	0,14	0,17			
J.-C. Sebag	39 658	0,13	0,15			
G. Héraud	18 340	0,06	0,07			

Tableau 2 : Élections législatives des 12 et 19 mars 1978

	Premier tour			Deuxième tour		
	Voix	% des inscr.	% des expr.	Voix	% des inscr.	% des expr.
Inscrits	34 402 883	100	-	30 791 416	100	-
Votants	28 673 133	83,34	-	26 099 456	84,76	-
Exprimés	28 105 239	81,69	100	25 371 667	82,39	100
Parti socialiste	6 412 819	18,64	22,82	7 196 227	23,37	28,36
RPR	6 329 918	18,39	22,52	6 593 405	21,41	25,99
UDF	6 007 383	17,46	21,37	5 906 071	19,18	23,28
Parti communiste	5 793 139	16,83	20,61	4 731 864	15,36	18,65
Extrême gauche	919 126	2,67	3,27	-	-	-
Majorité présidentielle	657 962	1,91	2,34	305 763	0,99	1,21
Ecologistes	612 100	1,77	2,18	-	-	-
Radicaux de gauche	603 932	1,75	2,15	595 478	1,93	2,35
Divers	768 860	2,23	2,74	42 859	1,39	0,17

Tableau 3 : Élections européennes du 10 juin 1979 (Données du Ministère de l'Intérieur).

Premier tour				
	Tête de liste	Voix	% des inscr.	% des expr.
Inscrits		34 347 872	100	-
Votants		21 026 230	61,21	-
Exprimés		19 909 231	57,99	100
Union pour la France en Europe	S. Veil	5 453 457	15,87	27,39
Liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche	F. Mitterrand	4 726 346	13,76	23,73
Liste présentée par le Parti communiste français	G. Marchais	4 101 052	11,94	20,59
Défense des intérêts de la France en Europe	J. Chirac	3 203 761	9,33	16,09
Europe-écologie	S. Fernex	886 902	2,58	4,45
Liste pour les États-Unis d'Europe	A. Laguiller	622 558	1,81	3,12
Emploi-Égalité-Europe	J.-J. Servan-Schreiber	372 665	1,08	1,87
Union de défense interprofessionnelle	Ph. Malaud	276 465	0,80	1,38
Union française pour l'Euro-droite	J.-L. Tixier-Vignancour	265 106	0,77	1,33
Régions-Europe	J.-E. Hallier	538	0	-
PSU	H. Bouchardeau	381	0	-

2. Ces résultats ont une signification plus ou moins précise pour tout lecteur ayant vécu en France au cours des cinq dernières années. Le minimum de *culture politique* que donnent l'exposition aux moyens de communication et la participation à des conversations d'ordre général suffit pour décoder l'essentiel du message chiffré que contiennent les tableaux 1, 2 et 3. Mais que disparaisse cette familiarité vulgaire, par suite de l'éloignement dans le temps ou l'espace, et le message retrouve son opacité : les résultats des élections de la III^e République peuvent paraître, dans la nudité des statistiques officielles, aussi étranges que s'ils concernaient un pays étranger. L'interprétation immédiate n'est pas seulement fugace. Elle est encore grossière. Une part importante de l'information lui échappe. Elle peut être aussi trompeuse. Nourrie par des commentaires qui privilégient les éléments spectaculaires ou « fonctionnels » de l'élection (comme le résultat en sièges) et ne s'encombrent pas de nuances pour comparer des données de nature différente, l'interprétation immédiate tend à négliger les spécificités de chaque consultation, à en ramener la problématique à quelques grandes questions cruciales dans les débats du jour (le « rééquilibrage » au sein de chaque coalition par exemple), et à refouler l'inédit. En cela, cette interprétation se différencie d'une interprétation scientifique et peut même lui faire obstacle. Il faut – au moins dans un premier temps – l'oublier assez largement et retrouver l'ingénuité du « questionneur » étranger pour constituer les résultats électoraux en faits scientifiques : indispensable distanciation, surtout pour le sociologue électoral qui a la faiblesse de partager à d'autres moments les passions politiques de ses concitoyens.

3. L'interprétation scientifique des résultats présentés plus haut soulève en premier lieu une série de *problèmes d'ordre juridique*. Le droit conditionne en effet de trois façons les résultats électoraux. En fixant d'abord *l'objet* et donc *l'existence même de la consultation*. Contrairement à ce qui semble se dégager de tant de mauvais mémoires de sociologie électorale, toutes les élections ne sont pas directement interchangeables. Elles ne sont pas de simples recensements du corps électoral mais des « questions », dont la nature varie avec l'objet de consultation. La réponse dépend certes des dispositions du corps électoral interrogé. Mais elle dépend aussi et au premier chef de la question posée. À la conception, traditionnelle dans les études électorales, des électeurs préexistant aux élections et porteurs d'un comportement électoral, virtuel mais général, en dehors de toute consultation, je préfère opposer d'emblée la conception de la préexistence de l'élection par rapport aux électeurs, qui n'est autre que la préexistence de la question à la réponse. Sans élections, il n'est pas d'électeurs ni de comportement électoral même s'il peut exister un comportement politique. Les deux

comportements ont évidemment des liens fort étroits. Ils ne se réduisent pas l'un à l'autre. Revenons aux élections de 1974 à 1979 et formulons les trois questions posées aux électeurs. En 1974 : quel homme choisissez-vous comme président de la République française ? En 1978 : quels députés choisissez-vous pour composer l'Assemblée nationale qui vote la loi et contrôle le gouvernement ? En 1979 : quels représentants choisissez-vous pour représenter la France à l'Assemblée des communautés européennes à côté des représentants des huit autres États-membres ? Comment imaginer que ces trois questions n'appellent pas, pour une part, des réponses spécifiques ? Cela aurait sans doute été plus patent encore si j'avais ajouté aux tableaux initiaux celui des résultats des élections municipales de 1977 : on ne choisit évidemment pas son conseil municipal suivant les mêmes critères que le président de la République. Mais du point de vue de l'analyse scientifique, la remarque vaut pour toutes les élections dont l'objet est différent.

4. La deuxième façon par laquelle le droit conditionne les résultats d'une élection est *la définition d'un mode de scrutin*. En entendant cette expression d'une manière un peu différente de celle qui prévaut d'ordinaire. Il s'agit moins en effet de considérer l'ensemble du mécanisme qui permet de traduire la répartition des voix en répartition des sièges que les diverses contraintes que ce mécanisme introduit « en amont » dans l'expression des suffrages en conditionnant le jeu des candidatures. Le nombre, la nature et la configuration des candidatures – qui constituent les termes dans lesquels la question électorale est posée aux électeurs – dépendent soit directement soit indirectement du mode de scrutin. La différence est évidente suivant que le scrutin est uninominal, plurinominal ou de liste *stricto sensu*. Mais elle est aussi sensible suivant la dimension de la circonscription : arrondissement, département voire nation tout entière. De la même façon, le mode de scrutin détermine la présence ou non d'un second tour et les fonctions pour y accéder : être arrivé en tête ou en deuxième position au premier tour pour l'élection présidentielle, avoir obtenu les voix d'au moins 12,5 % des inscrits au premier tour pour l'élection des députés. Comment étudier scientifiquement les comportements électoraux au second tour sans tenir compte de ces contraintes que le mode de scrutin impose de façon spécifique au corps électoral ? Comment ne pas tenir compte *a contrario* de l'absence de second tour dans l'analyse des résultats des élections européennes ? Cette absence n'a-t-elle pas conduit les listes en présence à se démarquer les unes des autres sans la moindre retenue puisqu'il n'était pas question de se désister quelques jours plus tard ? Et n'a-t-elle pas conduit les

électeurs à voter d'emblée de façon décisive en refusant le « témoignage » que justifie souvent la procédure « d'appel » du second tour ?

5. Le droit intervient enfin d'une troisième façon dans les résultats d'une élection en définissant *les dimensions du corps électoral*. Les règles qui fixent les conditions et l'usage du droit de vote sont loin d'être invariables. Les dernières modifications sont intervenues précisément pendant la période 1974-1979 que j'ai prise comme exemple avec l'extension du droit de vote aux jeunes de 18 à 21 ans après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République et l'ouverture d'une possibilité d'inscription en métropole pour les Français résidant à l'étranger à l'occasion des élections législatives de 1978. Les modalités pratiques de l'inscription sur les listes électorales conditionnent évidemment les résultats des élections en déterminant qui peut participer au scrutin. Or il existe en France un décalage permanent entre le corps électoral potentiel – celui qui pourrait être inscrit – et le corps électoral réel défini par les inscriptions sur les listes électorales. Ce décalage est important. J'ai montré ailleurs⁸ qu'il variait entre 4,5 % et 10,1 % de la population électorale potentielle durant la décennie 1954-1964. Au 1^{er} janvier 1977, Michel Lévy l'évalue à 6 %, soit environ deux millions de personnes⁹. Ce décalage traduit le fait que le défaut d'inscription n'est pas sanctionné, en dépit de l'obligation légale de s'inscrire sur la liste électorale de sa commune. La mobilité géographique de la population, particulièrement forte au cours des dernières décennies en raison de l'urbanisation, n'est évidemment pas de nature à réduire l'écart entre l'électorat potentiel et l'électorat inscrit. Elle a en outre l'inconvénient de gonfler les listes électorales des communes d'émigration de « faux inscrits » qui n'ont pas été radiés, faute de s'être inscrits ailleurs, et qui grossissent dans leur grande majorité le nombre des abstentionnistes le jour du scrutin¹⁰. C'est dire que le nombre des inscrits auquel on ramène les nombres de votants, de suffrages exprimés et de votes en faveur des différents candidats pour obtenir des proportions comparables demande à être sévèrement critiqué. Le nombre des suffrages exprimés – la seconde base retenue le plus souvent pour le calcul des pourcentages – échappe à ces inconvénients. Mais il a le défaut majeur d'annuler les variations de la participation électorale en tenant artificiellement ce phénomène pour constant en dépit des relations nombreuses et étroites qui existent entre les variations de l'abstentionnisme et celles

⁸ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., p. 26.

⁹ LÉVY (M.), « Le corps électoral », *Population et sociétés*, n° 110, février 1978, pp. 1-3.

¹⁰ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., pp. 36-43.

des suffrages exprimés¹¹. Quoique dans une moindre mesure que le nombre des inscrits, le nombre des suffrages exprimés dépend d'ailleurs de facteurs juridiques : le droit détermine les conditions de validité des suffrages et donc la nature et le nombre des votes annulés. Un conflit est justement intervenu à ce sujet lors des élections européennes de juin 1979 : la Commission de recensement avait décidé de prendre en compte comme des bulletins de vote certaines professions de foi qui portaient la liste des candidats qu'elles présentaient au public. Cette décision, qui avantageait nettement la liste conduite par Mme Veil, a été annulée par le Conseil d'État qui a arrêté les résultats en reprenant pratiquement les chiffres du ministère de l'Intérieur. Une décision contraire aurait abouti à des résultats différents. Le sociologue qui examine au microscope les écarts entre deux élections et les impute à des facteurs sociaux ne doit pas oublier que tous les résultats sur lesquels il travaille sont pour une part le produit d'approximations et de conventions en ce qui concerne les électeurs inscrits et les suffrages exprimés. La marge d'erreur introduite par ces approximations dépasse parfois le niveau de précision auquel on conduit l'analyse...

6. En supposant contrôlées ces variables juridiques, l'interprétation scientifique des résultats électoraux publiés plus haut exige la solution *d'un problème d'histoire politique*. Comment passer d'une consultation à l'autre en effet sans une table de correspondance qui permette de relier les candidats à l'élection présidentielle aux partis cités dans la statistique des élections législatives et aux listes aux prises dans les élections européennes ? L'exercice est nécessaire mais il est périlleux. Il serait à peine moins difficile s'il fallait comparer entre elles deux élections de même nature (présidentielles de 1969 et 1974 ou législatives de 1973 et 1978 par exemple) tant le système de forces politiques français est en constante restructuration.

Pour tenter d'établir cette table de correspondance, l'histoire politique nous fournit deux ordres de référence : les partis politiques et leur personnel d'une part, la structuration idéologique de l'espace politique suivant la dimension droite-gauche d'autre part. Le premier élément semble plus « objectif » que le second. Mais ce dernier n'échappe pas à une définition positive. Il existe en un moment donné un accord assez général parmi les acteurs et les observateurs politiques quant à la place respective des diverses forces ou tendances du point de vue de la dimension droite-gauche¹². En

¹¹ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France, op. cit.*, pp. 110-118.

¹² Cf. par exemple DEUTSCH (E.), LINDON (D.) et WEILL (P.), *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Éditions de Minuit, 1966, 128 p.

combinant ces deux critères, on peut établir le tableau 4. Les trois principales difficultés portent sur la place des écologistes qui échappent à la distinction droite-gauche et que j'ai portés en bas du tableau, la place respective de l'UDF et du RPR pour laquelle j'ai suivi l'opinion majoritaire de la population et la place des candidats ou des listes appartenant à la majorité en dehors des gaullistes et des giscardiens d'appellation contrôlée (J. Royer, Majorité présidentielle, liste Malaud). Je les ai placés à droite du gaullisme mais en prenant garde de ne pas établir de correspondance terme à terme entre chacun de ces ensembles : il est clair que chacun a fait cristalliser un électorat spécifique lors de chaque consultation.

Tableau 4

Élection présidentielle 1974	Élections législatives 1978	Élections européennes 1979
A. Laguiller A. Krivine	Extrême gauche	A. Laguiller H. Bouchardeau
F. Mitterrand	Parti communiste Parti socialiste Radicaux de gauche	G. Marchais F. Mitterrand
E. Muller V. Giscard d'Estaing	UDF	J.-J. Servan-Schreiber S. Veil
J. Chaban-Delmas J. Royer	RPR	J. Chirac
B. Renouvin J.-M. Le Pen	Majorité présidentielle	Ph. Malaud J.-L. Tixier-Vignancour
J.-C. Sebag G. Héraud	Divers	J.-E. Hallier
R. Dumont	Écologistes	S. Fernex

À la lecture de ce tableau, on peut être tenté de regrouper les résultats en quelques tendances significatives : extrême gauche, communistes, gauche non communiste, centre droit, gaullistes, écologistes et les inévitables divers. Ce regroupement pose le

problème de l'affectation des indépendants de la majorité (J. Royer, Majorité présidentielle, liste Malaud). On serait tenté de les compter avec le centre droit en 1978 et 1979 mais cela paraît plus difficile en 1974. À cette date, en outre, il est impossible de distinguer entre les communistes et la gauche non communiste du fait de la candidature « commune » de François Mitterrand. Le seul moyen de comparer globalement les trois consultations est donc de les réduire au commun dénominateur suivant, qui est fort peu nuancé : extrême gauche, gauche, majorité, écologistes et divers. Voici les résultats de ces opérations successives :

Tableau 5

	1974	% des expr.	1978	% des expr.	1979	% des expr.
1. Extrême gauche	684 040	2,72	919 126	3,27	622 939	3,12
2. Communistes	-	-	5 793 139	20,61	4 101 052	20,59
3. Gauche non communiste	-	-	7 016 751	24,96	4 726 346	23,73
4. Total gauche (2+ 3)	10 863 402	43,35	12 809 890	45,57	8 827 398	44,34
5. Centre droit	8 428 998	33,63	6 007 383	21,37	5 826 122	29,26
6. Gaullistes	3 646 209	14,55	6 329 918	22,52	3 203 761	16,09
7. Divers majorité	808 825	3,22	657 962	2,34	276 465	1,38
8. Total majorité (5+6+7)	12 884 032	51,41	12 995 263	46,23	9 306 348	46,74
9. Écologistes	336 016	1,34	612 100	2,18	886 902	4,45
10. Divers	290 021	1,15	768 860	2,74	265 644	1,33

7. Ce tableau des résultats tel que je viens de le reconstruire s'écarte apparemment davantage des résultats originaux des élections européennes et, surtout, de l'élection présidentielle que de ceux des élections législatives. Et on voit aisément le type d'information que l'on perd en passant des résultats détaillés des élections de 1974 et 1979 à ces résultats reconstruits. Il suffit cependant d'une seconde de réflexion pour

saisir que la plus grande parenté des résultats reconstruits et des résultats « originaux » pour les élections législatives tient au fait que ces soi-disant résultats originaux ont déjà fait l'objet d'une « reconstruction » de même nature. Reconstruction nécessaire pour réduire en un tableau unique d'une dizaine de lignes les 474 tableaux donnant les résultats par circonscription d'élections législatives où s'affrontaient quelque 4 184 candidats. Mais reconstruction artificielle et, dans une certaine mesure, trompeuse. Ce qu'on recouvre du terme général d'élections législatives c'est bien 474 élections en métropole, 491 avec l'outre-mer. Je ne nierai certes pas la formidable unité de ces élections en ce qui concerne l'objet du scrutin (les députés siégeant dans la même assemblée), son enjeu général (tel qu'il a été dégagé par une campagne électorale nationale et débattu dans les circonscriptions par des moyens d'information et des partis nationaux), sa réglementation, ou même tout simplement sa date. Mais ces points sont si évidents qu'ils cachent d'autres réalités également importantes pour une interprétation scientifique des élections législatives. En regard des éléments d'unité qui marquent ces élections, il n'est pas inutile en effet de dégager des éléments de diversité au niveau de l'unité décisive pour la répartition des suffrages qu'est la circonscription. La procédure d'agrégation nationale que nécessite l'établissement de la statistique générale des élections législatives repose sur trois postulats « unitaires » – ou si l'on préfère « uniformisants » – qui méritent d'être sévèrement « critiqués ».

8. Le premier est celui de *l'affectation de tous les candidats à un parti* ou au moins à un courant politique au plan national. Ce postulat peut sembler aller de soi dans un système politique qui a atteint depuis longtemps le seuil de « politisation » des candidatures dégagé jadis par Stein Rokkan¹³. Mais, en pratique, sa mise en œuvre conduit dans un certain nombre de cas à un aveu d'impuissance : le ministère de l'Intérieur, pourtant habile à dénicher les « modérés favorables à la majorité » derrière les candidats sans étiquette, se résigne à compter 809 candidats « divers » le 12 mars 1978, soit près de 20 % des candidatures. L'analyse impartiale de ces candidatures, sur la base des professions de foi et de la presse locale, permet d'en affecter un certain nombre à des courants d'opinion significatifs mais il reste toujours un fond de candidatures personnelles tout à fait inclassables¹⁴. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que tous les candidats pourvus d'une étiquette nationale ne posent aucun problème

¹³ ROKKAN (S.), *Citizens, Elections, Parties*, op. cit., p. 232.

¹⁴ Un exemple des problèmes posés par l'indentification politique des candidats peut être trouvé dans GOCUEL (F.), LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Analyse des résultats », *Le référendum de septembre et les élections de novembre 1958*, Paris, A. Colin, 1960, pp. 281-391.

d'affectation. Le cas le plus patent est celui des candidats investis par plusieurs formations : en 1978 la statistique officielle porte au crédit du parti auquel il appartient – matérialisé par le groupe parlementaire dans le cas d'un député sortant – les voix de tout candidat unique de la majorité. Il est difficile de procéder autrement. Mais cela revient à fausser d'autant l'agrégation générale : n'admet-on pas de faire pour la droite dans une bonne centaine de circonscriptions ce qu'on refuse de faire pour la gauche dans l'élection présidentielle au niveau national en portant les voix de François Mitterrand au crédit de la seule gauche non-communiste ? On retrouve un problème de même nature dans les circonscriptions où un parti traditionnellement implanté décide de soutenir un candidat d'une autre formation : un exemple l'illustrera. C'est celui de la 6^e circonscription du Rhône où le Parti communiste appelait en 1978 à voter pour le candidat du Front autogestionnaire, Claude Bourdet. Par rapport à 1973, l'extrême gauche progresse vivement et le communisme disparaît. Ce double mouvement est certes noyé dans la statistique nationale. Mais il n'en est pas moins l'un des éléments constitutifs de cet ensemble. Comment garantir que la somme de mouvements marginaux de cette nature ne finit pas par créer un déplacement de même ampleur que celui qu'on enregistre au total entre deux consultations ? On en conclura qu'il est indispensable de contrôler exactement la configuration des candidatures dans toute analyse scientifique des élections. Jean Ranger et moi-même avons été amenés à le faire dans l'étude des élections de 1958 par le changement de mode de scrutin qui posait le problème avec une acuité toute particulière¹⁵. Nous avons pris soin en effet de calculer pour chaque parti non seulement son influence globale dans le pays, par rapport à l'ensemble des inscrits au niveau national mais aussi son influence réelle dans les seules circonscriptions où ce parti était représenté par un candidat (tableau 6). La comparaison de ces pourcentages est éloquente.

¹⁵ GOGUEL (F.), LANCELOT (A.) et RANGER (J.), *ibid. passim*.

Tableau 6

	% sur l'ensemble des inscrits en France	% dans les circonscriptions où le parti est présent
Parti communiste	14,3	14,3
UFD	0,9	4,8
SFIO	11,7	13,0
Radicaux	5,5	12,2
MRP	8,3	14,8
UNR	13,2	18,7
Modérés	16,5	21,5
Extrême droite	1,9	4,3

La différence est nulle pour le Parti communiste qui présente traditionnellement des candidats dans toutes les circonscriptions ou presque. Elle est faible pour la SFIO qui avait également une politique de présence. Elle est très forte en revanche pour les partis du centre et de la droite qui ne présentent des candidats que là où ils ont des chances de figurer honorablement dans les résultats. Cette présentation qui résulte autant des décisions des personnes que du choix des états-majors échappe pour partie à la logique politique nationale. Elle dépend beaucoup des circonstances de temps et de lieu. Elle est donc fort variable. Plutôt que de considérer les clientèles électorales comme des « tiroirs » bien délimités, on serait donc tenté de les analyser plutôt comme des « potentiels d'affinités » que la présentation de candidatures déterminées a fait cristalliser le temps d'un ou de plusieurs scrutins. Un exemple où l'agrégation nationale confine à l'absurdité fait bien comprendre la nécessité de prendre en compte les configurations de candidatures. C'est celui des statistiques du second tour. Lorsqu'il existe – comme c'est le cas dans la France de 1978 – un double accord de désistement, à gauche d'une part et dans la majorité d'autre part, qui souffre dans la pratique fort peu d'exceptions la totalisation nationale par parti et non par coalition n'a guère de signification. Avant de commenter la statistique officielle du second tour telle qu'elle figure plus haut, on la transformera donc pour tenir compte de la réalité des candidatures en présence qui sont des candidatures de coalition. Transformation qui prendra tout son sens si l'on a soin de faire le même travail sur les résultats du premier

tour dans les seules circonscriptions où il y a eu ballottage (soit 418 pour la métropole en 1978) (tableau 7).

Tableau 7

	2 ^e tour		Rappel 1 ^{er} tour		Écarts	
		%		%		%
Exprimés	25 371 667		24 823 057		+ 548 610	
Gauche	12 523 569	49,36	12 441 390	50,12	+ 82 179	-0,76
Majorité	12 805 239	50,47	11 160 427	44,96	+ 1 644 812	+ 5,51
Divers	42 859	0,17	661 841	2,67	- 618 982	-2,50
Écologistes	-	-	559 398	2,25	- 559 398	-2,25

Ce n'est qu'au niveau d'une analyse détaillée suivant les configurations d'oppositions au second tour qu'on peut réintroduire les partis individuellement. On étudiera alors les voix communistes dans les 81 duels PC-RPR, dans les 62 duels PC-courant présidentiel (UDF et assimilés) et dans les trois cas où le candidat communiste reste seul en lice au second tour. On étudiera de même les voix socialistes dans les 122 duels PS-RPR, les 118 duels PS-courant présidentiel, les 2 cas où le PS reste seul en lice et le cas où il est présent dans une élection triangulaire avec le RPR et le courant présidentiel. La même opération devrait être faite pour la majorité. Prétendre étudier les transferts entre les deux tours sans construire au préalable un « plan d'expérience » de cette nature n'est évidemment pas sérieux. La répartition des voix est ici trop évidemment fonction du jeu des candidatures.

9. Le deuxième postulat « unitaire » sur lequel repose l'agrégation nationale des résultats des élections législatives (et plus encore leur comparaison dans le temps), est l'équivalence de tous les candidats d'un parti dont la seule caractéristique prise en compte est justement l'affiliation partisane. Or, ce postulat fait manifestement trop bon marché de « l'équation personnelle » *fort variable des candidats*. Certains candidats sont si peu attirants qu'ils ne mobilisent pas l'électorat habituel de leur parti, certains sont transparents au point de mobiliser ni plus ni moins que cette clientèle partisane,

d'autres en revanche ont une influence qui déborde largement les frontières de leur électorat potentiel. Le remplacement progressif d'une vie politique médiatisée par les notables par une vie politique médiatisée par les partis a sans doute fait reculer ce phénomène. Mais il est encore très important, surtout dans le cadre du mode de scrutin uninominal rétabli en 1958. La notabilité a d'ailleurs changé de nature. Il ne s'agit plus, ou plus seulement, de l'appartenance à une catégorie privilégiée du point de vue de la richesse ou de la culture, mais aussi de l'appartenance à une « classe politique » nationale ou locale souvent issue de l'élection. Additionner les voix d'un député sortant et d'un nouveau venu, du maire d'une grande ville et de quelqu'un qui n'a aucune implantation locale, c'est additionner des clientèles qui n'ont pas été rassemblées suivant le même principe. Je conçois qu'il soit difficile de faire autrement. Ce n'est pas une raison pour être dupe de cette manipulation et l'oublier quand il s'agit d'interpréter la distribution et l'évolution des suffrages pour telle ou telle tendance de l'opinion.

10. Le troisième postulat « unitaire » de la procédure d'agrégation combine certains aspects des deux précédents (configuration des candidatures et niveau d'implantation). C'est l'idée que *le rapport de forces au niveau de la circonscription* n'a pas d'effet sur la distribution des votes. Or, il est clair que les électeurs ne se déterminent pas sans tenir compte de ce rapport de forces. Les uns se découragent de voter si leur parti n'a aucune chance et se réfugient dans l'abstention. D'autres cherchent à peser quand même sur la décision en votant pour un candidat qui a plus de chances que celui de leur cœur. On voit ainsi des électeurs de droite voter « utile » en votant socialiste dès le premier tour pour empêcher une victoire communiste ou des électeurs de gauche privés de tout candidat crédible arbitrer entre les deux familles de la majorité. Car les rapports de force sont encore très variables d'une circonscription à l'autre. Dans certains cas, la gauche assiste en spectatrice impuissante à un duel au sein de la droite, dans d'autres, la droite est placée dans une situation symétrique. Parmi les premiers cas, on peut citer les « beaux quartiers » des grandes villes et les fiefs conservateurs de l'Ouest et de l'Est ; parmi les seconds, les quartiers ouvriers des grandes villes et de leurs banlieues, et les zones « rouges » industrielles ou, plus rarement, rurales. Alors qu'on manifesterait beaucoup de répugnance à ajouter des suffrages recueillis dans deux pays étrangers – lors des élections européennes par exemple – en excipant de la spécificité culturelle des nations, on additionne allègrement des suffrages recueillis dans des cultures politiques aussi évidemment différentes que le pays chouan et le bassin minier du Pas-de-Calais. Au risque de lasser, je répéterai que je ne prétends pas qu'une telle démarche soit illégitime. Je prétends qu'elle n'est pas exempte de présupposés implicites qu'il est

préférable d'expliciter pour une analyse scientifique des élections si l'on ne veut pas s'exposer à des erreurs d'interprétation.

11. Quelques exemples devraient me permettre de montrer l'influence sur les votes effectifs des trois grands « facteurs de circonscription » que l'étude critique de la procédure d'agrégation nationale m'a conduit à dégager : la configuration locale des candidatures, la notabilité locale des candidats et le rapport de forces dans la circonscription.

Un bel exemple de *redistribution des candidats et des suffrages* est fourni par la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes de 1973 à 1978. Six candidats s'y affrontaient au premier tour de 1973 : un trotskiste, un communiste, un socialiste, un centriste d'opposition (Jacques Médecin, maire de Nice), un giscardien et un candidat d'extrême droite. Cinq ans plus tard, l'extrême gauche est représentée par deux candidats, il n'y a plus de communiste, le PC soutenant un gaulliste d'opposition (le général Binoche), le candidat socialiste n'a pas changé, le centriste d'opposition est devenu giscardien et secrétaire d'État, un gaulliste du RPR fait son apparition ainsi que le gaulliste d'opposition signalé plus haut, l'extrême droite est représentée par deux candidats et apparaissent un écologiste et un représentant du Mouvement des démocrates de M. Jobert. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats sont profondément modifiés par cette restructuration des candidatures (tableau 8).

Tableau 8 : 2^e circonscription des Alpes-Maritimes

	1 ^{er} tour de 1973	1 ^{er} tour de 1978	Écarts
Inscrits	72 286	87 007	+ 14 721
Exprimés	58 362	69 570	+ 11 208
Extrême gauche		1 116 743	
	1 620	1 859	+ 239
Parti communiste	10 053	-	- 10 053
Parti socialiste	8 190	14 744	+ 6 554
Gaulliste d'opposition		10 515	+ 10 515
Centriste d'opposition (J. Médecin)	20 378	-	- 20 378
Giscardien (J. Médecin en 1978)	15 949	27 462	+ 11 513
RPR	-	8 338	+ 8 338
Extrême droite		924 176	
	2 172	1 100	- 1 072
Mouvement Jobert	-	1 305	+ 1 305
Écologiste	-	4 247	+ 4 247

12. Pour apprécier l'influence de la notabilité locale de candidats, plusieurs méthodes sont disponibles. La plus évidente consiste à suivre l'évolution des voix dans les circonscriptions où la notabilité des candidats change d'une élection à l'autre. Un bon exemple est fourni par la 2^e circonscription de la Seine-Saint-Denis en 1973 et 1978 (tableau 9). Le changement de notabilité intéresse en effet le candidat du Parti communiste, qui est en position de parti dominant dans le département et pour lequel on prétend souvent que la personnalité des candidats a moins d'importance que pour des partis moins « typés » sur le plan social et idéologique. En 1973, le candidat communiste est le député sortant, Marcellin Berthelot, maire de Saint-Denis, la seule commune de la circonscription. En 1978, il s'agit d'un nouveau venu, Pierre Zarka.

Tableau 9 : 2^e circonscription de Seine-Saint-Denis

	1973			1978			Écart
			%			%	
Inscrits		42			44		
Exprimés		948			018		
		33			34		
		995			767		
Extrême gauche	Grimaldi (LC)*	435	1,3	Sarolea (LC)	262	0,8	
	Pallier (PSU)	1 273	3,7	Gueguen (FA)	1 408	4,1	
				Dufeal (LO)	484	1,4	
				Chevet (UOP)	151	0,4	
	Total	1 708	5,0		2 305	6,6	+ 1,6
PCF	Berthelot	18	54,1	Zarka	16	47,6	- 6,5
		398			548		
PS	Antore	4 023	11,8	Antore	5 925	17,0	+ 5,2
Centriste	Lévy (REF)	2 517	7,4	Lévy (UDF)	5 036	14,5	
Gaulliste	Banse	7 349	21,6	Banse	4 458	12,8	- 1,7
Extrême droite				Frederiksen	494	1,4	+ 1,4

La contre-épreuve consisterait à montrer l'évolution des suffrages dans une circonscription où la perte de notabilité affecte le Parti socialiste. Ce ne serait pas difficile : dans la 2^e circonscription des Ardennes par exemple, le remplacement d'un député sortant socialiste, conseiller général et maire de la principale ville de la circonscription, par un jeune professeur parisien entraîne une régression du PS de 3 points qui lui fait perdre le siège au profit d'un candidat communiste qui progresse de 4 points de 1973 à 1978. Une autre méthode qui permet d'apprécier le jeu de la notabilité locale des candidats consiste à comparer les résultats des élections

* Les sigles utilisés signifient : LC : Ligue communiste ; PSU : Parti socialiste unifié ; REF : réformateur ; FA : Front autogestionnaire ; LO : Lutte ouvrière ; UOP : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne ; UDF : Union pour la démocratie française.

législatives et des élections nationales par circonscription (tableau 10). Un très bon exemple de l'intérêt de cette méthode est fourni par la comparaison de résultats de l'élection européenne de 1979 et des législatives de 1978. J'ai procédé à cette comparaison pour les quatre principales tendances politiques en utilisant les pourcentages des suffrages exprimés que chacune obtient par circonscription législative en 1978 et en 1979. Le résultat est frappant : chacune de ces tendances obtient de moins bons résultats aux élections européennes qu'aux élections législatives dans la majorité des circonscriptions qu'elle représente au Parlement. Le scrutin national utilisé pour les élections européennes gomme en effet la prime personnelle que vaut au député de chaque parti le fait d'être solidement implanté au niveau local. On notera que cela vaut même pour l'UDF qui fait pourtant un bond en avant dans les statistiques nationales. Le recul du courant présidentiel dans ses fiefs des législatives profite d'ailleurs à son associé-rival de la majorité, le RPR, qui y trouve les deux tiers des cas où il progresse (71 sur 111).

Tableau 10 : Évolution des suffrages entre 1978 et 1979
% du nombre de circonscriptions de Seine-Saint-Denis*
détenues par chaque parti où ce parti progresse, reste stable ou régresse

1°) Évolution des suffrages communistes :

	Progrès	Stabilité	Régression
Sur 100 circonscriptions PC	12	32	56
Sur 100 circonscriptions PS	49	45	6
Sur 100 circonscriptions UDF	23	60	17
Sur 100 circonscriptions RPR	17	60	23

2°) Évolution des suffrages socialistes :

	Progrès	Stabilité	Régression
Sur 100 circonscriptions PC	28	46	26
Sur 100 circonscriptions PS	12	19	69
Sur 100 circonscriptions UDF	24	41	35
Sur 100 circonscriptions RPR	28	37	35

* J'ai considéré comme stable une circonscription où le progrès ou le recul est inférieur à 2% des suffrages exprimés.

3°) Évolution des suffrages UDF :

	Progrès	Stabilité	Régression
Sur 100 circonscriptions PC	65	14	21
Sur 100 circonscriptions PS	60	10	30
Sur 100 circonscriptions UDF	27	9	64
Sur 100 circonscriptions RPR	96	1	3

4°) Évolution des suffrages RPR :

	Progrès	Stabilité	Régression
Sur 100 circonscriptions PC	10	20	70
Sur 100 circonscriptions PS	24	10	66
Sur 100 circonscriptions UDF	57	12	31
Sur 100 circonscriptions RPR	2	1	97

Le facteur de notabilité personnelle au niveau local ne joue pas seulement dans les élections législatives. On peut en repérer les effets dans une élection apparemment aussi nationale que l'élection présidentielle. J'ai montré dans mon étude sur l'abstentionnisme¹⁶, que même dans une élection de ce type « l'enfant du pays » faisait toujours recette chez lui en attirant au scrutin des électeurs qui ne se seraient pas dérangés autrement. C'est ainsi que dans la Nièvre où les abstentions s'établissaient régulièrement au-dessus de la moyenne nationale depuis 1958, elles passèrent en dessous en 1965 quand François Mitterrand fut candidat à la première élection présidentielle au suffrage universel. Le même phénomène pouvait être observé en Charente dans la circonscription d'où Pierre Marcilhacy, également candidat à cette élection, est originaire.

Ce qui vaut pour la participation vaut naturellement autant et plus pour le partage des voix. La Nièvre est le département le plus favorable à François Mitterrand en 1965 (52,5 % de suffrages exprimés) et en 1974 (57 %), la Charente accorde 11,2 % au sénateur Marcilhacy contre 1,7 % dans l'ensemble du pays en 1965. Il n'est jusqu'à Marcel Barbu qui ne fasse recette dans le seul département où il était connu, la Drôme de la « Communauté Boimondau » où il dépasse 2 % des suffrages exprimés pour une

¹⁶ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., pp. 107-110.

moyenne de 1,2 % dans l'ensemble du pays¹⁷. En 1969, c'est au tour du Cantal de Georges Pompidou de prendre la vedette en accordant au premier tour de l'élection présidentielle 69,8 % des suffrages exprimés au plus illustre des enfants de Montboudif. Même jeu en 1974 : outre le cas de François Mitterrand évoqué plus haut, la prime locale joue de façon éclatante en faveur de Jacques Chaban-Delmas en Gironde, et plus généralement, dans l'ensemble de l'Aquitaine, de Jean Royer en Indre-et-Loire et dans les départements environnants, voire de Valéry Giscard d'Estaing dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne¹⁸. Dans les élections européennes de 1979, les attaches locales des candidats jouent beaucoup moins du fait de la présentation de listes nationales de 81 noms. À une exception près, celle de la liste Chirac, dont le succès – relatif – est étroitement circonscrit à la zone d'influence personnelle du député de la Corrèze : 36,9 % des suffrages exprimés dans ce département, 32,6 % dans le Cantal voisin et 33 % dans le 5^e arrondissement que le maire de Paris représente à l'Hôtel de Ville. Les cartes 1 à 3 illustrent bien ce phénomène¹⁹. Une autre façon de le faire apparaître consiste à comparer les résultats de l'élection présidentielle de 1974 et ceux des élections européennes de 1979 par département. Comparons par exemple les suffrages obtenus par Valéry Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection de 1974 à ceux qui sont allés à la liste Veil en 1979²⁰ (tableau 11). En pourcentage des suffrages exprimés, la liste de Mme Veil obtient de meilleurs résultats que Valéry Giscard d'Estaing dans 11 départements. Dans la presque totalité des cas, cette progression apparente s'explique par une faiblesse exceptionnelle du courant giscardien en 1974 du fait de la concurrence de Jacques Chaban-Delmas et de Jean Royer dans leurs zones respectives d'influence.

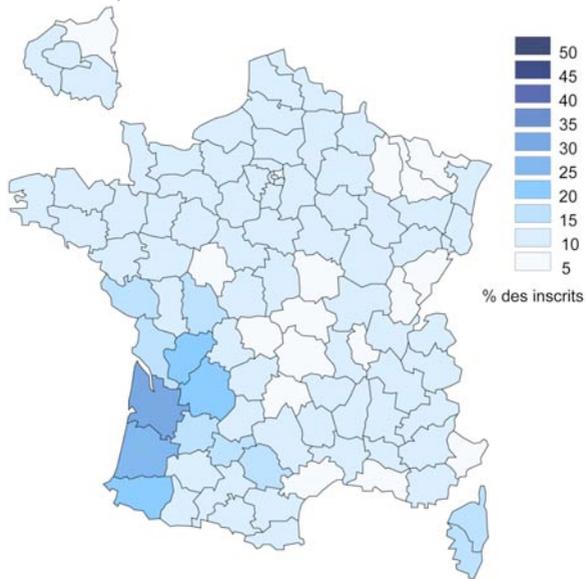
¹⁷ Cf. cartes 6 et 7, LANCELOT (A.) et al., *Atlas de l'élection présidentielle de décembre 1965*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1966, 86p.

¹⁸ Cf. cartes 4 et 12, 14, 17 et 22, LANCELOT (M.-T.) et LANCELOT (A.), "A Cartographic Approach to the Presidential Election, May 1974", Penniman (H.) (ed.), *France at the Polls: the Presidential Election of 1974*, Washington, AEI, 1975, 324 p.

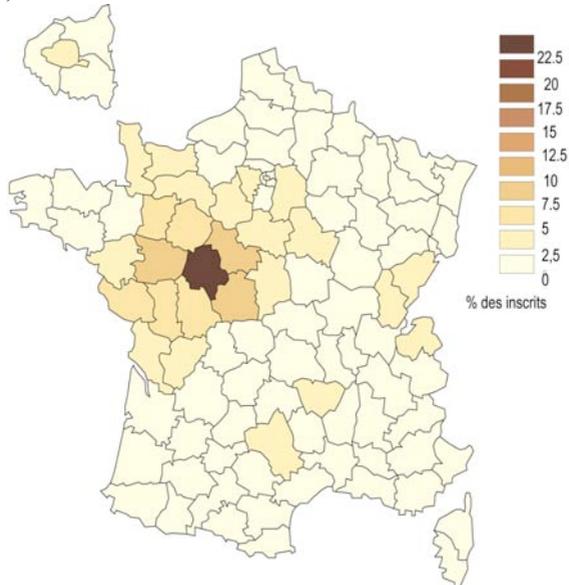
¹⁹ Cartes tirées de LANCELOT (M.-T.) et LANCELOT (A.), *loc. cit.*, ainsi que du *Monde* du 12 juin 1966, p. 6. En 1979, la notabilité locale joue également – à un très faible niveau, il est vrai – en faveur de la liste Servan-Schreiber en Meurthe-et-Moselle (4,35 % au lieu de 1,87 % au niveau national) et de la liste Malaud en Saône-et-Loire (4,67 % au lieu de 1,38 % au niveau national).

²⁰ La comparaison systématique de ces deux séries à l'aide d'un graphique en nuage de points a été effectuée par JAFFRÉ (J.), « L'élection européenne du 10 juin 1979 : les prolégomènes de l'élection présidentielle », *Pouvoirs*, n° 11, 1979, pp. 155-172, page 164.

Carte 1 : Chaban-Delmas, 5 mai 1974



Carte 2 : Royer, 5 mai 1974



Carte 3 : RPR, 10 juin 1979

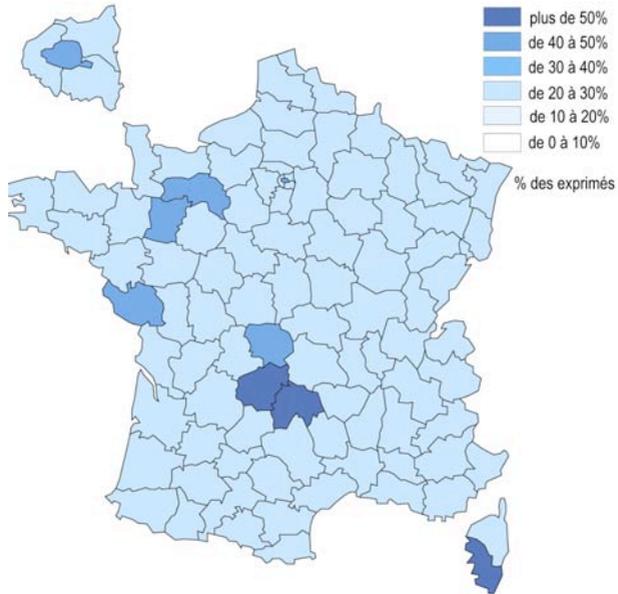


Tableau 11 : Départements où la liste Veil en 1979 obtient de meilleurs pourcentages que V. Giscard d'Estaing en 1974

1. Gironde	+ 9,18 %
2. Indre-et-Loire	+ 8,38 %
3. Landes	+ 4,87 %
4. Lot-et-Garonne	+ 2,58 %
5. Charente	+ 2,12 %
6. Charente-Maritime	+ 1,89 %
7. Hautes-Alpes	+ 1,61 %
8. Pyrénées-Atlantiques	+ 1,29 %
9. Ariège	+ 1,19 %
10. Gers	+ 0,99 %
11. Deux-Sèvres	+ 0,09 %

À l'inverse, la liste Veil accuse, en pourcentage des suffrages exprimés, un écart négatif exceptionnel par rapport à Valéry Giscard d'Estaing dans 7 départements (écart supérieur à 10 %) (tableau 12). Or, 6 de ces 7 départements connaissaient, soit en 1974, soit en 1979, un problème de notabilité locale des candidats nationaux: la notabilité de Valéry Giscard d'Estaing en Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal et Allier en 1974) et celle de Jacques Chirac en 1979 autour de la Corrèze (ce département et les départements limitrophes) et à Paris.

Tableau 12 : Départements où la liste Veil en 1979
obtient au moins 10 % de moins que V. Giscard d'Estaing en 1974

1. Cantal	- 23,35 % (combinaison des deux influences : 1974 et 1979)
2. Corrèze	- 19,51 %
3. Puy-de-Dôme	- 14,78 %
4. Creuse	- 12,70 %
5. Morbihan	- 11,99 %
6. Allier	- 10,65 %
7. Paris	- 10,63 %

L'existence de ce « facteur local de la vie politique nationale »²¹ lié à la notabilité locale a été remarquablement mise en lumière dans une tout autre culture politique par Valdimer Orlando Key Jr. dans son tableau électoral du Sud des États-Unis (*Southern Politics*). En s'appuyant sur ses amis et ses voisins (« friends and neighbors »), chaque candidat obtient, aux États-Unis comme en France, de bien meilleurs résultats dans la région où il vit, et même dans celles où il a vécu naguère, voire où sa femme ou ses parents ont été élevés, que dans le reste de l'État ou de la circonscription²².

13. Il est plus difficile de mettre en lumière à partir d'exemples irréfutables *le rôle du rapport de forces locales* dans la distribution des comportements car ce facteur interfère souvent avec la notabilité des candidats. Ce rôle est pourtant évident comme le rappellent ces résultats d'une enquête de l'IFOP effectuée en 1958²³ :

²¹ Pour reprendre le titre d'un colloque organisé à Bordeaux en novembre 1969 par le Centre d'étude et de recherches sur la vie locale de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et l'Association française de science politique. Les actes du colloque (rapports et débats) ont été publiés dans MABILEAU (A.) (dir.), *Les facteurs locaux de la vie politique nationale*, Paris, Pedone, 1972, 413 p.

²² Key (V.-O.) Jr., *Southern Politics*, New York, A. Knopf and Random House, 1949, 675 p. dans l'édition Vintage Book, A Caravelle Edition, pp. 37-41 et, surtout, cartes p. 40, 193 et 199.

²³ *Sondages*, n° 4, 1960, p. 49.

« Si le candidat présenté par le parti ou la tendance que vous préférez n'a aucune chance d'être élu, que ferez-vous ? »

- Voteront quand même pour ce candidat	58
- Voteront pour un autre candidat	23
- S'abstiendront	5
Ne répondent pas	14
Total	100 %

J'ai montré ailleurs que les élections assurées décourageaient la participation²⁴. Le sondage que je viens d'évoquer montre que l'infidélité politique est encore plus grande que le découragement lorsque les électeurs perçoivent que leur candidat n'a aucune chance dans la compétition. Les électeurs qui sont dans ce cas se reportent sur le candidat d'une tendance voisine qui paraît mieux placé ou même sur un candidat apparemment fort éloigné mais qui paraît seul en mesure d'inquiéter l'adversaire prioritaire, celui que l'on voudrait battre « à tout prix ». D'où ces « coalitions immorales », purement tactiques, qui brouillent les cartes et remettent en cause le temps d'un scrutin les dimensions fondamentales de la politique comme l'opposition droite-gauche. L'existence d'un second tour dans les élections françaises donne d'ailleurs une importance particulière au problème du rapport des forces : elle introduit en effet beaucoup de souplesse dans le jeu électoral et habitue l'électeur à raisonner en termes tactiques. Tantôt l'électeur profitera du premier tour pour affirmer ses préférences profondes, tantôt il cherchera à peser d'emblée de façon décisive sur l'issue du scrutin dans sa circonscription en anticipant au premier tour son vote probable du second. Parfois – mais c'est plus rare – le premier tour révèle un rapport de forces inattendu. Cela suffit alors à libérer des comportements plus résignés qu'enthousiastes et l'on enregistre un regain de participation et une redistribution des cartes parfois étonnante. L'exemple le plus net est celui des élections de 1958 dans lesquelles nombre de sortants qui avaient bien résisté au premier tour ont cependant été battus au second par un concurrent gaulliste dont le succès paraissait douteux à la veille de la consultation²⁵. Le cas de la première circonscription du Haut-Rhin illustre parfaitement cette redistribution (tableau 13). Les quatre candidats du premier tour se maintiennent

²⁴ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France, op. cit.*, pp. 122-127.

²⁵ GOGUEL (F.), LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Analyse des résultats », *art. cit.*, pp. 382-385.

au second ; le député sortant MRP arrivé en tête perd des voix, comme les deux candidats de gauche et le gaulliste est élu avec une avance d'autant plus confortable qu'il a profité en outre d'une mobilisation des abstentionnistes.

Tableau 13 : Première circonscription du Haut-Rhin
Élections des 23 et 30 novembre 1958

		1 ^{er} tour	2 ^e tour	Écarts
Exprimés		50 864	52 598	+ 1 734
Ch. Metzger	PC	2 872	2 159	- 713
E. Richard	SFIO	7 181	3 885	- 3 296
E. Borocco	UNR	18 135	26 419	+ 8 234
J. Rey (député sortant)	MRP	22 676	20 135	- 2 541

14. Je pense que ces exemples auront montré que ni la participation ni la distribution des suffrages ne sont indépendants des conditions politiques de la consultation. Avant de chercher la raison du comportement électoral dans les dispositions des électeurs, il convient toujours de s'interroger sur la nature et les termes de la question qui leur est posée. À cet égard, on retiendra que trois facteurs jouent un rôle capital pour conditionner les votes : l'objet de la consultation, la réglementation du suffrage, la distribution des candidatures. Toute étude des structures électorales et, plus encore, du changement électoral qui négligerait l'un d'eux serait frappée d'un vice fondamental.

Mais ces facteurs ne rendent naturellement pas compte de la totalité du comportement électoral. Quand on a contrôlé les variables de « l'offre » il reste à se tourner du côté de « la demande » pour rechercher les variables sociologiques qui conditionnent les dispositions de l'électorat à se prononcer dans tel ou tel sens le jour du scrutin.

II. Éléments de sociologie électorale

1. Pour découvrir les principales variables qui conditionnent la distribution des suffrages, la méthode la plus ancienne consiste à étudier cette distribution d'un point de vue géographique. On s'accorde en effet à voir l'acte de naissance de la sociologie électorale dans le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République* publié par André Siegfried en 1913.

Cette méthode géographique, qu'on appelle de plus en plus souvent « méthode écologique », est simple à mettre en œuvre à partir des résultats officiels des élections, recensés en France dans le cadre des circonscriptions administratives²⁶. Plus l'unité territoriale est petite et plus les résultats obtenus sont significatifs : André Siegfried travaillait souvent au niveau de la commune ; les spécialistes actuels travaillent souvent au niveau du canton mais descendent, quand ils le peuvent, au niveau du bureau de vote²⁷. Cependant, si grossier soit-il, le niveau départemental permet déjà de tirer des conclusions éclairantes. Il suffit en effet de dresser des cartes de résultats électoraux par département pour découvrir qu'il existe une distribution inégale sur le territoire de la participation et des suffrages exprimés en faveur de diverses tendances et que cette distribution est assez stable dans le temps pour évoquer des structures.

2. On trouvera une illustration de ce phénomène qui fonde logiquement l'approche géographique de la sociologie électorale en examinant *les cartes 4 à 23 qui portent sur les élections de 1974, 1978 et 1979*.

Les cartes de l'abstentionnisme n'ont pu être établies en utilisant la même échelle de valeurs tant le niveau global est différent entre 1974 et 1978 d'une part (15,1 et 16,7 %) et 1979 d'autre part (38,8 %). Celle de 1974 est la plus conforme aux cartes

²⁶ Contrairement à la Grande-Bretagne où les votes sont seulement comptabilisés au niveau de la circonscription législative. Sur les niveaux auxquels les statistiques françaises sont disponibles se reporter à LANCELOT (A.), « France », S. ROKKAN et J. MEYRIAT (dir.), *Guide international des statistiques électorales*, op. cit.

²⁷ Sur l'écologie électorale, cf. LANCELOT (A.), « Électorale (sociologie) », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6, pp. 5-10, ainsi que LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Développement récents de la recherche électorale en France », *Il Politico*, 29 (4), 1964, pp. 763-787. L'apport d'une étude cantonale ressort bien de LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Les abstentions au référendum du 28 septembre 1958. Note sur une carte par canton », *Revue française de science politique*, 11 (1), mars 1961, pp. 138-142 (notes de recherche).

habituelles de l'abstentionnisme en France sous la V^c République²⁸ dont on retrouve les principales structures : participation plus forte dans la France du Nord, le Sud-Ouest à l'exception de la Gironde et de la Charente-Maritime, et une partie de la France de l'Est ; abstentionnisme plus marqué au Nord du Massif central, dans les Alpes et plus généralement le quart Sud-Est du pays ainsi que dans les Pyrénées et en Corse. On retrouve une partie de cette structure – à un tout autre niveau – en 1979 avec quelques variantes : poussée de l'abstention du Nord-Ouest et au Nord-Est, affaiblissement relatif au Nord du Massif central. En 1978, en revanche, la carte est – à quelques exceptions près comme la Corse, la Creuse, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales et Paris – tout à fait originale, et souvent pratiquement inversée (Sud-Ouest et Sud-Est, Bassin Parisien et Massif central, etc.). De tels mouvements ont existé dans le passé²⁹. Ils témoignent généralement d'échanges particulièrement actifs entre l'abstentionnisme et les suffrages exprimés pour telle ou telle tendance. Ils semblent indiquer ici une mobilisation très intense des droites et une hésitation relative de la gauche non communiste, double phénomène qui s'explique assez bien dans la conjoncture des élections législatives de 1978³⁰.

Les cartes des différentes tendances permettent également de discerner des structures géographiques relativement stables et des distributions éphémères. C'est à ce dernier type qu'appartiennent à coup sûr la carte des suffrages obtenus par Jacques Chaban-Delmas en 1974 et celle des voix de la liste DIFE (Chirac) en 1979 : dans les deux cas, il s'agit d'un phénomène national de faible intensité troublé par un phénomène régional de clientèle très marqué. Les cartes des partis de gauche appartiennent au contraire au type des structures stables : les deux cartes du PCF, en 1978 et 1979, se superposent presque exactement. Mêmes zones de force au Nord du Bassin Parisien, au Nord et à l'Ouest du Massif central et sur le pourtour méditerranéen. Même faiblesse ailleurs et surtout dans la France de l'Ouest, en Alsace-Lorraine et dans le Sud de l'Auvergne. Les cartes socialistes ne sont pas non plus très différentes, avec une concentration exceptionnelle dans le Sud-Ouest aquitain et pyrénéen. À droite, la parenté est évidente entre la carte des suffrages de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et celles des votes pour la liste UFE (Mme Veil) en 1979. Pour les législatives, il faudrait combiner la carte de

²⁸ Cf. « L'atlas de l'abstentionnisme », LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, *op. cit.*, pp. 63-64.

²⁹ *Ibid.*, pp. 65 et suiv.

³⁰ Cf. LANCELOT (A.), « L'échec de l'alternance et les chances du renouvellement, les élections des 12 et 19 mai 1978 », *Projet*, n° 126, juin 1978, pp. 718-731.

l'UDF (plus proche des structures habituelles de la droite classique)³¹ et celle du RPR pour retrouver les structures du vote Giscard d'Estaing avec ses forts bastions dans la France de l'Ouest, la France de l'Est, le Nord des Alpes et le Sud-Est du Massif central : le partage des candidatures entre les deux partis alliés de 1978 explique pour partie cette complémentarité qui serait plus nette au niveau de la circonscription.

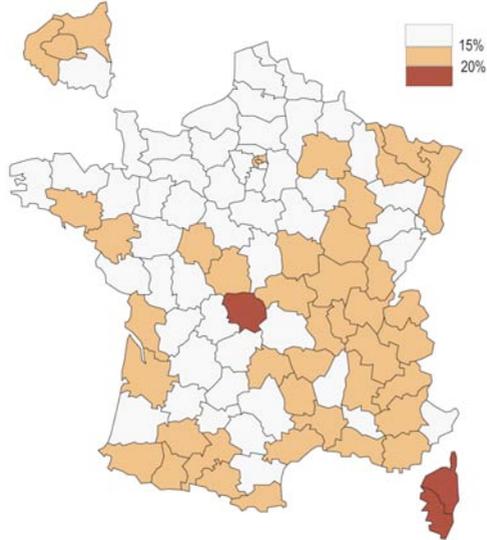
Pour faire apparaître de façon presque caricaturale les structures géographiques des résultats électoraux, j'ai fait figurer sur les dernières cartes de l'ensemble ci-contre les départements où communistes et socialistes atteignent ensemble 50 % des suffrages exprimés en 1974³², 1978 et 1979 (cartes 18 à 20) et ceux où la majorité l'emporte dans les mêmes conditions³³ (cartes 21 à 23). La permanence est frappante : les fluctuations se font à partir de quelques môles qui paraissent insubmersibles.

³¹ Cf. GOGUEL (F.), *Géographie des élections françaises sous la III^e et IV^e République*, Paris, A. Colin, 1970, 186 p. et RÉMOND (R.) (dir.), *Atlas historique de la France contemporaine: 1815-1965*, Paris, A. Colin, 1966, 235 p.

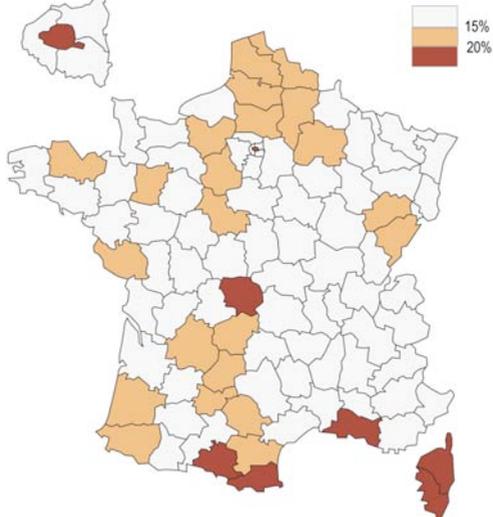
³² Pour 1974, il s'agit des suffrages recueillis par F. Mitterrand.

³³ Par « majorité », j'entends ici : en 1974, V. Giscard d'Estaing, J. Chaban-Delmas, J. Royer et E. Muller ; en 1978, UDF, RPR, Divers majorité ; en 1979, UFE, DIFE, Liste Servan-Schreiber, Liste Malaud.

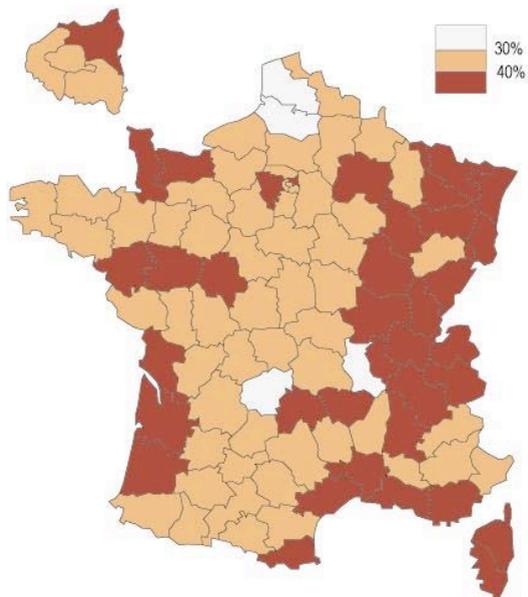
Carte 4 : Abstentions, 1974



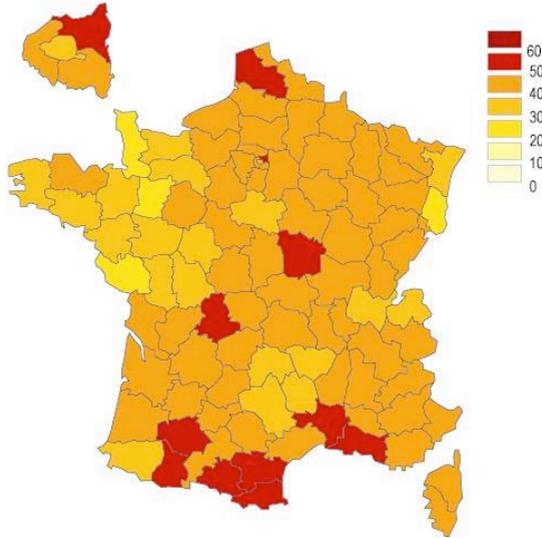
Carte 5 : Abstentions, 1978



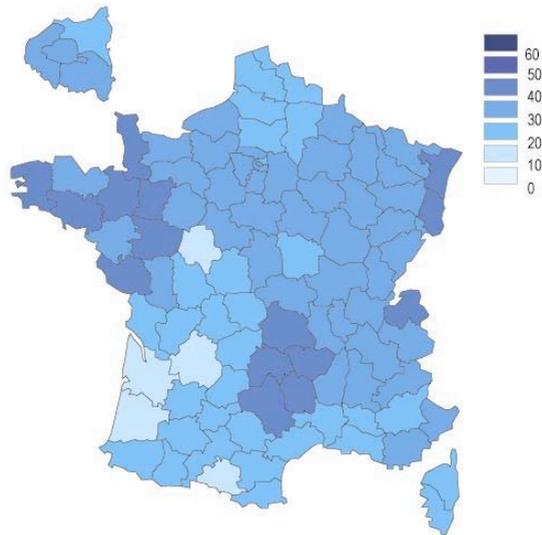
Carte 6 : Abstentions, 1979



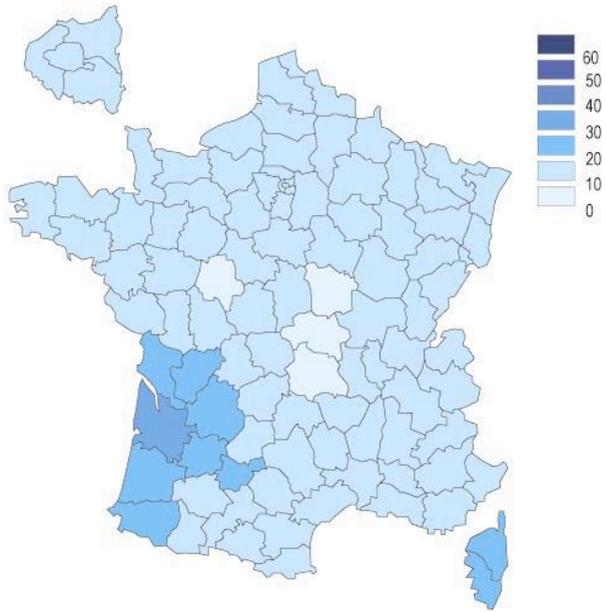
Carte 7 : 1974 (1^{er} tour), Mitterrand



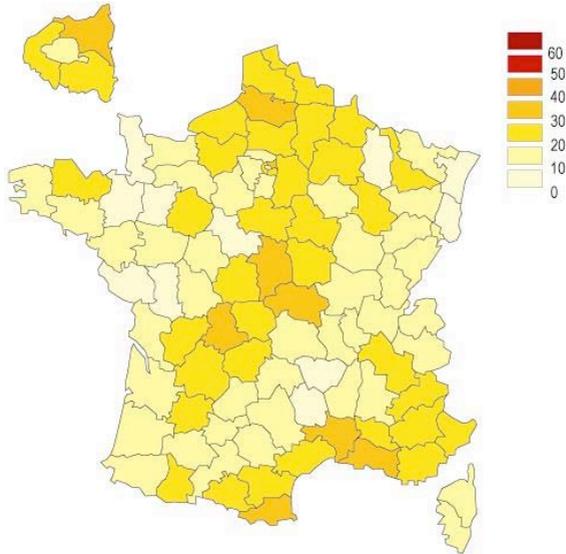
Carte 8 : 1974 (1^{er} tour), Giscard d'Estaing



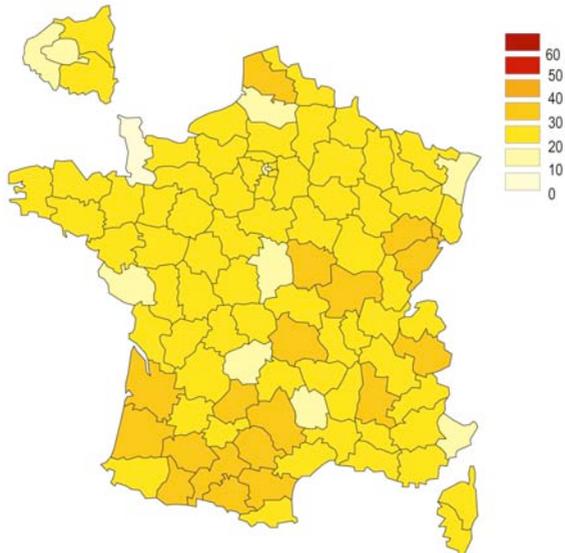
Carte 9 : 1974 (1^{er} tour), Chaban-Delmas



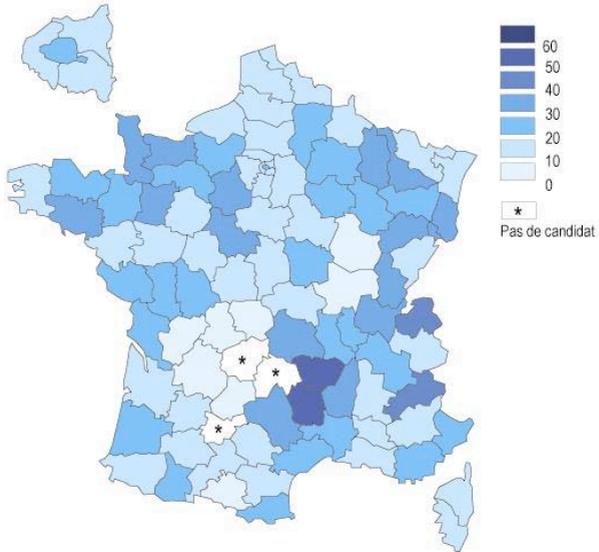
Carte 10 : 1978, PCF



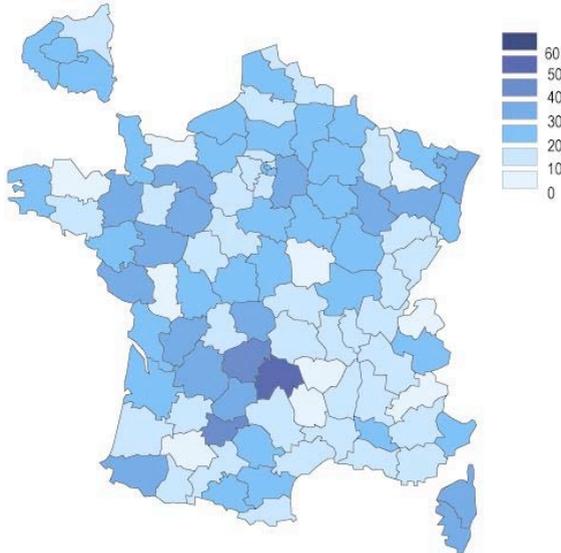
Carte 11 : 1978, PS-MRC



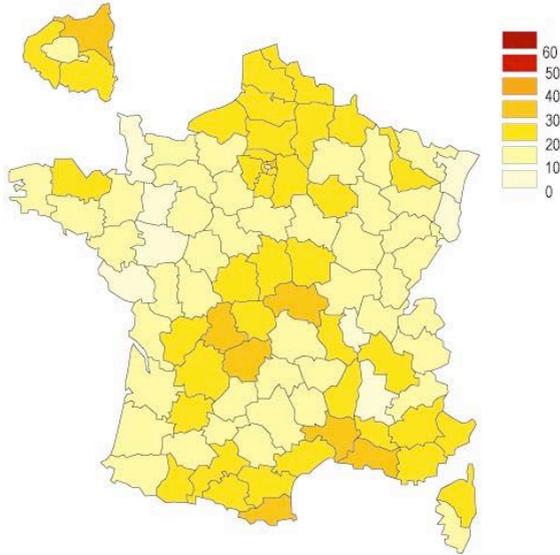
Carte 12 : 1978, UDF



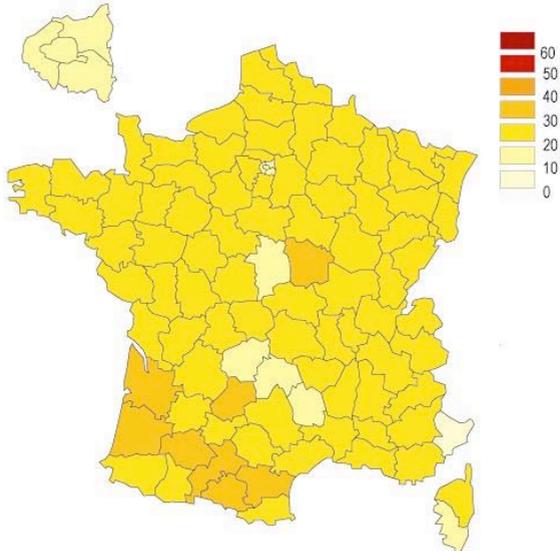
Carte 13 : 1978, RPR



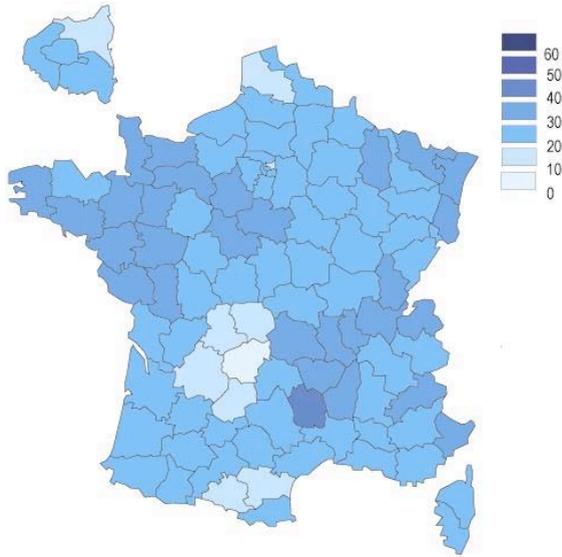
Carte 14 : 1979, PCF



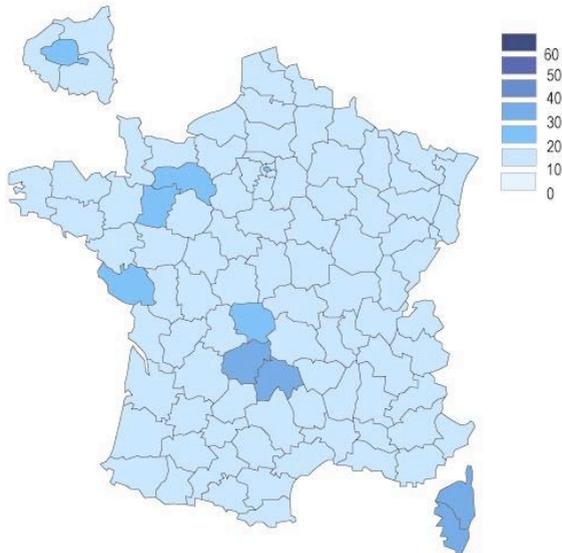
Carte 15 : 1979, PS-MRG



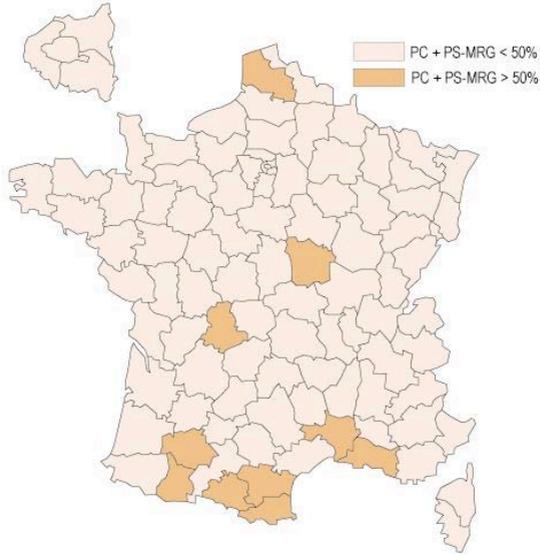
Carte 16 : 1979, UFE (UDF)



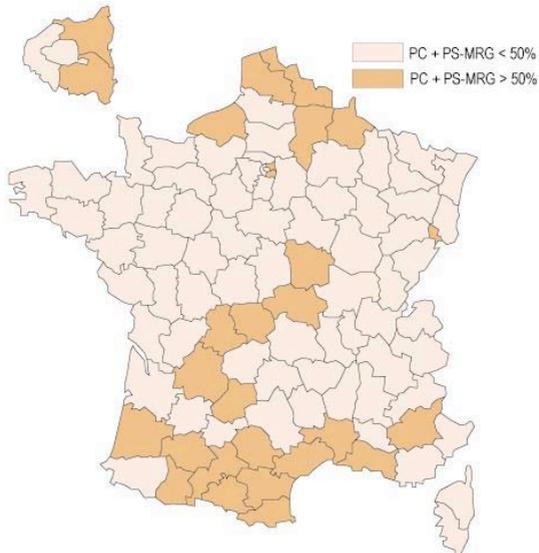
Carte 17 : 1979, DIFE (RPR)



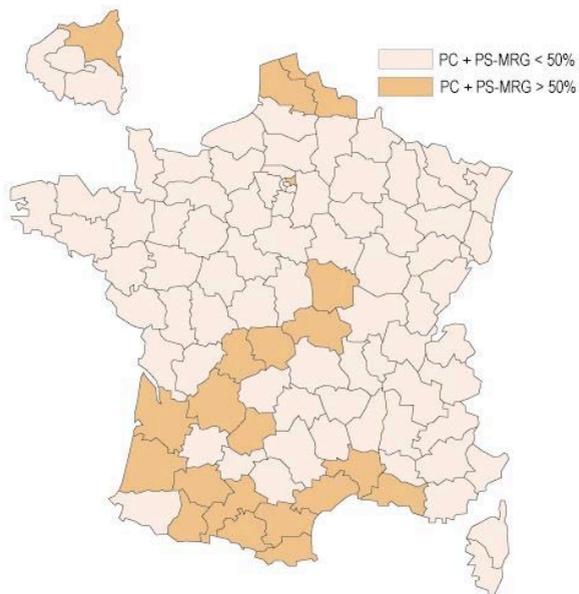
Carte 18 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1974 (F. M.)



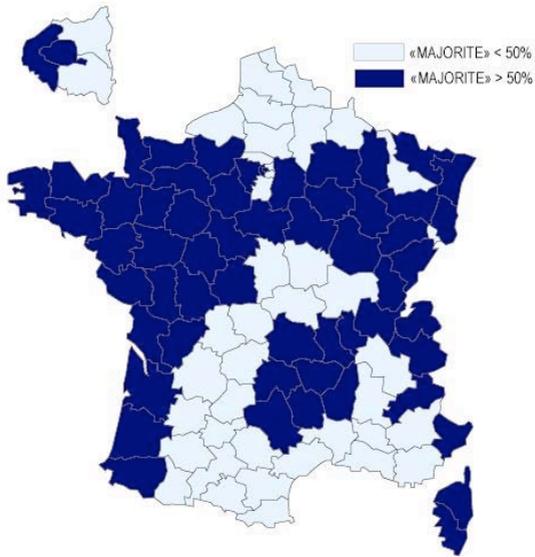
Carte 19 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1978



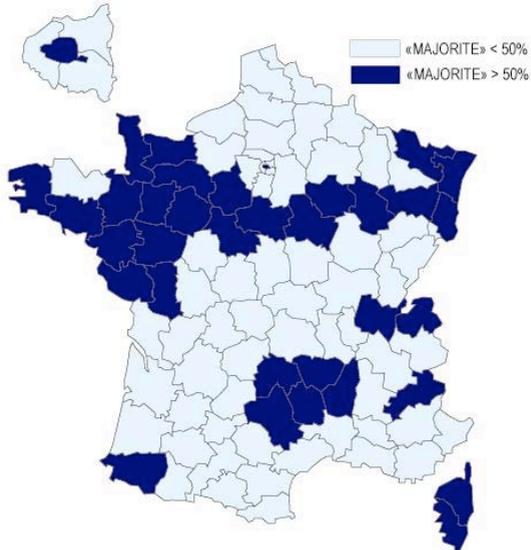
Carte 20 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1979



Carte 21 : Majorité > 50 %, 1974



Carte 22 : Majorité > 50 %, 1978



3. Cette géographie électorale ne s'explique que très partiellement par des facteurs de *géographie physique*. Encore que ce type de facteur intervienne certainement dans la participation – plus faible dans les régions où les communications sont difficiles, surtout à la mauvaise saison³⁴. André Siegfried, lui-même enclin à rechercher des explications dans la géographie physique, avait reconnu pour le reste le caractère limité ou en tout cas très indirect de son influence : « Au commencement de mes études sur l'Ouest, écrit-il, j'avais cru qu'il serait possible de déterminer des relations directes entre la géologie et les tendances politiques. J'y étais encouragé par la netteté extraordinaire de certaines limites, qui se reproduisaient avec une parfaite similitude, soit pour la géologie, soit pour le mode de peuplement, soit pour le régime de la propriété et de l'exploitation, soit enfin pour le domaine respectif des partis. C'est par exemple le cas en Vendée, où, d'une commune à l'autre, le passage du calcaire au granit correspond à un changement complet de l'orientation politique. Mais cette netteté, cette concordance poussées jusqu'au bout sont exceptionnelles. En réalité, les rapports de la géologie et de la politique – certainement réels cependant – ne peuvent être présentés raisonnablement que d'une façon indirecte, assez lointaine, et à travers plusieurs transformations. Par exemple, la géologie commandera le mode de peuplement en même temps que le mode d'exploitation, et par là, réagissant sur le mode de propriété et sur les rapports des classes entre elles, elle finira par avoir une répercussion sur la vie politique elle-même. Nous ne devons donc pas nous désintéresser de la géologie, dont les indications sont essentielles et fournissent toujours une sorte de cadre qu'il faut connaître. Mais nous ne pouvons pas demander à ses répercussions de se produire directement. Ces répercussions sont essentiellement médiates et ne se développent de façon saisissable que selon certaines combinaisons, qui ne se produisent pas nécessairement³⁵. »

4. Comme le raisonnement d'André Siegfried le montre bien, la géographie physique ne conditionne la géographie électorale qu'à travers *la géographie humaine*. C'est à celle-ci qu'il faut demander l'explication de l'inégale distribution des partis sur le territoire. Le géographe électoral cherche par exemple à expliquer les votes par la structure sociale des différentes unités territoriales. Il considère la structure socio-

³⁴ Cf. LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme...*, *op. cit.*, p. 198. et LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Analyse des résultats », GOCUEL (F.) (dir.), *Le référendum du 8 janvier 1961*, Paris, A. Colin, 1962, p. 149.

³⁵ SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest...*, *op. cit.*, pp. 383-384.

professionnelle de la population active, la structure par âge de la population, le nombre de logements récents, l'importance de l'urbanisation, la dimension des propriétés, etc. Si le niveau d'analyse est suffisamment fin pour éviter le risque de corrélation écologique illusoire³⁶, la mise en relation de données sociales et de données électorales ventilées par unité géographique se révèle vite très suggestive. Telle commune, massivement industrielle, donne à la gauche des majorités indéfectibles ; telle autre, totalement « résidentielle », soutient la droite avec la même constance. Mais les données sociales n'expliquent pas tout : certaines zones ouvrières de l'Ouest ou de l'Est sont nettement plus favorables à la droite que certaines zones rurales du Midi.

Une bonne partie de ces anomalies apparentes disparaît quand on prend en compte le phénomène religieux : la carte des opinions politiques n'est pas sans rappeler de très près en effet la carte des opinions religieuses. Les régions les plus favorables à une pratique catholique intense sont aussi les plus favorables à la droite tandis que les moins pratiquantes sont aussi les plus favorables à la gauche comme on peut le voir en examinant la carte 24³⁷. J'ai montré ailleurs de la même façon qu'une pratique catholique intense était généralement associée à une forte participation³⁸.

5. Quelle est la signification de ces correspondances géographiques ? Peut-on en inférer l'existence au niveau des individus d'une liaison entre la position sociale, l'attitude religieuse et le comportement électoral ? Pour répondre à ces questions, la façon la plus simple de procéder consiste à *saisir directement au niveau individuel les relations entre ces différentes variables à l'aide de l'enquête par sondage*. Cette méthode a en outre l'avantage de pouvoir prendre en compte certains aspects de la condition des individus qui échappent à l'investigation écologique (sexe, âge, statut marital, etc.).

Rien ne fait mieux apparaître l'intérêt de cette approche que l'examen de la distribution des suffrages exprimés au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974 suivant

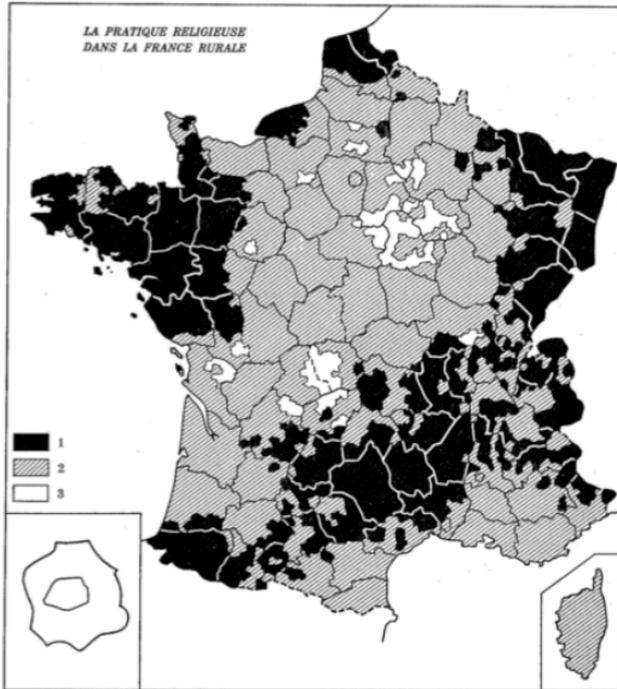
³⁶ Cf. BOUDON (R.), « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie*, 1963, IV (3), pp. 275-299, ainsi que DOGAN (M.) et ROKKAN (S.) (eds), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, PIT, 1969, XVI-607 p.

³⁷ Carte empruntée à GOGUEL (F.), *Géographie des élections françaises...*, op. cit., p. 175.

³⁸ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., pp. 205-212.

les catégories socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles auxquelles appartiennent les électeurs³⁹ (tableaux 14 à 17).

Carte 24 : La pratique religieuse dans la France rurale



LA PRATIQUE RELIGIEUSE DANS LA FRANCE RURALE

1. Paroisses chrétiennes.
2. Paroisses indifférentes à traditions chrétiennes.
3. Pays de mission.

³⁹ Enquête post-électorale effectuée par la SOFRES les 20 et 21 mai 1974 auprès d'un échantillon national de 2 000 électeurs, représentatif de l'électorat métropolitain. Cf. commentaire LANCELOT (A.), "Opinion Polls and the Presidential Election, May 1974", H. Penniman (ed.), *France at the Polls: the Presidential Election of 1974*, op. cit., pp. 175-206.

Tableau 14

Sur 100 suffrages exprimés :			F. Mitterrand	V. Giscard d'Estaing
Ensemble 100 %			49	51
1°) Catégories socio-démographiques :				
Sexe	Hommes	100	53	47
	Femmes	100	46	54
Âge	21-34 ans	100	59	41
	35-49 ans	100	49	51
	50-64 ans	100	46	54
	65 ans et plus	100	40	60
Croisement de l'âge par le sexe				
- 21-34 ans	Hommes	100	59	41
	Femmes	100	58	42
- 35-49 ans	Hommes	100	54	46
	Femmes	100	44	56
- 50-64 ans	Hommes	100	47	53
	Femmes	100	45	55
- 65 ans et +	Hommes	100	44	56
	Femmes	100	38	62

Trois phénomènes ressortent de ce tableau : la plus forte pénétration de la gauche chez les hommes, la forte liaison entre l'âge et l'orientation du vote, les jeunes étant les plus à gauche, la réduction du pouvoir discriminant du sexe à mesure qu'on descend dans l'échelle des âges. Ce dernier phénomène est frappant : chez les jeunes de 21 à 34 ans, les femmes sont pratiquement aussi nettement orientées à gauche que les hommes ; dans la classe de 35 à 49 ans, les hommes restent en majorité à gauche, tandis que les

femmes basculent à droite ; les hommes basculent à leur tour à droite de façon majoritaire dans la classe de 50 à 64 ans ; chez les plus âgés enfin, la majorité de droite est encore plus nette chez les hommes et devient écrasante chez les femmes. Comment interpréter ce jeu différent du sexe en fonction de l'âge ? Deux réponses sont possibles suivant qu'on considère l'âge comme un facteur biologique ou bio-social (à chaque âge de la vie sont associés des rôles et des statuts spécifiques) ou bien comme un facteur historique, chaque classe d'âge correspondant à une génération dont l'expérience historique est unique (notamment au moment crucial des années de formation). Dans le premier cas, on considérera par exemple que les femmes deviennent plus vite que les hommes soucieuses de protéger les acquis et de garantir la sécurité et l'on s'attendra que les jeunes femmes d'aujourd'hui virent plus vite à droite que les jeunes hommes. Dans le second cas, on considérera plutôt que la « mixité » dans laquelle a grandi la jeune génération tend à effacer les différences entre les sexes et que les jeunes femmes d'aujourd'hui seront demain moins conservatrices que leurs aînées. En vérité, les deux explications doivent sans doute être combinées : l'effet de l'âge ne se réduit pas à un simple effet de génération mais il n'est pas possible non plus de le réduire à un effet bio-culturel. C'est un effet composé combinant dans des proportions variables suivant les époques, les classes et les individus, l'influence de l'histoire individuelle et celle de l'histoire collective.

2°) Catégories socio-économiques

On distinguera ici le groupe socio-professionnel (du chef de famille et de la personne interrogée), le secteur (public ou privé) d'activité des salariés, le revenu du foyer.

Tableau 15

		F. Mitterrand	V. Giscard d'Estaing
Ensemble	100 %	49	51
Profession du chef de famille			
- Agriculteur, salarié agricole	100	31	69
- Petit commerçant, artisan	100	36	64
- Cadre supérieur, industriel, profession libérale, gros commerçant	100	34	66
- Cadre moyen, employé	100	51	49
- Ouvrier	100	68	32
- Inactif	100	44	56
Profession de la personne interrogée			
- Agriculteur, salarié agricole	100	28	72
- Petit commerçant, artisan	100	33	67
- Cadre supérieur, industriel, profession libérale, gros commerçant	100	44	56
- Cadre moyen, employé	100	53	47
- Ouvrier	100	73	27
- Inactif	100	45	55
Statut et secteur			
- Non salariés	100	40	60
- Salariés (ensemble)	100	61	39
dont Secteur privé	100	57	43
Secteur public	100	70	30
Revenu mensuel du foyer			
- Moins de 1 000 F	100	46	54
- 1 000 à 2 000 F	100	60	40
- 2 000 à 3 000 F	100	55	45
- 3 000 F et plus	100	40	60

Il apparaît à la lecture de ces tableaux que la distribution des votes varie encore plus suivant les caractéristiques socio-économiques des électeurs que suivant leurs caractéristiques socio-démographiques. On note en effet qu'une variable comme le groupe socio-professionnel introduit des différences très sensibles dans le choix électoral : les agriculteurs votent à plus de 70 % pour la droite, les ouvriers à plus de 70 % pour la gauche. On note également une très grande différence dans les comportements du secteur public et du secteur privé : différence qu'on retrouve dans toutes les dimensions du comportement politique et syndical (militantisme, syndicalisation, grève, etc.). On note enfin que les titulaires des plus faibles revenus sont majoritairement à droite. Mais les personnes âgées, et notamment les femmes âgées, pèsent assez lourd dans cette catégorie.

3°) Catégories socio-culturelles

On retiendra ici le niveau d'instruction et la religion.

Tableau 16

		F. Mitterrand	V. Giscard d'Estaing
Ensemble	100 %	49	51
Niveau d'instruction			
- Primaire	100	51	49
- Technique	100	49	51
- Secondaire	100	43	57
- Supérieur	100	49	51
Religion			
- Catholique très pratiquant	100	23	77
- Catholique peu pratiquant	100	49	51
- Catholique non pratiquant	100	74	26
- Autre religion	100	64	36
- Sans religion	100	86	14

Le niveau d’instruction, mesuré de façon assez grossière, introduit peu de variations par rapport au partage moyen. La religion, au contraire, apparaît comme la variable la plus discriminante, plus encore que la variable socio-professionnelle : les catholiques très pratiquants sont à près de 80 % en faveur de la droite et les « sans religion » à plus de 85 % en faveur de la gauche. Et c’est bien la variable religieuse qui agit.

Le tri du vote en fonction de la religion et du sexe n’introduit par exemple aucune remise en cause de la relation observée :

Tableau 17

Religion	Sexe (%)		F. Mitterrand	V. Giscard d’Estaing
- Catholiques très pratiquants	Hommes	100	21	79
	Femmes	100	24	76
- Catholiques peu pratiquants	Hommes	100	49	51
	Femmes	100	48	52
- Catholiques non pratiquants	Hommes	100	74	26
	Femmes	100	74	26
- Sans religion	Hommes	100	86	14
	Femmes	100	80	20

Guy Michelat et Michel Simon ont montré pour leur part que la variable religieuse, plus discriminante que la variable de classe, jouait au sein de chaque classe sociale comme on vient de montrer qu’elle jouait chez les hommes comme chez les femmes⁴⁰.

6. Les enquêtes post-électorales effectuées en 1978 et en 1979 montrent que ces grandes relations sont relativement stables (tableaux 18 à 22). Elles permettent aussi,

⁴⁰ MICHELAT (G.) et SIMON (M.), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Éditions sociales, 1977, 500p. Les auteurs donnent (p. 418) le croisement de l’intention de vote (en 1966) par la profession du chef de ménage et la pratique religieuse. Cf. mon compte rendu dans la *Revue française de science politique*, 28 (6), décembre 1978, pp. 1113-1118.

en retenant le partage des votes au premier tour, d'affiner l'analyse en considérant les différents courants au sein de la gauche comme au sein de la majorité⁴¹.

1°) Variables socio-démographiques

Les relations établies plus haut se retrouvent en 1978 et en 1979. Sans la moindre surprise pour 1978, avec quelques nuances pour les élections européennes où le RPR souffre chez les femmes et les personnes âgées d'avoir attaqué la légitimité présidentielle et où le PC est « anormalement » féminin.

⁴¹ Enquêtes post-électorales effectuées par la SOFRES du 28 mars au 5 avril 1978 auprès de 2 000 personnes et du 13 au 18 juin 1979 auprès de 1 000 personnes constituant dans les deux cas des échantillons représentatifs de la population électorale âgée de 18 ans et plus en métropole.

Tableau 18 : variables socio-démographiques

			Extrême gauche	PC	PS et RG	UDF	RPR
a. 1978							
Ensemble*		100 %	3	21	25	21	22
Sexe	Hommes	100	3	24	25	19	20
	Âge	Femmes	2	19	25	22	24
	18-24 ans	100	9	28	25	17	15
	25-34 ans	100	5	26	24	18	17
	35-49 ans	100	3	19	25	20	24
	50-64 ans	100	1	20	24	22	23
	65 ans et plus	100	-	15	25	27	28
b. 1979							
Ensemble*		100 %	3	21	24	28	16
Sexe	Hommes	100	4	20	26	25	17
	Âge	Femmes	2	21	22	31	15
	18-24 ans	100	8	23	24	20	15
	25-34 ans	100	2	25	29	20	13
	35-49 ans	100	3	20	26	27	18
	50-64 ans	100	2	21	19	27	19
	65 ans et plus	100	1	15	20	42	16

* Ni les divers ni les écologistes ne figurent sur ces tableaux, soit 8 % en 1978 et 5 % en 1979.

2°) Variables socio-économiques

Tableau 19 : variables socio- économiques

		Extrême gauche	PC	PS et RC	UDF	RPR
a. 1978						
Ensemble*	100 %	3	21	25	21	22
Profession du chef de ménage						
- Agriculteur	100	1	9	17	33	31
- Petit commerçant, artisan	100	-	14	23	25	26
- Cadre supérieur, industriel, profession libérale	100	5	9	15	27	30
- Cadre moyen, employé	100	6	18	29	14	20
- Ouvrier	100	4	36	27	16	14
- Inactif, retraité	100	-	17	26	25	26
b. 1979						
Ensemble*	100	3	21	24	28	16
Profession du chef de ménage						
- Agriculteur	100	2	14	13	37	29
- Petit commerçant, artisan	100	4	11	17	29	25
- Cadre supérieur, industriel, profession libérale	100	2	6	23	33	22
- Cadre moyen, employé	100	2	19	28	24	16
- Ouvrier	100	5	34	28	17	10
- Inactif, retraité	100	2	17	20	37	16

Les structures sont très comparables en 1978 et en 1979 et rappellent de près celles de 1974. On notera cependant le net progrès du Parti communiste chez les agriculteurs

* Ni les divers ni les écologistes ne figurent sur ces tableaux, soit 8% en 1978 et 5% en 1979.

aux élections européennes (en liaison avec sa position contre l'élargissement de la Communauté) et le net recul du RPR chez les cadres supérieurs.

3°) Variables socio-culturelles

Je n'ai retenu ici que la religion, et même, faute de données sur les autres religions, les divers degrés de pratique du catholicisme⁴² et l'absence de religion.

Tableau 20 : variables socio- culturelles

		Extrême gauche	PC	PS et RC	UDF	RPR
a. 1978						
Ensemble*	100 %	3	21	25	21	22
- Catholique pratiquant régulier	100	1	2	13	39	31
- Catholique pratiquant occasionnel	100	-	11	20	28	33
- Catholique non pratiquant	100	3	24	30	17	20
- Sans religion	100	6	49	29	4	6
b. 1979						
Ensemble*	100 %	3	21	24	28	16
- Catholique pratiquant régulier	100	-	6	12	42	28
- Catholique pratiquant occasionnel	100	-	10	17	46	19
- Catholique non pratiquant	100	4	23	29	23	14
- Sans religion	100	6	45	27	7	9

Cette fois encore, les structures sont impressionnantes en 1979 comme en 1978 et en 1974. Les catholiques pratiquants n'ont pas hésité à voter massivement pour la liste de Mme Veil aux élections européennes, en dépit de la campagne sur l'avortement. 70 %

⁴² Pour la discussion des indicateurs religieux, cf. PEYREFITTE (Ch.), « Religion et politique », SOFRES, *L'opinion française en 1977*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, pp. 117-134.

des pratiquants réguliers votent à droite en 1978 et 1979 alors que les « sans religion » votent à gauche à raison de 84 % en 1978 et de 78 % en 1979.

7. Des structures aussi fortes sont fascinantes. Peut-être même au sens propre du mot : fasciné par la régularité des relations d'ordre mises en évidence, on risque de ne pas assez critiquer les conditions de leur production. À cet égard, *deux problèmes* méritent pourtant d'être considérés : celui des effectifs des différentes classes et celui de l'ampleur des variations au sein de chaque classe.

Considérons le jeu de la variable religieuse en 1978. Si l'on regroupe les partis de gauche et les partis de droite dans le tableau ci-dessus, on obtient les résultats suivants en pourcentage des suffrages exprimés par classe de pratique :

Tableau 21

		Gauche	Droite
- Praticants réguliers	100	16	70
- Praticants occasionnels	100	31	61
- Non pratiquants	100	57	37
- Sans religion	100	84	10

Considérons maintenant ce que devient cette structure fascinante quand on pondère les résultats par les effectifs de chaque classe (en % de l'ensemble)⁴³.

Tableau 22

	Base	Gauche	Droite
- Praticants réguliers	170	27	119
- Praticants occasionnels	140	43	85
- Non pratiquants	500	285	185
- Sans religion	150	126	15

⁴³ Les effectifs sont tirés de l'article de Christel Peyrefitte cité ci-dessus, p. 125.

Cette nouvelle façon de présenter la relation change évidemment beaucoup l'impression qu'elle produit. Au lieu de considérer que le vote de droite « s'explique » en grande partie par la pratique catholique, on est obligé de considérer que près de la moitié des électeurs de droite (200 sur 404) sont soit non pratiquants soit sans religion. En d'autres termes, il y a presque autant de chances qu'un électeur de droite soit non pratiquant ou sans religion que catholique pratiquant régulier ou occasionnel.

La vigilance est d'autant plus nécessaire que les effectifs des différentes classes sont inégaux. Or cela n'est pas propre à la variable religieuse. Les effectifs des différents groupes socio-professionnels sont par exemple les suivants dans l'électorat potentiel en 1975⁴⁴ (tableau 23).

Tableau 23 : Répartition de 1 000 électeurs
par groupe socio-professionnel et par sexe en 1975

GSP	Hommes	Femmes	Ensemble
0. Agriculteurs	65	30	47
1. Salariés agricoles	16	2	9
2. Patrons de l'industrie et du commerce	67	31	47
3. Professions libérales et cadres supérieurs	66	18	41
4. Cadres moyens	89	66	77
5. Employés	80	129	106
6. Ouvriers	321	89	198
7. Personnels de service	15	47	32
8. Autres catégories	25	5	14
Ensemble des actifs	744	417	571
9. Personnes non actives	256	583	429
Total	1 000	1 000	1 000

⁴⁴D'après LÉVY (M.), « Le corps électoral », *Population et société, loc. cit.*, p. 3.

La pondération par les effectifs ci-dessus entraîne par exemple que les 27 % d'ouvriers qui votent pour Valéry Giscard d'Estaing représentent plus d'électeurs (53 ‰) que les 72 % d'agriculteurs qui votent pour lui (40 ‰). Je ne prétends certes pas faire ici une découverte ! Mais combien de commentaires politiques et, ce qui est plus grave, scientifiques passent hardiment de la mise en évidence des structures à l'explication des phénomènes, interprétant implicitement des pourcentages de « pénétration » comme des pourcentages de « composition » : on parlera par exemple d'électorat rural et vieux pour l'électorat de Valéry Giscard d'Estaing parce que ce candidat fait mieux que son rival parmi les ruraux et les électeurs âgés en oubliant que ces catégories sont très minoritaires parmi ceux qui votent pour lui.

Les effectifs ne sont pas seuls en cause dans l'interprétation abusive des relations d'ordre établies par l'analyse multivariée des enquêtes électorales. L'importance des différences enregistrées d'une classe à l'autre dans la distribution du phénomène doit être soigneusement évaluée. Un « renversement de majorité » est spectaculaire mais n'a pas toujours beaucoup de sens du point de vue de l'analyse sociologique : noter que François Mitterrand aurait été élu si les hommes seuls avaient voté fait impression mais cela ne doit pas conduire à oublier que 47 % des hommes ont voté pour Valéry Giscard d'Estaing. Les quelque 6 % qui font la différence ne peuvent pas peser davantage dans l'interprétation que ces 47 %. Or, ce type d'interprétation abusive se rencontre partout. Quel apprenti sociologue ne serait ravi de découvrir une structure comme celle-ci et en serait tenté de l'interpréter en termes de causalité ? (tableau 24)

Tableau 24

	Effectifs	Candidat A	Candidat B
Classe 1	100	60	40
2	100	55	45
3	100	50	50
4	100	45	55
5	100	40	60

Mais il suffit de transformer ce tableau comme ci-dessous (tableau 25) pour voir que les individus qui déterminent la structure ne sont que 6 % de l'ensemble (30 sur 500).

Tableau 25

	Effectifs	Candidat A		Candidat B	
Classe					
1	100	50	$\begin{matrix} +10 \\ +5 \end{matrix}$	$\leftarrow \begin{matrix} -10 \\ -5 \end{matrix}$	50
2	100	50			50
3	100	50			50
4	100	50	$\begin{matrix} -5 \\ -10 \end{matrix}$	$\rightarrow \begin{matrix} +5 \\ +10 \end{matrix}$	50
5	100	50			50
Total	500				

Prenons garde en conséquence de ne pas plus oublier les « niveaux » que les effectifs quand on examine les tableaux de relations qui mettent en évidence les principaux corrélats de comportement électoral. Quand les deux sources d’erreur se combinent, l’interprétation devient tout à fait trompeuse comme dans l’exemple suivant où la variable « explicative » apparemment si « structurante » n’explique pas grand-chose (4 %) (tableau 26).

Tableau 26

Tableau en %			Avec pondération					
	A	B	Classe	Effectifs	A		B	
Classe de la variable								
1	60	40	1	50	25	$\begin{matrix} +5 \\ +5 \end{matrix}$	$\leftarrow \begin{matrix} -5 \\ -5 \end{matrix}$	25
2	55	45	2	100	50			50
3	50	50	3	200	100			100
4	45	55	4	100	50	$\begin{matrix} -5 \\ -5 \end{matrix}$	$\rightarrow \begin{matrix} +5 \\ +5 \end{matrix}$	50
5	40	60	5	50	25			25
			Total	500				

8. Cela ne signifie certes pas que ni la religion ni la classe sociale n'exercent d'influence sur les choix électoraux. *Un simple coup d'œil comparatif* sur la sociologie électorale dans les autres démocraties pluralistes montre que *ces deux variables sont en effet les plus discriminantes dans presque tous les pays*. Cela ressort bien en particulier du manuel comparatif sur le comportement électoral publié sous la direction de Richard Rose en 1974⁴⁵. Cette étude porte sur douze pays qu'on peut diviser en trois familles du point de vue de la variable la plus discriminante pour l'analyse du comportement électoral. La première famille compte cinq pays où la religion apparaît comme la variable la plus discriminante sur la base d'une analyse de segmentation⁴⁶ (tableau 27). Dans ces cinq pays, l'ordre d'importance des variables explicatives est en effet le suivant :

Tableau 27

	Allemagne		Pays-Bas		Italie		Belgique		Canada
1	Religion								
2	Classe sociale	2	Classe sociale	2	Classe sociale	2	Région	2	Région
				3	Région	3	Classe sociale	3	Classe sociale

La seconde famille est constituée par les pays dans lesquels la classe sociale est la plus discriminante des variables explicatives (tableau 28). On y trouve les trois pays scandinaves de l'échantillon et l'Australie, ainsi que la Grande-Bretagne si l'on retient pour la classe des critères éthiques plutôt que des variables objectives comme la profession et l'éducation :

⁴⁵ ROSE (R.) (ed.), *Electoral Behavior: a Comparative Handbook*, New York/London, Free Press/Collier Macmillan, 1974, 753 p. Commentaire par LANCELOT (A.), *European Journal of Political Research*, 1975, n° 3, pp. 413-424.

⁴⁶ Segmentation effectuée par la technique de « l'arbre » (automatic interaction detector).

Tableau 28

	Finlande		Suède		Norvège		Australie		Grande-Bretagne
1	Classe sociale	1	Ethnique de classe						
				2	Religion				

La troisième famille est constituée par deux pays – l’Irlande et les États-Unis – dans lesquels la principale variable explicative est l’identification à une tradition politique remontant à une guerre civile plus ou moins lointaine (tableau 29). Ces deux pays sont naturellement totalement différents l’un de l’autre sous tous les autres rapports, l’Irlande étant aussi homogène que les États-Unis sont hétérogènes du point de vue de la région, de la race ou de la religion.

Tableau 29

	Irlande		États-Unis
1	Tradition politique	1	Tradition politique
2	Classe sociale	2	Région
		3	Race
		4	Classe sociale

Afin de donner une estimation chiffrée de l’importance de la variable la plus explicative dans chaque système politique, j’ai fait figurer ci-dessous la part de la variance totale expliquée par cette variable d’après les analyses de segmentation présentées dans le manuel comparatif dirigé par Richard Rose (tableaux 30 et 31).

Tableau 30

1. Groupe des pays où la religion est la variable la plus discriminante :

	Part de la variance totale expliquée par la religion (%)	Part de la variance totale expliquée par la segmentation (%)
Pays-Bas	50,1	51,2
Belgique	23,3	34,5
Italie	20,3	28,3
Allemagne	12	19,7
Canada	8	15

Tableau 31

2. Groupe des pays où la classe sociale est la variable la plus discriminante :

	Part de la variance totale expliquée par une variable de classe (%)	Part de la variance totale expliquée par la segmentation (%)
Suède	32	37,9
Finlande	31,8	33,2
Norvège	24,3	37,9
Australie	8,9	14,6
Grande-Bretagne	7,1 ⁴⁷	12

Au total, on le voit, la proportion de la variance totale expliquée par les variables de classe et de religion est souvent très grande par rapport à la proportion de la variance totale expliquée par la segmentation. Mais celle-ci est, somme toute, assez faible. Le comportement électoral se laisse difficilement réduire à quelques variables explicatives.

⁴⁷ En utilisant la propriété du logement comme indicateur de la condition sociale.

9. Un retour au cas français va me permettre de le montrer d'une autre manière. J'ai en effet été frappé – comme François Goguel⁴⁸ – *par l'extraordinaire permanence de la géographie électorale des grandes tendances de l'esprit public au cours des trente dernières années*, ces « trente glorieuses » dont Jean Fourastie a montré⁴⁹ qu'elles ont plus changé la France que les cent ou cent cinquante ans qui les ont précédées. Prenons d'abord la mesure de la permanence des structures géographiques de la distribution des votes en examinant les cartes à deux consultations distantes de 28 ans où la droite est rassemblée : le référendum du 5 mai 1946 où elle prône le non au premier projet de Constitution de la IV^e République et où elle l'emporte par 53 % des suffrages exprimés et le second tour de l'élection présidentielle de 1974, le 19 mai, où Valéry Giscard d'Estaing l'emporte par 50,7 % (cartes 25 et 26). La ressemblance est frappante, surtout si on corrige la carte de 1974 pour tenir compte du jeu des facteurs personnels liés aux candidatures : le recul en Aquitaine s'explique beaucoup par le fait que nombre d'électeurs chabanistes déçus par la défaite de leur champion au premier tour n'ont pas voulu voter pour son vainqueur au second⁵⁰. Or que de changements durant cette trentaine d'années dans les « variables clés » du comportement électoral ! La France, urbaine à 53 % en 1946, l'est à 68 % en 1975. Pendant la même période la répartition de la population active a été profondément modifiée⁵¹ (tableau 32).

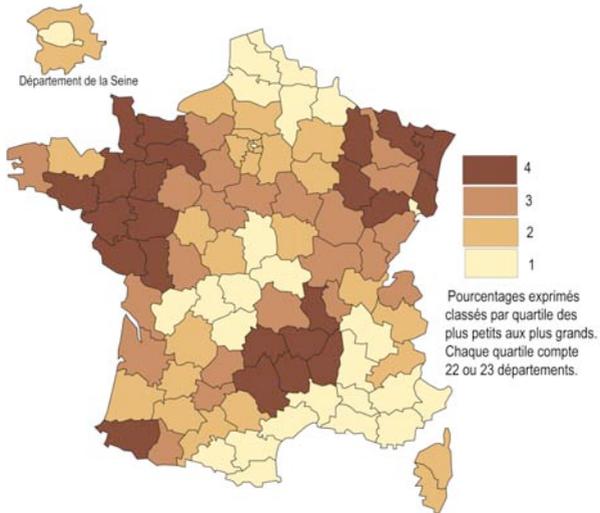
⁴⁸ Cf. DENIS (N.), « Du 5 mai 1946 au 19 mai 1974 », *Revue française de science politique*, 24 (5), octobre 1974, pp. 893-910, et LANCELOT (A.), « La relève et le sursis », *Projet*, n° 88, septembre-octobre 1974, pp. 941-958.

⁴⁹ FOURASTIE (J.), *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979, 301 p.

⁵⁰ Il en va de même en Haute-Saône et en Haute-Marne où deux personnalités gaullistes proches du radicalisme (MM. Jenneney et Pisani) soutenaient F. Mitterrand le 19 mai après avoir soutenu J. Chaban Delmas quinze jours plus tôt.

⁵¹ FOURASTIE (J.), *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, *op. cit.*, p. 85.

Carte 25 : Votes « non » au référendum du 5 mai 1946



Carte 26 : Votes « Giscard d'Estaing » au 2^e tour de l'élection présidentielle le 19 mai 1974

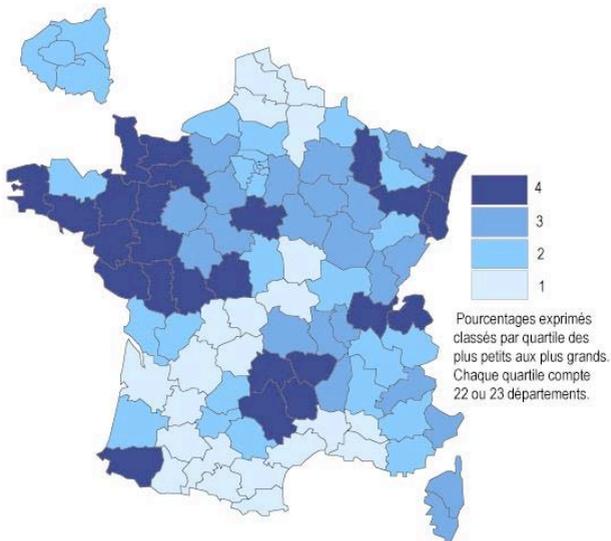


Tableau 32 : Répartition de la population active (%)

	1946	1975
Secteur primaire	36	10
Secteur secondaire	32	39
Secteur tertiaire	32	51
Total	100	100

La pratique religieuse elle-même a beaucoup baissé, notamment au cours des dix dernières années. En 1946, on compte environ 33 % de catholiques pratiquants réguliers dans la population et 8 % seulement de « sans religion »⁵². Trente ans plus tard, la proportion des pratiquants réguliers a diminué de moitié (17%) et celle des « sans religion » a pratiquement doublé (15 %).

Doit-on en conclure que la permanence géographique est un artefact créé par une cartographie départementale qui privilégie la superficie du territoire et donc la France rurale par rapport à la France urbaine ? La question mérite d'être posée car on observe souvent à un niveau plus fin que le département des changements électoraux qui correspondent assurément à des changements sociologiques. Pourtant, l'objection est loin d'être décisive parce que la France urbaine connaît également des cas frappants de pérennité des structures de la géographie électorale, comme Jean Ranger l'a très bien montré pour Paris de 1876 à 1977⁵³, et parce que les changements électoraux paraissent souvent comme amortis par rapport aux changements économiques et sociaux sur le plan local : les résultats électoraux témoignent sur la longue période d'une indéniable « viscosité » sur un territoire donné. La variable géographique n'est pas une variable neutre, une procédure commode de distribuer les données dans un ensemble classé. C'est une variable active : d'une façon plus ou moins directe, chaque

⁵² D'après BOULARD (F.), « Du bon usage des sondages d'opinion », *La semaine religieuse d'Angers*, n° 28, 16 juillet 1972, pp. 440-447.

⁵³ RANGER (J.), « Droite et gauche dans les élections à Paris (1965-1977) : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, pp. 789-819, pp. 806-811.

circonscription renvoie à une collectivité locale. Derrière l'agrégation statistique, une société se cache, avec ses réseaux d'inter-relations, ses courants d'influence, ses idées dominantes, souvent liées à la densité de tel ou tel groupe social⁵⁴.

10. Cette société n'est pas immuable mais elle est relativement stable si l'on songe au *renouvellement démographique* qui l'affecte à tout moment. Ce renouvellement est d'une ampleur considérable. Revenons par exemple à la comparaison du référendum du 5 mai 1946 et de l'élection présidentielle de 1974. Des 24 657 000 inscrits de 1946, on peut estimer à environ 14 109 000 ceux qui sont morts avant l'élection de 1974 ; ce qui revient à fixer à 10 548 000 le nombre de survivants. Ceux-là ne représentent plus que 35,4 % des 29 778 000 inscrits de 1974 qui comptent 19 230 000 électeurs qui étaient trop jeunes pour voter en 1946. La stabilité géographique des résultats électoraux paraît encore plus fascinante quand on tient compte de ce rapide calcul : le partage des voix est apparemment immuable alors que près de deux électeurs sur trois ont changé. Résultat d'autant plus remarquable qu'on aurait pu imaginer – à la suite de certains auteurs et, notamment de David Butler et Donald Stokes⁵⁵ – que la relève démographique aurait des conséquences appréciables sur le partage des voix. Dans *Political Change in Britain*, David Butler et Donald Stokes considèrent en effet que ce facteur explique une part notable du changement électoral en Grande-Bretagne. L'arrivée dans l'électorat de jeunes cohortes d'électeurs massivement favorables au socialisme ayant plus que compensé la surmortalité dont sont frappées les classes populaires qui votent pour le Parti travailliste et qui fait qu'un électeur travailliste participe en moyenne dans sa vie à une élection de moins qu'un électeur conservateur. Ce mécanisme ne semble pas avoir joué en France avec la même intensité. La principale raison réside à mon sens dans le fait que les cohortes d'électeurs âgés qui ont voté en 1946 mais ont disparu avant 1974 n'étaient pas beaucoup plus conservatrices que les cohortes de jeunes qui les ont remplacées. Ces cohortes âgées sont en effet celles qui ont donné à la gauche des majorités absolues en avril 1936, novembre 1946 et janvier 1956. Inversement les jeunes – relativement plus à gauche que leurs aînés – n'en ont pas moins subi le vent de droite qui a soufflé en France de 1958 à 1968. À cette raison

⁵⁴ Joseph KLATZMANN a bien montré par exemple que le taux de vote communiste est d'autant plus élevé chez les ouvriers que ceux-ci sont plus nombreux dans la population, KLATZMANN (J.), « Comportement électoral et classe sociale : étude du vote communiste à Paris et dans la Seine », DUVERGER (M.) et al. (dir.), *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, A. Colin, 1957, XVI-567 p.

⁵⁵ BUTLER (D.) and STOKES (D.), *Political Change in Britain: the Evolution of Electoral Choice*, London, Macmillan, 2^e ed., 1974, 500 p., pp. 211-243.

de fond s'ajoute le fait que la « démographie différentielle » affecte moins la France que la Grande-Bretagne en raison de la plus grande complexité sociale et politique de l'ensemble français. Pierre Favre l'a bien montré en tentant d'appliquer à la France le schéma de Butler et Stokes⁵⁶. En Grande-Bretagne, la démographie différentielle joue de trois façons : par la mortalité différentielle suivant le sexe, par la mortalité différentielle suivant le groupe social et par la fécondité différentielle suivant le groupe social. Ces trois facteurs existent bien en France : sur 1 000 hommes de 20 ans, 155 survivent à 80 ans, alors que chez les femmes la proportion est de 270 sur 1 000 ; sur 1 000 manœuvres de 35 ans, 498 seulement survivent à 70 ans, de même que 576 OS du secteur privé et 590 OS du secteur public alors que le taux de survie est de 719 pour 1 000 chez les cadres supérieurs et professions libérales ; de même 1 000 agriculteurs ont en moyenne 1 450 enfants alors que 1 000 employés n'en ont que 1 000. Mais la structure sociale ne se laisse pas réduire si facilement à ce type d'oppositions binaires. L'espérance de vie la plus forte se rencontre chez les instituteurs publics dont 732 survivent à 70 ans sur 1 000 en activité à 35 ans. De même, les cadres moyens ont un taux de survie supérieur aux agriculteurs (663 pour 1 000 contre 653) et les employés de bureau un taux très comparable à celui des patrons de l'industrie et du commerce (633 pour 1 000 pour les employés du secteur public et 623 pour 1 000 pour ceux du secteur privé contre 631 pour les patrons). Même diversité pour la fécondité : faible chez les employés et cadres moyens (1 000 enfants pour 1 000 parents employés, 850 enfants pour 1 000 parents cadres moyens), elle est du même ordre dans les professions libérales (1 000 enfants pour 1 000 parents) et à peine supérieure chez les patrons de l'industrie et du commerce (1 050 enfants pour 1 000 parents). Les familles ouvrières sont en revanche plus fécondes (1 150 enfants pour 1 000 parents) sans atteindre la fécondité des agriculteurs (1 450 pour 1 000). Dans cette diversité, on perd vite la belle netteté sociologique de l'effet démographique différentiel : les strates supérieures se mêlent aux strates inférieures pour la mortalité comme pour la fécondité. Dans ces conditions, les conséquences politiques ne peuvent être très importantes. D'autant moins que les relations entre la structure sociale et le vote sont complexes : chaque camp tire ses voix de catégories à mortalité précoce et à mortalité tardive, à fécondité forte et à fécondité faible. Pierre Favre n'en arrive pas moins à estimer que la démographie différentielle avantage, d'environ 1 % des suffrages exprimés, la coalition de droite par rapport à la coalition de gauche au milieu des années 1970. Ce n'est pas

⁵⁶ FAVRE (P.), « La mort de l'électeur », *Revue française de science politique*, 26 (5), octobre 1976, pp. 865-898.

absolument négligeable dans un pays où les élections se gagnent « à la marge » mais ce n'est évidemment pas un facteur explicatif des résultats électoraux.

La prise en considération du renouvellement démographique nous met cependant sur la voie de l'explication en montrant qu'il ne faut pas considérer ces résultats d'un point de vue strictement individualiste. Les hommes changent, les structures électorales demeurent. Le phénomène est encore plus frappant là où le jeu des migrations s'ajoute au mouvement naturel de la population. Pierre Favre note ainsi⁵⁷ que Jean Ranger a relevé que « dans la 31^e circonscription de Paris, comprenant, en 1965, 40 000 inscrits, on compte environ, entre 1965 et 1974, 40 000 radiations des listes électorales et 38 000 inscriptions nouvelles. Il y a, dans ce cas extrême, du fait de la mortalité et de l'inscription de jeunes électeurs, mais surtout du fait des migrations internes à la région parisienne, un renouvellement à peu près total de la population d'une circonscription ». Or les deux quartiers qui composent cette circonscription (Charonne et Le Père Lachaise dans le 20^e arrondissement) ont appartenu constamment pendant cette période à la zone de force de l'extrême gauche à Paris, comme ils lui appartiennent depuis le début de la III^e République⁵⁸. Les « vecteurs individuels » ont été remplacés mais « l'esprit des lieux » demeure car il s'agit d'une culture enracinée dans une société.

11. Les limites pratiques qu'impose aux sondages d'opinion la taille des échantillons interdisent généralement de tenir compte de l'existence de cette « culture locale » dans l'examen des relations entre le vote et les variables sociologiques. Or, les valeurs moyennes qui figurent dans les tableaux de tris présentés plus haut sont très trompeuses. Rien ne le montre mieux que l'étude que François Goguel a consacrée à l'élection présidentielle de 1965⁵⁹. François Goguel cherche dans cette étude quels milieux sociaux sont les plus favorables aux principaux courants, incarnés à l'époque par le général de Gaulle, François Mitterrand et Jean Lecanuet, dans un échantillon d'une dizaine de départements représentatifs de la diversité des traditions locales. Dans chaque cas, François Goguel compare la structure sociale dans l'ensemble du département et dans les cantons qui sont respectivement les plus favorables à chaque

⁵⁷ FAVRE (P.), « La mort de l'électeur », *loc. cit.*, p. 898.

⁵⁸ RANGER (J.), « Droite et gauche dans les élections à Paris (1965-1977) : le partage d'un territoire », *loc. cit.*, pp. 806-809.

⁵⁹ GOGUEL (F.), « Analyse des résultats », Centre d'étude de la vie politique française, *L'élection présidentielle des 5 et 19 décembre 1965*, Paris, A. Colin, 1970, pp. 393-457.

candidat. Considérons avec lui les résultats pour le général de Gaulle et François Mitterrand dans deux départements de tradition opposées, l’Ille-et-Vilaine et la Haute-Vienne (tableaux 33 et 34).

Tableau 33

	% de la population active		
	Agriculteurs	Ouvriers	Cadres moyens, employés
Ille-et-Vilaine			
Ensemble du département	40,2	24,6	21,8
7 cantons les plus favorables à de Gaulle	64,8	14,9	10,7
7 cantons les plus favorables à Mitterrand	19	31	34,6

Tableau 34

	% de la population active		
	Agriculteurs	Ouvriers	Cadres moyens, employés
Haute-Vienne			
Ensemble du département	31,8	32,5	21,9
7 cantons les plus favorables à de Gaulle	10,1	39,3	34,8
7 cantons les plus favorables à Mitterrand	51,2	27,2	9,9

En Ille-et-Vilaine, département orienté à droite et représentatif de l’Ouest clérical, le gaullisme tire sa force des zones les plus rurales et n’intéresse que faiblement les zones ouvrières alors que la gauche est la plus forte dans les milieux liés à l’urbanisation et à l’industrialisation. En Haute-Vienne, en revanche, département orienté à gauche de longue date, le gaullisme apparaît comme une force urbaine liée aux couches sociales

modernes, alors que l'opposition de gauche remporte ses succès les plus massifs dans les couches paysannes qui lui échappaient totalement en Ille-et-Vilaine. Cette inversion complète montre bien que la tradition politique locale peut jouer un rôle aussi important que la condition sociale dans la détermination des votes. Les statisticiens mettent à bon droit les analystes en garde contre « l'illusion écologique » qui peut entacher les corrélations calculées sur des unités collectives. Mais le géographe est en droit de mettre en garde à son tour le spécialiste des enquêtes contre « l'illusion individualiste » qui entache les corrélations établies en faisant abstraction du milieu dans lequel vivent les individus.

12. J'ai identifié plus haut ce « milieu » à *une culture enracinée dans une société*. Jean Ranger rend sensible ces deux aspects dans sa présentation de la géographie politique de Paris⁶⁰ : « Au-delà du cadre bâti, qui identifie souvent les activités et les modes de vie, combien de « petits faits vrais » un promeneur politique ne relèverait-il pas ? Voici la sortie de la messe dominicale dans les beaux quartiers : les journaux qu'on propose aux fidèles ne sont pas exactement ceux que d'autres militants diffusent, à la même heure, sur les marchés des quartiers populaires. Ici et là on rencontrera, outre les sièges nationaux, les antennes locales des partis politiques : s'il s'agit de partis de gauche, c'est le siège de la section territoriale, tout encombré de militants à certaines heures de jour ; s'il s'agit de partis de droite, ce sera plutôt la permanence du député ou du conseiller, quelquefois installée dans les bureaux d'un petit journal d'arrondissement. Et si notre curieux a la chance de croiser quelques manifestations, il pourra constater que les thèmes et les acteurs ne sont pas les mêmes selon qu'on défile à la Bastille ou à l'Étoile. Peut-être aura-t-il le goût d'achever sa promenade sur une hauteur d'où l'on peut « lire » la capitale, comme le fait, à la fin du XIX^e siècle, de la terrasse du Sacré-Cœur, le héros du Paris de Zola : « Tout l'Est de la ville, les quartiers de misère et de travail, semblaient submergés dans les fumées roussâtres, où l'on devinait le souffle des chantiers et des usines ; tandis que, vers l'Ouest, vers les quartiers de richesse et de jouissance, la débâcle du brouillard s'éclairait, n'était plus qu'un voile fin, immobile de vapeur. » La description naturaliste ne répond peut-être plus tout à fait à notre sensibilité, elle n'exprime certainement pas avec exactitude la réalité parisienne d'aujourd'hui, mais elle signale la vieille opposition de deux univers sociaux, culturels et politiques, inscrits dans la géographie parisienne. Pour « lire » Paris comme le fait le

⁶⁰ RANGER (J.), « Droite et gauche dans les élections à Paris (1965-1977) : le partage d'un territoire », *loc. cit.*, pp. 802-803.

héros de Zola, le déchiffrer ou le décoder, il faut en connaître la langue, le chiffre ou le code ; bref, l'interpréter comme un système de significations politico-sociales. Cette « interprétation » peut être le fait de la sociologie et du langage scientifique. Mais elle est aussi présente dans le champ social, dans l'objet même de la sociologie. Elle est vécue par les acteurs qui ont besoin de principes d'intelligibilité pour se repérer et agir dans la société. Cette interprétation de la société n'est pas nécessairement unique. Sans doute certains de ses traits sont-ils communs à tous les systèmes d'interprétation qui coexistent dans un espace-temps déterminé. Mais d'autres ne sont présents que dans certains systèmes, ou encore s'articulent d'une façon originale suivant les systèmes. Suivant la discipline à laquelle on se réfère et l'aspect qu'on veut privilégier, on appelle « consciences »⁶¹, « mémoires »⁶², « mythes »⁶³, « rites »⁶⁴ ou « idéologies »⁶⁵ ces systèmes symboliques. Peu importe, l'essentiel est d'abord de reconnaître leur rôle fondamental dans la détermination des comportements politiques, contrairement à l'hypothèse de travail trop simpliste choisie par Pierre George en 1946 suivant laquelle « l'ensemble des facteurs déterminants des opinions politiques du plus grand nombre émane de la condition économique et sociale des citoyens »⁶⁶.

La société ne voit pas s'affronter « classe contre classe » des groupes sociaux dont les intérêts antagonistes sont évidents « en soi ». Elle voit s'affronter en revanche des forces collectives qui véhiculent des systèmes de signification, c'est-à-dire des interprétations de la société et des modèles d'action collective et individuelle. Ces systèmes symboliques « définissent » les intérêts des uns et des autres – avec ce que cette définition peut avoir de répressif autant que d'expressif⁶⁷ – ainsi que leurs droits

⁶¹ FOUCEYROLLAS (P.), *La conscience politique dans la France contemporaine*, Paris, Denoël, 1963, 339 p.

⁶² NORA (P.), « Quatre coins de la mémoire », *H. Histoire*, n° 2, juin 1979, pp. 9-31.

⁶³ LÉVI-STRAUSS (C.), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 455 p. (cf. chapitre sur « La structure des mythes »).

⁶⁴ BON (F.), « Qu'est-ce qu'un vote ? », *H. Histoire*, n° 2, juin 1979, pp. 105-121.

⁶⁵ ANSART (P.), *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, 213 p. Cf. aussi TOUCHARD (J.) et al., *Histoire des idées politiques*, Paris, PUF, 7^e éd., 1975, 870 p.

⁶⁶ GEORGE (P.), « Étude préliminaire des conditions économiques et sociales de la vie politique dans une commune de la Seine : Bourg-la-Reine », Ch. MORAZE (dir.), *Étude de sociologie électorale*, Paris, A. Colin, 1947, pp. 67-87.

⁶⁷ Cf. sur ce point LANCELOT (A.), « Partis politiques », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 112, Paris, pp. 578-583.

et leurs devoirs. Et c'est finalement la configuration de ces systèmes d'interprétation et leurs « rapports de force » qui structurent le champ politique local.

13. Que ces configurations et ces rapports de force s'inscrivent dans la société et en épousent la morphologie est évident. Les intérêts liés à la stratification sociale sont parmi ceux qu'il est le plus facile de mobiliser. Mais la liaison n'est pas automatique. Les systèmes d'interprétation se modifient en effet assez lentement. Ils peuvent durer par transmission culturelle sans autre justification que leur évidence historique. *Reste qu'ils ont dû apparaître à un moment donné.* Les historiens apportent sur ce point des lumières remarquables. L'analyse de deux maîtres-livres, celui de Paul Bois sur *Les Paysans de l'Ouest*⁶⁸ et celui de Maurice Agulhon sur *La République au village*⁶⁹, devrait le montrer.

Dans sa thèse, Paul Bois cherche à savoir comment et quand est apparue dans le département de la Sarthe la division politique qui opposait encore en 1956 la partie située à l'Ouest du département, conservatrice et naguère cléricale et la partie située au Sud-Est, progressiste et anticléricale. Sous la III^e République, la division – mise en lumière par André Siegfried – est nette dès 1871. Sous la II^e République, elle apparaît dès 1848, à la première élection au suffrage universel. Il faut donc en chercher les causes plus loin dans le temps. Par delà la Monarchie restaurée, qui ne donnait guère au peuple la possibilité de s'exprimer, Paul Bois remonte aux grands ébranlements de la Révolution. Il note alors que l'insurrection chouanne a prospéré dans la région qui vote à droite au milieu du XX^e siècle et n'a pas réussi dans celle qui soutient la gauche. Le clivage est donc plus ancien. Paul Bois en arrive à étudier les Cahiers de doléances rédigés pour les États généraux de 1789. Cette fois la division actuelle du département n'apparaît pas. Bien plus, les positions sont inversées. La zone occidentale, orientée à droite aujourd'hui, exprime dans ses cahiers un anticléricalisme assez fort – contre le clergé décimateur – tandis que la zone Sud-Orientale, aujourd'hui tournée vers la gauche, est plus modérée. On en conclut que le changement s'est produit pendant la Révolution, entre les États généraux et l'insurrection chouanne. L'étude des élections révolutionnaires et l'analyse des structures sociales dans le Haut-Maine à cette époque auxquelles Paul Bois procède avec une rigueur exemplaire révèlent que s'est développé

⁶⁸ BOIS (P.), *Paysans de l'Ouest: des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, Flammarion, 1971, 384 p.

⁶⁹ AGULHON (M.), *La République au village: les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.

alors à l'Ouest du département un conflit très aigu entre les paysans – relativement prospères – et la bourgeoisie des villes à propos de l'achat des terres du clergé. Convoitant ces terres qu'elle pense pouvoir acheter du fait de la hausse des céréales, la paysannerie s'est sentie cruellement frustrée lorsque la bourgeoisie s'en est emparée. Au Sud-Est, en revanche, les paysans plus pauvres ne peuvent rêver à l'achat de terres. Leur prolétarianisation les condamne à trouver dans le tissage des toiles un revenu d'appoint. Ils se sentent donc solidaires de la bourgeoisie marchande qui écoule leurs produits et cherche à travers la Révolution à supprimer les entraves à la liberté du commerce. Cette bourgeoisie incarne en effet la Révolution libérale de 1789. C'est par réaction contre elle que les paysans de l'Ouest se sont lancés dans la chouannerie. C'est pour des raisons politiques, d'opposition à la Révolution, qu'ils ont embrassé la cause de l'Église qu'ils critiquaient sévèrement quand ils espéraient s'approprier ses propriétés. Le facteur religieux paraît ici second par rapport au facteur politique. Il a seulement entretenu un clivage fondamental, économique et social « en dernière instance », mais inséparable de son expression politique. On notera que la déférence, vis-à-vis des cadres sociaux dans laquelle on a vu l'une des raisons du comportement conservateur, ne s'applique nullement ici. S'il y a conformisme déférent, c'est dans le Sud-Est du département où les paysans épousent la cause des bourgeois. Dans l'Ouest, l'attitude de droite est une attitude de refus, on serait tenté de dire de « lutte de classe » tant le phénomène étudié par Paul Bois évoque la naissance d'une conscience de classe dans un groupe social qui prend conscience de lui-même dans la haine de ceux qui l'ont frustré d'une proie à portée de la main.

L'étude de Maurice Agulhon porte sur un tout autre terroir, le Var, au début du XIX^e siècle. *La République au village* cherche à élucider pourquoi et comment la « Provence blanche » de 1815 est devenue la « Provence rouge » de 1851, celle qui entre en insurrection contre le coup d'État du Prince Président. L'essentiel de la conversion s'explique davantage par un facteur politico-culturel – les structures de la démocratie – plutôt qu'un facteur économique-social – les structures de la modernité. « S'il est à peu près évident que les secteurs régionaux bouleversés par un développement rapide, que les prolétariats, en somme, de Toulon à La-Garde-Freinet, sont radicalisés, le radicalisme des bourgs ruraux ou des villages forestiers se dessine sans rien devoir à des mutations progressistes de l'économie (p. 147). Ce radicalisme, il s'explique avant tout par l'influence politique « des classes porteuses des caractères propres de l'histoire nationale », à savoir la bourgeoisie au début du XIX^e siècle. « On en trouverait la preuve *a contrario*, note Maurice Agulhon, dans les différences de mentalités qui séparent

aujourd'hui encore l'ancien comté de Nice des pays provençaux de la rive droite du Var. Les structures sont semblables, mais le comté a vécu sous le régime sarde (de 1814 à 1860) la période que nous étudions ici, alors que, pour notre département, cette période a été française, et par conséquent moderne et libérale [...]. Sur chaque rive du Var, on peut considérer que les masses du petit peuple étaient naturellement et également vouées au traditionalisme religieux; mais à l'est du fleuve, la classe intellectuelle était contrainte au conformisme, tandis qu'à l'Ouest, elle était sollicitée par la Révolution. Ainsi, gagnant de proche en proche, les courants partis de Paris et de Turin finissaient-ils par transformer le petit fleuve Var en une frontière spirituelle» (p. 473). L'influence « intellectuelle » ou « spirituelle » des élites empêche de retenir « toute dichotomie radicale entre peuple et notables » et conduit à porter « l'attention explicative sur les milieux intermédiaires (artisans, petits intellectuels), sur les statuts intermédiaires (électorat censitaire municipal), sur les réseaux d'influence intermédiaire (vie des associations par exemple) » (p. 474). Ces milieux ont permis la transmission au peuple de l'évolution libérale des élites, quitte à céder la place à la fin de la période à d'authentiques élites populaires formées par le militantisme démocratique. « Dans un schéma idéal [...], on pourrait opposer une structure socio-politique "verticale", fondée sur le patronage, et favorisant le conservatisme, à une structure "horizontale", fondée sur l'association égalitaire et débouchant normalement sur la démocratie. Mais on peut remarquer que la démocratie elle-même, si naturelle qu'elle paraisse en ce milieu "associationniste" qu'est le Midi, a dû y cheminer d'abord par la structure verticale du patronage [...] Tout se passe comme si l'on allait de la droite à la gauche, autrement dit de la structure à patronage, qui est conservatrice, à la structure égalitaire, qui est démocratique, par une étape intermédiaire: un "patronage démocratique" » (pp. 480-481). « C'est une conclusion un peu décevante au premier abord, pour une histoire vouée au petit peuple, que ce rattachement des explications décisives à l'étage social supérieur au sien, qui est aussi celui de la politique classique » (pp. 472-473). Décevante, peut-être, mais fort suggestive quant à la cristallisation dans l'électorat à un moment donné d'un « système d'interprétation » façonné par les élites.

Faut-il s'arrêter au début du XIX^e siècle ou à la fin du XVIII^e pour trouver l'événement-matrice qui fait cristalliser des structures mentales durables? Les historiens de la religion invitent à remonter plus loin, comme le rappelait François Goguel en 1951⁷⁰: « Les choses se compliquent encore si [...] nous ne nous bornons pas à une géographie

⁷⁰ GOGUEL (F.), « Esquisse d'un bilan », F. GOGUEL et G. DUPEUX, *La sociologie électorale: esquisse d'un bilan, guide de recherche*, Paris, A. Colin, 1951, pp. 14-15 p.

actuelle du catholicisme, mais tentons d'en connaître l'histoire : tel ordre religieux (le chapitre de Brioude), largement possessionné en terres, paraît avoir exercé sur le peuple rural une action répulsive, dont les traces durent encore aujourd'hui, alors que tel autre, secourable aux malheureux (les Béates du Velay), vaut encore aux partis qui se réclament du catholicisme le bénéfice d'un préjugé favorable. Les limites des diocèses de l'Ancien Régime [...] peuvent réapparaître aujourd'hui sur la carte des votes, tantôt, comme pour celui de Valence, par suite d'une conversion épiscopale au protestantisme suivie par les fidèles ; tantôt, comme pour ceux de Cambrai et de Boulogne, parce que l'un a connu il y a deux siècles une série d'archevêques plus soucieux de la Cour de Versailles que de leur clergé, alors que le zèle de leurs voisins ne s'est pas démenti pendant plusieurs décades ; tantôt, comme pour celui d'Auxerre, parce que le long règne d'un évêque zélé, mais janséniste, a rebuté des populations que décourageaient une théologie et une morale trop rigoureuses. »

Un historien de la Bretagne, Michel Lagrée, établit pour sa part de façon tout à fait convaincante la filiation historico-géographique sur quatre siècles de la tradition politique contre-révolutionnaire dans la région de Vitré à l'est de Rennes⁷¹ : des ligueurs de la fin du XVI^e siècle aux conservateurs de la fin du XX^e en passant par les chouans de 1799, les insoumis de 1821 à 1832, les ultra-légitimistes de 1848 et les légitimistes de 1877... « Il est rare de pouvoir vérifier à ce point le rôle de rétroaction que peut jouer le domaine de la conscience, donc de la superstructure idéologique, par rapport à la réalité matérielle, et sa considérable inertie. Ligue, chouannerie, hostilité à Louis-Philippe, résistance aux Inventaires, enseignement libre, crainte des Rouges, chaque époque pose ses questions, qui trouvent des réponses différentes, mais tout se passe comme si seule changeait la trame, la chaîne restant continue » (p. 407).

14. La pérennité de ces « climats politiques » et des systèmes d'interprétation qu'ils traduisent conduit à s'interroger sur *les conditions de la transmission des valeurs et des attitudes politiques dans le temps*. À cet égard, les études de la « socialisation politique » ont montré que la direction et l'intensité des choix politiques (les préférences et le degré d'engagement) étaient très largement transmises par héritage d'une génération à

⁷¹ LAGRÉE (M.), « La structure pérenne, événement et histoire en Bretagne orientale. XVI^e et XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. XXIII, juillet-septembre 1976, pp. 394-407.

l'autre et enracinées dès l'enfance ou l'adolescence⁷², surtout en ce qui concerne les grandes orientations (gauche, droite, abstention). La famille n'est cependant pas le seul agent de la socialisation : l'école – avec ses maîtres et ses camarades –, l'église, le mouvement de jeunes, le syndicat jouent un rôle plus ou moins grand, tantôt – le plus souvent – pour renforcer l'influence de la famille, tantôt – plus rarement – pour la contredire. À ces agents différenciés s'ajoutent de plus en plus de nos jours les moyens de communication de masse, notamment la télévision, dont l'influence niveleuse peut progressivement atténuer les différences de « climat » politique. Il en va sans doute de même de tout ce qui tend à faire éclater les sociétés fermées, rurales ou ouvrières, qui étaient jadis des sortes d'isolats culturels. La société « brassée » issue de l'urbanisation et de la « tertiarisation » accélérées que la France connaît depuis une vingtaine d'années est évidemment moins favorable à l'enracinement des traditions politiques et électorales. François Goguel l'a bien montré en étudiant les effets de la modernisation économique sur le comportement politique des citoyens⁷³. Mais il a observé en même temps que les zones restées à l'écart de la modernisation accentuaient encore leur orientation traditionnelle pour conclure : « De toute manière, il apparaît que la nature de l'orientation politique traditionnelle des différents départements constitue, aujourd'hui encore, un facteur très important de leur comportement électoral, facteur dont l'existence d'une mutation progressive tend à amortir l'effet mais qu'une mutation régressive tend au contraire à renforcer. Sans doute y a-t-il là une conséquence des migrations intérieures, qui diluent la tradition là où se concentrent des citoyens originaires de diverses régions, mais la renforcent jusqu'au raidissement là où ne subsiste qu'un noyau de population autochtone de plus en plus âgé. » (pp. 87-88).

15. *La pérennité* de systèmes d'interprétation qui structurent le champ électoral est naturellement *assurée par les forces politiques* qui entretiennent en permanence leur pouvoir intégrateur et réducteur. Frédéric Bon a remarquablement démonté ce processus : « Quel que soit le type de données ou de techniques utilisées, les études sur le comportement électoral convergent d'abord sur un système tertiaire simple : gauche, droite et abstention. Cela ne signifie pas que tous les conflits politiques finissent par se

⁷² Cf. PERCHERON (A.), *L'univers politique des enfants*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 254 p., et PERCHERON (A.) et al., *Les 10-16 ans et la politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, 278 p.

⁷³ GOGUEL (F.), *Modernisation économique et comportement électoral*, Paris, A. Colin, 1969, 88 p.

superposer au conflit droite-gauche mais simplement que le travail du discours politique est de réduire les conflits multiformes à l'opposition droite-gauche : cléricaux et anticléricaux, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, républicains et royalistes, bourgeois et prolétaires, dreyfusards et anti-dreyfusards, résistants et collaborateurs, tous ces clivages ont été tour à tour ou simultanément rabattus sur l'axe droite-gauche. Ces opérations mobilisent des ressources intellectuelles considérables et une rhétorique très élaborée. Car chacun sait qu'il existe des ouvriers de droite et des bourgeois de gauche, des catholiques progressistes et des anticléricaux conservateurs. Mais, comme le récit mythique, les idéologies politiques sont structurées pour gérer et réduire les contradictions. Ce travail du discours s'effectue parfois contre la volonté des acteurs, car il est commandé d'abord par les structures de la langue politique. Le Parti communiste dont l'idéologie est organisée selon d'autres principes a été longtemps très réservé quant à l'usage des termes de droite et de gauche. Il a pourtant dû payer son insertion comme partenaire actif du jeu politique par l'alignement de son propre système de pensée sur les catégories du langage politique dominant. Ce mécanisme pourrait expliquer pourquoi le débat sur la pertinence des catégories de droite et de gauche est sans issue. [...] Je concèderais volontiers (aux uns) que l'opposition droite-gauche constitue une mythologie, à condition de bannir de ce terme toute connotation péjorative et de l'accepter dans le sens anthropologique que lui donne Lévi-Strauss. Et j'admettrais (avec les autres) que cette mythologie est d'une redoutable efficacité. Cela signifie que les catégories de la gauche et de la droite existent d'abord comme formes de l'expression politique avant de se définir par un contenu. En d'autres termes, la relation entre l'opposition droite-gauche et les conflits qu'elle traduit à telle ou telle époque de la vie politique française est arbitraire. Les acteurs politiques ne sont pas, pour autant, libres de manipuler à leur guise la signification de ces notions. Ils les reçoivent entièrement formées par l'histoire politique de la France⁷⁴. »

16. *Les institutions peuvent jouer un rôle très important dans la formulation des termes de l'enjeu électoral*: lorsque le système politique fonctionne avec une logique proportionnaliste (représentation proportionnelle pour la désignation de députés, proportionnelle de fait pour la désignation de l'exécutif), l'enjeu des élections est rarement réduit au choix d'une majorité de gouvernement. Il s'agit plutôt de représenter dans toutes leurs nuances les familles spirituelles de l'électorat : les « systèmes d'interprétation » tendent alors à se multiplier et les forces qui les proposent

⁷⁴ BON (F.), « Qu'est-ce qu'un vote ? », *loc. cit.*, pp. 114-115.

privilégient leur spécificité par rapport à leur éventuelle parenté avec d'autres systèmes. Tout change lorsque les institutions sont organisées au contraire autour du principe de majorité. L'enjeu des élections devient alors directement décisif du point de vue du choix d'une majorité de gouvernement. Cela entraîne une réduction progressive de l'enjeu à l'alternative majorité-opposition. Les « systèmes d'interprétation » tendent alors à privilégier leurs ressemblances et à se fondre dans des synthèses plus larges. L'histoire électorale de la France sous la V^e République illustre parfaitement ce phénomène que j'ai qualifié de « *mutation majoritaire* ».

Au point de départ électoral de la V^e République, le référendum du 28 septembre 1958 est une manifestation de quasi-unanimité (79,2% de oui) qui place le général de Gaulle sous le signe de l'arbitrage non-partisan⁷⁵ : aux élections qui suivent, les 23 et 30 novembre, le chef du gouvernement n'autorise aucun groupement à se prévaloir de son nom « même sous la forme d'un adjectif ». Dès lors, le succès du parti « gaulliste », l'UNR, est loin de correspondre à celui des oui (20,4 % en ajoutant à l'UNR tous les divers gaullistes). Les électeurs ont pu avoir le sentiment de « faire respecter leur oui » en votant modéré, MRP, radical ou socialiste. La SFIO ne se présente-t-elle pas alors comme « à l'avant-garde de la V^e République » ? Le ralliement au oui des partis de droite, du centre et de la gauche non communiste les a empêchés de trop souffrir de l'apparition de la nouvelle formation gaulliste et a maintenu une dispersion relativement équilibrée des électeurs entre eux. Dans le camp du non, en revanche, qui est constitué pour l'essentiel par le Parti communiste flanqué par la petite Union des forces démocratiques, l'échec est patent et le tribut très lourd : les communistes perdent plus d'un million et demi d'électeurs.

Les consultations de l'automne 1962 bouleversent ce paysage politique. Le 28 octobre, le général de Gaulle fait adopter par référendum la réforme de la Constitution qui établit l'élection du président de la République au suffrage universel : les oui l'emportent par 61,7 %. Ce succès remporté par le général contre la coalition de tous les « partis de jadis » ne va profiter qu'au seul parti gaulliste dans les élections législatives des 18 et 25 novembre qui suivent la dissolution de l'Assemblée. Car ce parti est ouvertement soutenu cette fois par le chef de l'État, conduit bon gré mal gré par la nature même de la réforme qu'il a fait adopter et par les dimensions moins

⁷⁵ Cf. BOURRICAUD (F.), « L'arbitre, le public et les oppositions », *Revue de l'action populaire*, n° 193, décembre 1965, pp. 1157-1170, et BOURRICAUD (F.), « L'arbitre contesté et les nostalgies centristes », *Projet*, n 2, février 1966, pp. 179-188.

exceptionnelles de son succès référendaire à passer du rôle de leader national d'unanimité au rôle de leader d'une majorité. L'UNR-UDT gagne près de deux millions et demi de suffrages par rapport à 1958 au détriment des anciens partis du oui de 1958 qui sont passés à l'opposition : la SFIO et, surtout, le MRP et le CNI. La consigne en faveur du non donnée par ces deux partis en octobre 1962 n'a pas été suivie, dans la meilleure des hypothèses, par plus du cinquième de leurs électeurs. Cela s'est traduit par un transfert massif aux élections législatives en faveur des gaullistes qui recueillent environ la moitié des voix modérées de 1958 et le tiers des voix MRP. Il s'en faut cependant cette fois encore que le succès du parti gaulliste corresponde géographiquement et statistiquement à celui des oui trois semaines plus tôt : l'UNR-UDT ne recueille guère que la moitié des votes positifs. Cet écart marque la limite de la mutation des comportements électoraux en 1962. Certains électeurs ont sauté le pas et mis en accord leur vote législatif et leur vote référendaire ; d'autres se sont arrêtés en chemin. Mais le second tour des législatives, le 25 novembre 1962, donne un coup de pouce supplémentaire à la mutation majoritaire. Fonctionnant pour la deuxième fois depuis 1958, mais dans un tout autre esprit, le mode de scrutin, conforté par l'orientation majoritaire de la vie politique, va retrouver sa vieille pente : le retour au clivage droite-gauche⁷⁶. Au scrutin de ballottage, les électeurs se conduisent en effet le plus souvent comme s'ils voyaient dans la victoire d'une des deux tendances fondamentales de l'opinion le véritable enjeu du scrutin. Si l'on considère les 227 circonscriptions (sur 369 ballottages) où deux candidats seulement restaient en présence, le conflit paraît être celui de la droite et de la gauche traditionnelles dans quatre cas sur cinq alors que l'opposition du gaullisme et du « cartel des non » ne touche guère qu'une trentaine de circonscriptions. À gauche, la tactique d'alliance circonstancielle avec le Parti communiste définie par Guy Mollet le 12 novembre s'étend d'ailleurs bien au-delà des duels : dans la plupart des 129 circonscriptions où s'affrontaient trois candidats, un seul d'entre eux représente la gauche contre deux candidats de droite (le plus souvent un gaulliste et un modéré ou un MRP). Au total, la « discipline républicaine » est effectivement appliquée par les candidats. Elle est aussi, dans l'ensemble, ratifiée par les électeurs : la quasi-totalité des suffrages communistes se reporte au second tour sur les candidats socialistes ou radicaux ; le report des socialistes et des radicaux sur les communistes est moins massif mais il est assurément beaucoup plus large qu'on ne le prévoyait compte tenu des relations entre partis de

⁷⁶ LANCELOT (A.), « Note sur le second tour des élections de novembre 1962 », *Revue française de science politique*, 13 (2), juin 1963, pp. 315-324.

gauche depuis dix ans. À droite, le rapprochement des formations est moins net, encore qu'apparaisse entre les deux tours le groupe des Républicains indépendants qui rallie officiellement au camp gaulliste une partie des notables modérés sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing. Mais la mobilité des électeurs y pourvoit en partie. Les notables de droite ou du centre battus au premier tour se retirent souvent sans consentir à un désistement explicite ; au second tour, leurs électeurs se retrouvent cependant à peu de choses près derrière les candidats gaullistes. De leur côté, les électeurs gaullistes du premier tour privés de leurs candidats ne répugnent apparemment pas toujours à soutenir au scrutin de ballottage un modéré ou un centriste adversaire déclaré de la politique présidentielle : le clivage au sein de la droite paraît secondaire par rapport au clivage droite-gauche renaissant.

Ce grand tournant de 1962 matérialisé par les scrutins du 28 octobre (référendum), du 18 novembre (premier tour des législatives) et du 25 novembre (deuxième tour) aboutit à donner à la coalition gaulliste (UNR-UDT et Républicains indépendants) la majorité absolue à l'Assemblée nationale. La France est entrée dans un autre système politique et le processus qui l'y a conduite ne va pas cesser de développer ses effets jusqu'aux élections de 1974 et 1978. Trois grandes étapes peuvent être distinguées de ce point de vue qui ont été ouvertes chacune par une élection présidentielle : la période décembre 1965-avril 1969, la période juin 1969-mars 1973 et la période postérieure à mai 1974.

La première est la phase proprement gaulliste de la mutation majoritaire. Elle comporte quatre grandes consultations nationales : l'élection présidentielle de 1965, les législatives de 1967 et de 1968 et le référendum d'avril 1969. Ces consultations sont liées deux à deux. L'élection présidentielle de 1965 et l'élection de mars 1967 se commandent en effet l'une l'autre. La première définit le système de forces – et donc les termes de l'enjeu – qui va persister durant toute la période en opposant trois grandes familles : le gaullisme, la gauche et le centre droit d'opposition. Elle fait faire en outre un pas de plus à l'électorat français dans le sens de la mutation majoritaire. Il faut d'ailleurs distinguer ici le premier et le second tour. Au premier tour, le 5 décembre 1965, c'est la gauche qui paraît en flèche de ce point de vue : candidat unique en la personne de François Mitterrand et orientation « gouvernante » donnée au vote en faveur de ce candidat qui projette de dissoudre l'Assemblée et de faire voter par le futur Parlement les grandes options qu'il propose. Le général de Gaulle, pour sa part, refuse de se lier à la logique du mécanisme qu'il a institué. Pour lui, l'élection est plus un référendum de ratification qu'une véritable compétition : ni programme, ni parti n'ont

de sens dans cette optique. Quant à Jean Lecanuet, il paraît croire au retour à des combinaisons parlementaires puisqu’il ne prévoit pas de dissoudre l’Assemblée. Au second tour, le général de Gaulle est contraint par le ballottage à se conduire comme un leader de majorité : il reconnaît la légitimité de l’équipe qui l’entoure et prend soin d’utiliser tout son « temps de parole » pour expliquer sa politique au pays. C’est au tour de François Mitterrand de se comporter comme dans un référendum en tentant de ressusciter, le temps d’un scrutin, une sorte de cartel des non dans l’électorat.

Les élections législatives de 1967 ont été largement présentées à l’époque comme le troisième tour de l’élection présidentielle de 1965. Elles sont de fait autant marquées par cette élection que les législatives de novembre 1962 avaient été marquées par le référendum de combat d’octobre et que les législatives de novembre 1958 l’avaient été par le référendum d’unanimité de septembre. C’est dire à quel point l’orientation des institutions conditionne le résultat des élections. Les législatives de 1967 voient en effet la confirmation de la mutation majoritaire amorcée en 1962 et établie en 1965. Du point de vue du gaullisme, cette mutation se traduit par la réduction progressive de l’écart qui sépare le gaullisme présidentiel et le gaullisme législatif. Réduction qui résulte d’un double mouvement : la dégradation de l’unanimité présidentielle et la promotion de la minorité législative comme en témoignent les résultats suivants (tableau 35).

Tableau 35

	Référendum septembre 1958	Référendum octobre 1962	Élection présidentielle 1965	
			1 ^{er} tour	2 ^e tour
Gaullisme présidentiel	79,2	61,7	43,7	54,5
	23 novembre 1958	18 novembre 1962	5 mars 1967	
Gaullisme législatif	20,4	35,4	37,8	

Du point de vue de la gauche, la mutation majoritaire est également profonde. Elle n'apparaît pas dans le total des suffrages (41,8 % sans l'extrême gauche en 1962, 32,2 % en 1965, 41,1 % toujours sans l'extrême gauche en 1967) mais dans leur restructuration : le regroupement de la gauche non communiste dans la Fédération de la gauche sous la conduite de François Mitterrand et la signature d'un accord de désistement réciproque avec le Parti communiste ont redonné au mythe de l'union de la gauche une nouvelle jeunesse. Le second tour des législatives de 1967 montre que ce mythe peut être mobilisateur et qu'il peut même attirer une part importante des centristes d'opposition⁷⁷. Le Centre est en effet placé dans une situation paradoxale par la mutation majoritaire : il est progressivement laminé par les deux grandes coalitions montantes (18,5 % en 1962, 15,8 % en 1965, 13,4 % en 1967) mais ses électeurs sont de plus en plus en position d'arbitrer : en 1967, ils ont failli empêcher le nouveau succès de ce qu'on appelle désormais la majorité, nouveau « système d'interprétation » construit par l'évolution du système politique national.

Les élections législatives de 1968 et le référendum d'avril 1969 peuvent être rapprochés comme les consultations de 1965 et de 1967. Et pas seulement comme le Capitole et la Roche Tarpéienne comme on pourrait le croire puisque juin 1968 voit le triomphe de « l'ordre » gaulliste sur le Mouvement de mai et qu'avril 1969 voit la défaite et le départ du général de Gaulle. En vérité, ces deux scrutins, marqués par les événements de mai 1968, constituent le point d'aboutissement de la mutation majoritaire pour le gaullisme. En juin 1968, l'UDR triomphe : elle obtient à elle seule 43,6 % des suffrages au premier tour et même 50,9 % au tour utile (celui où a eu lieu l'élection, le premier dans 154 cas et le second dans 316 en 1968). La minorité partisane de 1958 s'est hissée au niveau de la majorité absolue en voix comme en sièges. Et cette victoire est autant celle de Georges Pompidou, coalisant le parti de l'Ordre et attirant sur ce thème une partie de électeurs de la gauche et du centre épouvantés par les désordres de mai, que du Guide providentiel dont l'inspiration a paru quelque peu flotter pendant la crise. En considérant que les élections de juin n'ont pas « verrouillé » la situation et qu'il faut répondre d'une manière ou d'une autre au défi de Mai 1968 sur son propre terrain, de Gaulle va transformer la dualité virtuelle du gaullisme présidentiel et du parti de l'Ordre en divorce. Pour faire la preuve de sa

⁷⁷ LANCELOT (A.) et WEILL (P.), « Les transferts de voix du premier au second tour des élections de mars 1967 : une analyse de régression », Centre d'étude de la vie politique française, *Les élections législatives de mars 1967*, Paris, A. Colin, 1971, pp. 373-388.

légitimité personnelle, il demande au pays d'approuver par référendum un projet de réforme régionale et de réforme du Sénat. Le choix d'un mauvais terrain, l'existence d'un recours rassurant en la personne de Georges Pompidou, la défection du centre droit animé par Valéry Giscard d'Estaing et la permanence de l'opposition de la gauche se conjuguent pour entraîner la défaite politique du général de Gaulle qui n'obtient que 46,8 % de oui, un peu plus que l'UDR au premier tour de juin 1968, mais nettement moins qu'au tour utile (près de 500 000 voix).

Moins de deux mois après cette défaite, qui clôt la période du gaullisme du Général auquel la logique majoritaire était profondément étrangère, la victoire de Georges Pompidou à l'élection présidentielle consacre la relève par la majorité. La majorité du 15 juin 1969 qui élit Georges Pompidou résulte d'une nouvelle synthèse du côté du parti de l'Ordre : aux gros bataillons du gaullisme s'ajoutent les Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing qui rentrent au bercail et une fraction du Centre qui se rallie derrière MM. Duhamel, Fontanet et Pleven. Continuité et ouverture : les « régicides » siègent au Conseil autour de l'héritier ; la page gaullienne est tournée, reste la majorité qui consolide son assise. Du côté de l'opposition, la mutation majoritaire semble au contraire avoir suspendu ses effets. Le terrible ébranlement de mai-juin 1968 et les événements de Tchécoslovaquie ont atteint de plein fouet l'union de la gauche : le centre gauche radical se détache de la Fédération créée par François Mitterrand et la crise s'installe entre le Parti communiste et la gauche non communiste. Est-ce la chance d'une synthèse centriste ? On peut le croire en voyant l'audience dont Alain Poher bénéficie au début de sa campagne⁷⁸. Mais les limites du phénomène apparaissent vite : la logique du système pousse à la polarisation droite-gauche. L'effondrement passager de la gauche non communiste permet certes à Alain Poher de fédérer la droite d'opposition et le centre gauche et de coiffer de justesse le candidat communiste au premier tour et de figurer ainsi au second, mais avant même le jour du scrutin son entreprise paraît condamnée. De fait, il ne faudra pas longtemps pour que la gauche retrouve le chemin de l'union. La gauche non communiste épurée par le départ des radicaux centristes se rassemble au nouveau Parti socialiste autour d'un nouveau « système d'interprétation » et renoue avec les communistes au point de signer avec eux un programme commun de gouvernement en juin 1972.

⁷⁸ LANCELOT (A.) et WEILL (P.), « L'évolution politique des électeurs français de février à juin 1969 », *Revue française de science politique*, 20 (2), avril 1970, pp. 249-281.

Le centre d'opposition se retrouve dans la situation de 1967, coincé entre les deux blocs. Seule sa composition a varié : une partie du centre droit s'est ralliée à la majorité mais le Parti radical de Jean-Jacques Servan-Schreiber est venu la remplacer, quitte à perdre sur sa gauche les quelques élus et les quelques militants qui fondent le MRC et rejoignent le camp du programme commun. Pour les élections législatives de 1973, la logique institutionnelle a donc de nouveau pris le dessus : les deux ébranlements successifs de 1968 et 1969 n'ont entraîné aucun reclassement fondamental et l'on se trouve dans une situation comparable à 1967. À quelques détails près : la majorité pompidolienne est moins ambiguë que la majorité gaulliste et s'inscrit plus clairement dans « l'espace idéologique », de la droite au centre droit ; la gauche propose une synthèse plus homogène du fait de la défection du centre gauche et de la signature d'un programme de gouvernement ; le centre « réformateur » est recentré par la présence des radicaux. Les résultats des élections traduisent ce retour aux structures idéologiques de 1967 (tableau 36).

Tableau 36

Coalitions strictes			Grandes tendances		
	1967	1973		1967	1973
Gauche	41,1	42,1	Gauche (avec extrême et divers)	45,0	46,7
Majorité	37,8	37,9	Majorité	37,8	37,9
Centre d'opposition	13,4	12,5	Centre et droite non gaulliste	17,2	15,4

Cette parenté globale ne va pas sans quelques reclassements : poussée socialiste dans les anciens fiefs gaullistes, déplacement de la clientèle du centre des fiefs de la droite non gaulliste vers les classes moyennes urbaines, enracinement de la majorité dans la sociologie traditionnelle des forces conservatrices aux dépens du gaullisme « interclasses » issu de la Résistance et du retour unanimiste de 1958.

La dernière phase de la mutation majoritaire s'ouvre en 1974 à l'occasion de l'élection présidentielle causée par la disparition brutale de Georges Pompidou. La gauche du programme commun a, dès le premier tour, un candidat commun, François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste et artisan de l'union depuis 1965. La majorité et le centre d'opposition parviennent de leur côté à en dégager un au second : Valéry Giscard d'Estaing. Ce regroupement s'explique par la configuration du premier tour où deux candidats prétendaient parler à la fois au nom du centre et de la majorité : Jacques Chaban-Delmas, soutenu par le gros de l'UDR et les centristes ralliés en 1969 (le Centre Démocratie et Progrès), et Valéry Giscard d'Estaing soutenu par les Républicains indépendants, le centre droit d'opposition (le Centre démocrate) et une partie de l'UDR (derrière Jacques Chirac). Fort de ses qualités personnelles et ayant su apparemment présenter le meilleur « mixte » de continuité et de changement, Valéry Giscard d'Estaing écrase Jacques Chaban-Delmas au premier tour et devient au second le candidat commun de l'ancienne majorité et de l'ancien centre d'opposition face au candidat commun de la gauche. La bipolarisation en germe dans la réforme constitutionnelle de 1962 est achevée. De Gaulle ne l'avait certes pas voulue, pas plus qu'il n'aurait apprécié cette France coupée en deux et l'élection de celui qui critiquait naguère son « exercice solitaire du pouvoir » et dont la défection a sans doute été déterminante dans la défaite d'avril 1969. Mais la logique du système était des plus contraignantes. Sans doute est-il facile de le reconnaître *a posteriori*. Mais je crois l'avoir dit d'emblée. En 1967, en tout cas, je conclusais ainsi mon étude sur les élections législatives : « Quant à la majorité, elle a lieu à la fois de se réjouir et de s'interroger. Le pays a, une fois de plus, ratifié l'orientation du nouveau régime mais il a presque eu l'insolence de se passer de ses fondateurs, placés devant cette "vocation minoritaire" qu'ils refusent d'envisager bien qu'elle soit le fait de toute majorité démocratique. L'électorat a voté "oui" au premier tour ; il a voté "mais" au second. L'avenir appartient-il au "oui, mais" de Valéry Giscard d'Estaing ? On le saura, sans doute, au plus tard en 1972 (date prévue pour l'élection présidentielle). Il est clair en tout cas que le gaullisme ne peut survivre à son inspirateur sans achever la conquête de la droite dont l'appoint lui sera nécessaire pour compenser la perte sur la gauche que ne manquerait pas d'entraîner la disparition du chef de l'État. C'est dire que si le centre institué n'est plus en mesure d'arbitrer, la configuration des majorités à venir dépend plus que jamais d'une petite fraction des électeurs du Marais⁷⁹. »

⁷⁹ LANCELOT (A.), « Les élections des 5 et 12 mars 1967 », *Projet*, n° 15, 1967, pp. 549-562.

Le second tour de l'élection présidentielle de mai 1974 marque à coup sûr le sommet de la mutation majoritaire amorcée douze ans plus tôt. Que de chemin parcouru depuis le référendum du 28 septembre 1958 (tableau 37).

Tableau 37

	Référendum 28 septembre 1958	Élection présidentielle 19 mai 1974	
Oui	79,2	V. Giscard d'Estaing	50,6
Non	20,8	F. Mitterrand	49,3

Mais cette mutation est autant le fruit de la nécessité institutionnelle que du désir profond des forces politiques et notamment des deux exclus de la compétition directe, le Parti communiste à gauche et le mouvement gaulliste à droite. La nécessité de l'union et l'affirmation de différences irréductibles constituent donc les deux pôles contradictoires qui structurent en permanence la scène électorale française. Les élections législatives de 1978 en apportent une confirmation exemplaire. Par leurs caractéristiques essentielles, ces élections ne remettent pas en cause l'acquis de la mutation majoritaire. Elles voient en effet s'affronter deux coalitions à vocation majoritaire, la coalition des communistes, socialistes et radicaux de gauche d'une part, et la coalition des gaullistes et des giscardiens d'autre part. Chacune de ces deux coalitions est d'accord pour affirmer qu'elles s'opposent sur deux « projets de société » différents. Mais il est clair que, sans le **corset** des institutions majoritaires, ces deux coalitions voleraient en éclats. La campagne révèle en effet plus que des fissures dans chaque camp. À droite, le RPR, issu du mouvement gaulliste, cherche à empêcher le rééquilibrage de la majorité à ses dépens. Il y parvient en partie grâce au dynamisme de son chef et à la faiblesse organisationnelle de ses concurrents giscardiens qui ne s'unissent dans l'UDF qu'en dernière extrémité. À gauche, la rupture est encore plus grave : l'union a perdu son dynamisme et l'alliance a perdu la foi quand les partis signataires du programme commun n'ont pu s'accorder pour remettre à jour leur « texte sacré ». Après la rupture de septembre 1977, le Parti communiste ne semble plus présent dans la barque de la gauche que pour l'entraîner plus sûrement vers le fond. Les événements n'ont pas, depuis lors, atténué cette double contestation qui, à droite comme à gauche, frappe de précarité la mutation achevée en 1974. Mais la

permanence des contraintes institutionnelles continue de jouer, au moins sur le plan électoral, en faveur des coalitions à vocation majoritaire.

17. Pendant la période où elle s'est progressivement établie au niveau des élections nationales, la mutation majoritaire a également fait sentir ses effets *au niveau des élections locales*. Cette contagion, renforcée par l'adoption de dispositions juridiques poussant à la bipolarisation (scrutin de liste bloquée majoritaire pour les élections municipales dans les communes de plus de 30 000 habitants depuis 1964, élimination des candidats ayant obtenu au premier tour moins de 10 % des inscrits aux cantonales), a été surtout sensible dans les années 1970. Mais elle est visible sous certains traits dès 1964-1965, notamment à gauche⁸⁰. Sur ce plan, la mutation majoritaire aboutit à réduire l'écart entre le vote local et le vote national, en substituant progressivement les « systèmes nationaux d'interprétation » aux « systèmes locaux » véhiculés notamment par des notables. Les rapports de force au niveau local tendent alors à « reproduire » ceux qu'on enregistre dans les élections nationales⁸¹. Un des signes de cette tendance peut être trouvé dans la diminution régulière des élections acquises au premier tour dans les élections cantonales où les fiefs personnels sont de moins en moins assurés (tableau 38).

⁸⁰ Pour F. Goguel, le fait essentiel du renouvellement cantonal de 1964 est : « bien plus que des modifications en somme minimales dans la répartition des suffrages entre tendances politiques, un changement de portée beaucoup plus grande dans la tactique des partis au 2^e tour : il s'agit de la cessation de l'isolement dans lequel le PCF était encore confiné par les autres partis de gauche en 1961. L'« union des gauches » a été presque partout réalisée au 2^e tour, et les suffrages communistes, socialistes et radicaux se sont alors le plus souvent regroupés sans difficulté sur un seul candidat », GOGUEL (F.), « Les élections cantonales des 8 et 15 mars 1964 », *Revue française de science politique*, 14 (3), juin 1964, pp. 556-562. Sur les élections municipales de 1965, cf. BURNIER (M.-A.), LANCELOT (A.) et RANGER (J.), « Les élections municipales des 14 et 21 mars 1965 : l'union des gauches et l'extrême droite dans la Seine », *Revue française de science politique*, 15 (5), octobre 1965, pp. 917-930.

⁸¹ Cf. notamment LANCELOT (A.), « La reproduction des législatives dans le puzzle cantonal », *Projet*, n° 80, décembre 1973, pp. 1221-1227.

Tableau 38

	% d'élections acquises au 1 ^{er} tour			
Première série	1961 68,8	1967 64,6	1973 50,7	1979 42,8
Deuxième série	1964 62,0	1970 60,77	1976 48,1	

La politisation et la nationalisation des scrutins locaux – éclatantes depuis 1974⁸² – entraînent également une réduction du fort abstentionnisme qui marquait traditionnellement ce type de scrutins – au moins au niveau des moyennes nationales. Considérons de nouveau le cas des cantonales: la seule exception concerne le renouvellement de 1973 (tableau 39).

Tableau 39

	% d'abstentions aux élections cantonales			
Première série	1961 43,5	1967 42,6	1973 46,6	1979 34,6
Deuxième série	1964 43,3	1970 38,2	1976 34,6	

18. *Les fluctuations de la participation électorale* fournissent plus largement des indications précieuses sur la manière dont les électeurs apprécient la configuration des systèmes d'interprétation qui leur est proposée et qui définit l'enjeu de chaque consultation. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à cet égard quelques séquences

⁸² LANCELOT (A.), «Élections cantonales: les roses de mars», *Projet*, n° 106, juin 1976, pp. 713-723, et «Le rouge et le vert: les élections municipales des 13 et 20 mars 1977», *Projet*, n° 116, juin 1977, pp. 703-718, et PARODI (J.-L.), «Les élections cantonales: comme en 1976, la gauche majoritaire», *Revue politique et parlementaire*, n° 879, mars-avril 1979, pp. 9-20.

significatives. En 1958 et 1962, d’abord, la séquence référendum-élections : dans les deux cas, l’abstentionnisme est beaucoup plus élevé aux élections qu’au référendum où l’essentiel a été décidé (22,9 % contre 15,1 % en 1958, 31,3 % contre 22,7 % en 1962). Il en va de même pour la séquence élection présidentielle, élections législatives en 1965-1967 et en 1974-1978. Mais l’écart est moins marqué en dépit de la très forte mobilisation aux élections présidentielles car les législatives sont présentées à satiété comme le « troisième tour » (tableau 40).

Tableau 40

Élection présidentielle			Élections législatives
1965	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1967 19,1
		14,9 15,4	
1974	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1978 16,7
		15,1 12,1	

En 1969, l’évolution est encore plus significative si l’on prend en compte la séquence référendum, premier tour de l’élection présidentielle, deuxième tour. L’abstentionnisme passe en effet de 19,4 % à 21,8 % puis à 31 %. L’enjeu du référendum était trop ambigu pour qu’on retrouve l’exceptionnelle mobilisation de l’élection présidentielle de 1965. Mais les perspectives du choix offert au premier tour de l’élection présidentielle de 1969 sont encore moins mobilisatrices, tant pour les nostalgiques du fondateur de la V^e République que pour les électeurs d’une gauche non communiste en morceaux. Quant au second tour, qui oppose Georges Pompidou et Alain Poher, il traduit trop mal la configuration des tendances politiques de l’électorat pour que la participation ne s’effondre pas, ce qu’elle aurait fait, me semble-t-il, même sous la consigne explicite du Parti communiste en faveur de l’abstention.

19. L’étude de la mutation majoritaire a fait apparaître *la réalité et les limites du changement dans les systèmes d’interprétation*. Ce que cette mutation révèle en effet, c’est la substitution à la fragmentation proportionnaliste de la IV^e République et à la synthèse unanimiste du début de la V^e, d’une configuration binaire autour de l’opposition droite-gauche. Changement certain, mais aussi retour aux tendances fortes de la culture politique française. L’histoire des « système d’interprétation », tributaire à

la fois de l'histoire des idées politiques⁸³ et de l'histoire des forces – inséparable à son tour de celle des institutions – innove peu. Frédéric Bon y voit une des raisons pour lesquelles les comportements électoraux sont liés aux comportements religieux. Après avoir cité Roger Bastide qui remarque « Le temps des institutions religieuses est un temps au ralenti par rapport à celui des autres institutions », Frédéric Bon ajoute : « Cette observation peut être étendue à la plupart des systèmes symboliques. Par sa construction même un langage est susceptible d'exprimer et de rendre compte d'une grande variété d'expériences humaines. Le changement d'un schéma mental est une opération très coûteuse dans laquelle les cultures ne s'engagent qu'en dernière nécessité : [...]. Cette vision n'implique pas que les formes de l'expression politique soient immuables. Elle rappelle simplement que le rythme de leur évolution n'est pas directement articulé sur celui des changements sociaux. Il faut donc tenir pour inévitable un certain archaïsme du discours politique⁸⁴. » Cette résistance des « schémas mentaux » politiques au changement n'exclut pas l'apparition de synthèses originales : le communisme avant guerre, la démocratie chrétienne, le poujadisme et le gaullisme après guerre ont ainsi proposé de nouveaux systèmes d'interprétation et ont fait cristalliser des clientèles spécifiques. Mais tous ces courants ont été soit « de l'ordre éruptif » pour parler comme André Siegfried⁸⁵, soit récupérés par l'une ou l'autre des grandes tendances de l'esprit public dans lesquelles l'historien exigeant retrouvait leurs racines⁸⁶. Récupération qui demande parfois du temps et ne va pas sans quelque altération comme l'histoire électorale du gaullisme et celle du communisme l'ont montré.

On trouve dans la période récente que j'ai prise pour exemple, celle de 1974 à 1979, un cas particulièrement intéressant d'apparition d'un nouveau « système d'interprétation » sur la scène électorale. Il s'agit du mouvement écologiste. Ce

⁸³ Cf. TOUCHARD (J.) et al., *Histoire des idées politiques*, tome 2 « Du XVIII^e siècle à nos jours », Paris, PUF, 7^e éd., 1975, pp. 384-870.

⁸⁴ BON (F.), « Qu'est-ce qu'un vote ? », *loc. cit.*, p. 115.

⁸⁵ SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, *op. cit.*, p. 473.

⁸⁶ Deux livres phares : KRIEDEL (A.), *Aux origines du communisme français. 1914-1920*, 2 vol. Paris, Mouton, 1964, 997 p., RÉMOND (R.), *La droite en France, de la première Restauration à la V^e République*, Paris, Aubier, 3^e éd., 1968, 2 vol., 471 p. On y ajoutera TOUCHARD (J.), *La gauche en France depuis 1900*, Paris, Le Seuil, 1977, 383 p., et TOUCHARD (J.), *Le gaullisme (1940-1969)*, Paris, Le Seuil, 1978, 379 p.

mouvement fait son entrée dans les élections avec la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974.

Il commence à compter comme phénomène politique aux élections municipales de 1977, notamment dans la France urbaine où il conserve ses positions en 1978. Il rebondit enfin dans les élections européennes de juin 1979 (tableau 41).

Tableau 41

Date	France entière		Villes de plus de 30 000 habitants	
	1974 Présidentielle	336.017	1,3 %	
1977 Municipales			199.000	2,9 %
1978 Législatives	612.100	2,2 %	243.149	2,9 %
1979 Européennes	886.902	4,5 %		

Le vote écologiste correspond à une synthèse originale au niveau de ses thèmes et de ses clientèles où se fondent des éléments venus de tous les horizons politiques et sociaux, y compris les plus opposés comme l'extrême droite organiciste et l'extrême gauche autogestionnaire. Il est particulièrement répandu chez les jeunes urbains des milieux privilégiés (tableau 42).

Tableau 42 : Vote écologiste aux élections européennes d'après le sondage post-électoral de la SOFRES (juin 1979) (%)

Âge : 18-24 ans	9	Niveau d'instruction :	Supérieur	8
25-34 ans	7		Technique et commercial,	8
35-49 ans	2		Secondaire	4
50-64 ans	4		Primaire	2
65 ans et plus	1			
Catégorie socio-professionnelle du chef de famille		Revenu mensuel du foyer		
Agriculteur	2		- 7 500 F et plus	6
Petit commerçant, artisans	4		- 5 000 à 7 500	6
Cadre supérieur, prof. Lib.	7		- 3 000 à 5 000	4
Cadre moyen, employé	7		- 2 000 à 3 000	2
Ouvrier	4		- Moins de 2 000	2
Inactif, retraité	3			

Le vote écologiste est naturellement fonction de l'enjeu de la consultation. Il prospère dans les élections locales où le cadre de vie est directement en question et dans les élections sans enjeu décisionnel apparent comme les élections européennes.

Mais il peut aussi prendre le sens d'un vote de lassitude ou de protestation à l'égard de la bipolarisation. C'est une sorte de vote-refuge pour ceux que rebute la « sempiternelle comédie » du combat droite-gauche⁸⁷. C'est pourquoi il me paraît difficile d'imaginer soit qu'il progresse de façon décisive soit qu'il disparaisse totalement de la scène électorale.

20. Ce que j'ai appelé « système d'interprétation » ne se confond pas avec le programme d'un parti. C'est un système de significations dans lequel les images, les réminiscences, les appréciations relatives jouent autant que les réalités, les orientations présentes et les appréciations absolues. Dans ces conditions, contrairement à ce que

⁸⁷ Lancelot (A.), « Le rouge et le vert, les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 », *loc. cit.*, pp.716-717. Sur le phénomène écologiste en général Parodi (J.-L.), « Essai de problématique du mouvement écologiste : les écologistes et la tentation politique », *Revue politique et parlementaire*, n° 878, janvier-février 1979, pp. 25-43.

croient ou feignent de croire les états-majors partisans, *il n'y a jamais coïncidence parfaite entre les attitudes des électeurs et les attitudes des partis qui recueillent leurs voix*. Pour prendre la mesure de ce phénomène, on peut examiner les attitudes des quatre principaux courants électoraux au moment des élections législatives de 1978. Sur pratiquement tous les indicateurs, l'électorat communiste apparaît comme relativement homogène à l'extrême gauche. L'électorat socialiste s'en démarque en étant nettement plus centriste et apparaît tiraillé entre des tentations contradictoires. Quant aux électeurs UDF et RPR, ils apparaissent presque jumeaux⁸⁸.

Considérons d'abord la façon dont les électeurs de chaque courant se classent sur la dimension droite-gauche (une échelle à sept positions leur était proposée) (tableau 43).

Tableau 43

	Extrême gauche	Gauche	Centre gauche	Centre	Centre droit	Droite	Extrême droite	Sans réponse
PC	5	51	34	6	2	-	-	1
PS-MRC	1	16	57	19	4	(0,4)	-	3
UDF	-	1	4	39	42	11	1	2
RPR	-	1	4	32	43	17	1	2

On peut noter que les extrêmes ne font pas recette. Le centre gauche et le centre droit en revanche sont très encombrés. L'électorat UDF est légèrement plus centriste que l'électorat RPR mais on ne retrouve pas à droite le même écart qu'à gauche.

Considérons maintenant les positions de principe sur le problème des institutions. Plus précisément les rôles respectifs du président de la République et du Parlement.

⁸⁸ Sondage post-électoral effectué par la SOFRES pour le compte du Centre d'étude de la vie politique française contemporaine (Fondation nationale des sciences politiques) auprès d'un échantillon national représentatif de 4 000 personnes. Les données sont tirées de CAPDEVIELLE (J.) et al., *Les électors et les familles politiques en mars 1978*, rapport d'enquête ronéographié, Paris, CEVIPOF, s. d., 86 p. et annexes. Pour des données plus anciennes, DEUTSCH (E.), LINDON (D.) et WEILL (P.), *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Éditions de Minuit, 1966, 128 p.

Question : « Pour certains, la composition du gouvernement et le choix de la politique devrait être l'affaire du président de la République. Pour d'autres, ça devrait être l'affaire des députés.

À votre avis, est-ce que ça devrait être plutôt : »

	L'affaire du président	L'affaire des députés	Sans réponse
PC	19	70	11
PS-MRG	29	60	11
UDF	54	33	13
RPR	53	35	12

La structure est la même que sur la position vis-à-vis de l'échelle droite-gauche. Mais le PS s'est nettement rapproché du PC. Les deux électors de la majorité sont également présidentialistes. Ce qui n'empêche pas, dix-huit mois plus tard, les leaders du RPR de s'opposer au gouvernement et de refuser de voter le budget au nom de leur « victoire de 1978 »...

Le rejet du « présidentialisme » par la gauche n'entraîne pas nécessairement l'absence de confiance dans le président de la République :

Question : « Diriez-vous que vous faites très confiance, plutôt confiance, peu confiance ou pas confiance du tout à Valéry Giscard d'Estaing ?

	Très confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas confiance du tout	Sans réponse
PC	3	27	29	38	3
PS-MRG	8	49	29	11	3
UDF	52	42	4	1	1
RPR	45	46	6	1	2

L'électorat UDF est évidemment le plus giscardien. Mais le RPR ne lui cède pas de beaucoup la première place. Quant aux socialistes, ils se situent largement du côté de la confiance (57 %) plutôt que de la défiance (40 %). Seuls les communistes sont massivement dans l'opposition (67 %).

Considérons maintenant la position des électeurs vis-à-vis des problèmes sociaux. Et tout d'abord leur conception plus ou moins conflictuelle de la société :

Question : « En voyant ce qui se passe autour de vous, avez-vous l'impression que nous vivons dans une société caractérisée par ce qu'on appelle la lutte des classes ? »

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout	Sans réponse
PC	46	36	8	5	5
PS-MRG	28	45	14	5	8
UDF	15	42	23	10	10
RPR	18	44	18	11	9

La ligne de partage passe cette fois encore plus nettement entre l'électorat communiste et les trois autres entre lesquels les différences sont de degré. Il est vrai que cela tient au fait que les électeurs de la majorité partagent sur ce point le schéma d'interprétation que le socialisme a fini par imposer à l'ensemble de la société : destin paradoxal du concept d'idéologie dominante...

Le camp de la gauche se ressoude et s'individualise plus nettement en revanche quand on prend en considération les grandes « conquêtes » du mouvement ouvrier : le droit de grève et les nationalisations.

Question : « Diriez-vous que, si on supprimait le droit de grève, ce serait... ? »

	Très grave	Assez grave	Peu grave	Pas grave du tout	Sans réponse
PC	73	19	5	1	2
PS-MRG	58	29	7	3	3
UDF	22	41	20	12	5
RPR	22	41	20	11	6

Question : « Pouvez-vous me dire si vous êtes très favorable... - à élargir et développer le secteur nationalisé même si ça entraîne une limitation des initiatives des entreprises privées. »

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Tout à fait défavorable	Sans réponse
PC	40	33	10	5	12
PS-MRC	16	39	20	9	16
UDF	3	13	32	36	16
RPR	3	14	32	37	14

On notera l'extraordinaire parenté des deux familles de droite sur ce type de questions.

Considérons pour finir la dimension morale en retenant l'un des critères de la libéralisation des mœurs, la liberté de contraception pour les mineurs :

Question : « Pouvez-vous me dire ce que vous pensez de l'opinion suivante : une fille doit pouvoir prendre la pilule avant sa majorité, c'est-à-dire avant 18 ans ? »

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Sans réponse
PC	43	23	10	17	7
PS-MRC	31	25	14	22	8
UDF	18	20	19	35	8
RPR	22	19	17	36	6

Comme on le voit, le « libéralisme avancé » ne caractérise guère la majorité : le clivage droite-gauche est aussi net sur ce plan que sur celui des grands mythes sociaux envisagé plus haut.

Au total, il ressort de tous ces tableaux qu'il existe trois grands systèmes d'interprétation et non quatre en mars 1978 : un pôle conservateur RPR-UDF, un pôle communiste assez homogène et un centre gauche socialiste à mi-chemin entre les deux autres.

La parenté des deux familles de la majorité est-elle construite artificiellement par l'enquête post-électorale en raison des candidatures communes ? Je ne le pense pas. Un an après les élections, la même parenté fondamentale apparaît encore quand on interroge non plus les électeurs de chaque parti mais leurs sympathisants (définis par la proximité partisane⁸⁹).

Question : « À votre avis, la société française doit-elle être... »

	Ensemble	PC	PS	UDF	RPR
- Radicalement changée	10	33	10	1	1
- Réformée sur l'essentiel	23	29	32	11	13
- Réformée sur plusieurs points mais sans toucher à l'essentiel	57	37	55	74	74
- Laisserée dans son état actuel	6	1	2	11	10
- sans opinion	4	-	1	3	2
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La mutation majoritaire recouvre donc une réalité beaucoup plus forte à droite qu'à gauche où l'on voit suivant les questions entre le tiers et la moitié de l'électorat socialiste préférer les positions de la majorité à celles du Parti communiste. On trouvait d'ailleurs peu de confiance dans l'union de la gauche pour gouverner le pays parmi les électeurs socialistes de 1978 comme en témoignent ces deux questions d'un sondage inédit effectué en février 1978⁹⁰.

⁸⁹ Source : SOFRES, juin 1979. Les sympathisants sont définis par les réponses à la question « Parmi les partis suivants, quel est celui dont vous vous sentez le plus proche ? ». Échantillon de 1 000 personnes.

⁹⁰ Source : SOFRES. Échantillon de 1 000 personnes.

Question : « En définitive, laquelle de ces trois solutions vous semble la meilleure ? »

	Ensemble	PC	PS	UDF	RPR
- V. Giscard d'Estaing est président de la République et la Majorité actuelle garde la majorité à l'Assemblée	43	4	18	82	83
- V. Giscard d'Estaing est président de la République et la Gauche a la majorité à l'Assemblée	18	28	29	6	10
- F. Mitterrand est président de la République et la Gauche a la majorité à l'Assemblée	24	56	42	3	1
- sans opinion	15	12	11	9	6
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Question : « Lequel de ces trois types de gouvernement aurait votre préférence, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux élections ? »

	Ensemble	PC	PS	UDF	RPR
- Un gouvernement composé de socialistes et de centristes	37	5	21	73	57
- Un gouvernement composé uniquement de socialistes et de radicaux de gauche	22	6	37	11	20
- Un gouvernement d'union de la gauche avec les communistes	25	81	33	2	-
- sans opinion	16	8	9	14	23
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En guise de conclusion : les variables du changement électoral

Il me semble possible désormais de récapituler les principales variables explicatives du comportement électoral qui permettent d'interpréter correctement les résultats des élections et, notamment, le changement qu'ils manifestent d'une consultation à l'autre.

1. Les premières variables à prendre en compte sont d'ordre juridique :
 - Objet de la consultation : référendum, élection d'un homme ou d'une assemblée, élection générale ou partielle, nationale ou locale, etc.
 - Extension du suffrage : droit de vote (sexe, âge, nationalité, etc.), suffrage direct ou indirect, renouvellement partiel (la moitié des conseils généraux ou le tiers du Sénat) ou général, procédure d'inscription, etc.
 - Mode de scrutin : nature et dimension de la circonscription électorale, droit de la candidature, nombre de tours de scrutin, etc.
2. La deuxième série de variables à prendre en compte concerne *les candidatures* :
 - Personnalité des candidats : notabilité personnelle, identification politique, composition et identification des listes le cas échéant, etc.
 - Configuration des candidatures : présence ou absence de tel ou tel courant, permanence ou modification de cette configuration.
3. *Le renouvellement démographique* au sein de l'unité territoriale considérée :
 - Électeurs atteignant l'âge du droit de vote.
 - Électeurs décédés.
 - « Immigrants » ayant le droit de vote.
 - « Émigrés » ayant le droit de vote.
4. *Les échanges avec l'abstentionnisme* :

Les abstentionnistes ne constituent pas une population à part sans relations avec les électeurs qui participent aux scrutins. Il y a, au contraire, des échanges

nombreux entre eux. Cela est vrai dans la courte période : entre les deux tours d'un scrutin, par exemple, le renouvellement de l'abstentionnisme atteint souvent le quart et parfois le tiers des abstentions⁹¹. Sur une plus longue période, les échanges sont encore plus nombreux : moins de la moitié des inscrits participent régulièrement aux scrutins et moins de 10 % s'abstiennent constamment⁹².

5. *Les conversions individuelles :*

Quand toutes les variables précédentes ont été contrôlées, il est enfin possible de considérer le changement électoral sous l'angle de la « conversion » des électeurs. Les éléments de sociologie électorale que j'ai présentés plus haut me conduisent à penser que cette conversion résulte d'un changement de système d'interprétation. Ce changement peut tenir à trois phénomènes :

- Un changement dans « l'offre » des systèmes d'interprétation du fait de l'histoire politique (mutation majoritaire, par exemple).
- Un changement dans l'orientation intellectuelle et culturelle des électeurs (religion, par exemple).
- Un changement dans la condition économique et sociale des électeurs.

6. Au total, on peut *représenter graphiquement* de la façon suivante les « matrices de transferts » qui permettent d'analyser le changement d'une élection 1 à une élection 2⁹³.

Les matrices n° 2 et 3 ont été construites en imaginant une augmentation (dans le premier cas) et une diminution (dans le deuxième) du nombre de candidats.

⁹¹ LANCELOT (A.), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., p. 227 et suiv.

⁹² *Ibid.*, p. 246.

⁹³ Cette façon de représenter le changement électoral est empruntée à BARBAGLI (M.) et al., *Fluidità elettorale e classi sociali in Italia*, Bologna, Il Mulino, 1979, 183 p

Matrice n° 1

		Élection 1				
		Ca 1	Cb 1	A 1	Jeunes	Immigrants
Élection 2	Ca 2					
	Cb 2					
	A 2					
	Décédés					
	Émigrés					

Matrice n° 2

		Élection 1				
		Ca 1	Cb 1	A 1	Jeunes	Immigrants
Élection 2	Ca 2					
	Cb 2					
	Cc 2					
	A 2					
	Décédés					
	Émigrés					

Légende commune :

Ca...n1 : Candidats à l'élection 1

Ca...n 2 : Candidats à l'élection 2

A1 ou 2 : Abstentionnisme (et votes nuls) élection 1 ou 2

Jeunes : Électeurs en âge de voter en 2 et non en 1

Décédés : Électeurs décédés entre 1 et 2

Émigrés et immigrants : Électeurs partis ou arrivés entre 1 et 2

Matrice n° 3

		Élection 1					
		Ca 1	Cb 1	Cc 1	A 1	Jeunes	Immigrants
Élection 2	Ca 2						
	Cb 2						
	A 2						
	Décédés						
	Émigrés						

La stabilité est d'autant plus forte que les cases situées sur la diagonale (Ca 1, Ca 2, Cb 1, Cb 2, A 1, A 2) sont garnies au détriment des autres. Les échanges avec l'abstention intéressent les cases du type A 1, Cn 2 pour les abstentionnistes de 1 qui votent en 2 et du type Cn 1, A 2 pour les votants de 1 qui s'abstiennent en 2. Le renouvellement démographique intéresse les cases définies sur l'une des marges par : jeunes, immigrants, décédés, émigrés. La conversion intéresse les cases : Ca 1, Cb 2, Cb 1, Ca 2, etc.

- Il n'est pas toujours facile de remplir les cases des matrices ci-dessus. On voudra bien considérer cependant qu'elles constituent *une grille d'analyse nécessaire* à l'étude du changement électoral. En oubliant l'un de ses éléments (configuration des candidatures, échanges avec l'abstention ou renouvellement démographique notamment), on risque de commettre des contre-sens plus ou moins graves dans l'interprétation du résultat des élections. Et cela n'est pas préjudiciable seulement à la sociologie politique dans une démocratie où la voix du peuple, qui ne peut déjà s'exprimer qu'en réponse à des questions posées par le système politique et dans une forme imposée par l'histoire culturelle, doit au moins être exactement entendue.

Cartes et matrices

- Carte 1 : Chaban-Delmas, 5 mai 1974
- Carte 2 : Royer, 5 mai 1974
- Carte 3 : RPR, 10 juin 1979
- Carte 4 : Abstentions, 1974
- Carte 5 : Abstentions, 1978
- Carte 6 : Abstentions, 1979
- Carte 7 : 1974 (1^{er} tour), Mitterrand
- Carte 8 : 1974 (1^{er} tour), Giscard d'Estaing
- Carte 9 : 1974 (1^{er} tour), Chaban-Delmas
- Carte 10 : 1978, PCF
- Carte 11 : 1978, PS-MRG
- Carte 12 : 1978, UDF
- Carte 13 : 1978, RPR
- Carte 14 : 1979, PCF
- Carte 15 : 1979, PS-MRG
- Carte 16 : 1979, UFE (UDF)
- Carte 17 : 1979, DIFE (RPR)
- Carte 18 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1974 (F. M.)
- Carte 19 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1978
- Carte 20 : PCF + PS-MRG > 50 %, 1979
- Carte 21 : Majorité > 50 %, 1974
- Carte 22 : Majorité > 50 %, 1978
- Carte 23 : Majorité > 50 %, 1979
- Carte 24 : La pratique religieuse dans la France rurale
- Carte 25 : Votes « non » au référendum du 5 mai 1946
- Carte 26 : Votes « Giscard d'Estaing », 2^e tour, élection présidentielle, mai 1974
- Matrice 1
- Matrice 2
- Matrice 3

Déjà parus

Cahier n ° 1 (janvier 1988, rééd. février 1989)

L'élection présidentielle de 1988 : données de base

Cahier n ° 2 (mars 1988)

L'élection présidentielle de 1988 : journée d'étude 29 janvier 1988

Cahier n ° 3 (octobre 1988)

Approche politique de la grève en France 1966-1988

Cahier n ° 4 (juin 1989)

Crise et radicalisation politique : années 30-années 80

Cahier n ° 5 (novembre 1989) [épuisé]

Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe

Numéro spécial (septembre 1990) [épuisé]

L'électeur français en questions : tableaux de résultats

Cahier n ° 6 (février 1991)

Le vote écologiste : évolutions et structures

Numéro spécial (novembre 1991) [épuisé]

Rééd. (septembre 1995)

Les électorats sous la V^e République : données d'enquête 1958-1995

Cahier n ° 7 (mars 1992)

Conflictualité en France depuis 1986 : le cas de Peugeot-Sochaux

Cahier n ° 8 (décembre 1992) [épuisé]

Changement social, changement politique à Aulnay-sous-Bois

Pré actes du colloque, tomes 1, 2 et bibliographie (mars 1993)

L'engagement politique : déclin ou mutation ?

Cahier n ° 9 (septembre 1993)

Le modèle français de production de la loi

Cahier n ° 10, 2 tomes (juin 1994)

Les associations dans la société française : un état des lieux

Cahier n ° 11 (décembre 1994)

Les syndicats européens et les élections européennes : matinée d'étude du CEVIPOF du 27 mai 1994

Cahier n ° 12 (février 1995) [épuisé]

Attitudes politiques des agriculteurs : analyses & commentaires

Cahier n ° 13 (septembre 1995)

Les collectifs anti-front national

Cahier n ° 14 (décembre 1995)

L'espace politique en milieu rural : les maires des communes de moins de 10 000 habitants

Cahier n ° 15 (juin 1996)

La famille dans la construction de l'Europe politique : actes du colloque L'Europe des familles, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995

Cahier n ° 16 (mai 1997)

La République aujourd'hui : mythe ou processus

Cahier n ° 17 (juin 1997)

Les énarques en cabinets : 1984-1996

Cahier n ° 18 (novembre 1997)

La Citoyenneté. Le Libéralisme. La Démocratie

Cahier n ° 19 (mai 1998)

Le dialogue national pour l'Europe : un débat européen à l'épreuve des réalités locales

Cahier n ° 20 (août 1998)

Le Racisme. Le Multiculturalisme

Cahier n ° 21 (janvier 1999) [épuisé]

Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ?

Cahier n ° 22 (janvier 1999) [épuisé]

La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation

Cahier n ° 23 (mai 1999)

Les Adhérents socialistes en 1998

Cahier n ° 24 (mai 1999)

Les attitudes politiques des fonctionnaires : vingt ans d'évolution

Cahier n ° 25 (septembre 1999)

Le Front national en Bretagne occidentale : sociologie politique et géographie locale du vote FN

Cahier n° 26 (janvier 2000)

Les préfets de la République 1870-1997

Disponible en .pdf

Cahier n° 27 (juin 2000) [épuisé]

Les adhérents du Parti communiste français en 1997 : enquête

Cahier n° 28 (juin 2000) [épuisé]

Les braconniers de la politique : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions

Disponible en .pdf

Cahier n° 29 (juin 2000)

L'archipel paysan : une majorité devenue minorité

Cahier n° 30 (octobre 2001)

Internet au service de la démocratie ? : le cas d'Atac

Disponible en .pdf

Cahier n° 31 (juin 2002) [épuisé]

L'Inspection générale des Finances 1958-2000 : quarante ans de pantouflage

Disponible en .pdf

Cahier n° 32 (septembre 2002) [épuisé]

L'idée de progrès : une approche historique et philosophique suivie de : Eléments d'une bibliographie

Disponible en .pdf

Cahier n° 33 (janvier 2003)

Don et recherche de soi, l'altruisme en question : aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International

Cahier n° 34 (février 2003)

Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique

Disponible en .pdf

Cahier n° 35 (mars 2003)

Le fait religieux à l'école : actes du colloque national 17 novembre 2001

Disponible en .pdf

Cahier n ° 36 (novembre 2003)

La démocratie

Disponible en .pdf

Cahier n ° 37 (avril 2004) [épuisé]

La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire

Cahier n ° 38 (janvier 2005)

Sondages d'opinion et communication politique

Disponible en .pdf

Cahier n ° 39 (avril 2005) [épuisé]

Interpréter les textes politiques

Disponible en .pdf

Cahier n ° 40 (avril 2005) [épuisé]

Public/Privé : la culture sociopolitique des salariés en Europe

Disponible en .pdf

Cahier n ° 41 (mai 2005)

Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004

Cahier n ° 42 (juillet 2005)

Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « Non » français

Cahier n ° 43 (septembre 2005)

Autour du communautarisme

Cahier n ° 44 (juin 2006)

L'évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode

Cahier n ° 45 (mars 2007)

Colloque Jean Touchard

Cahier n ° 46 (avril 2007)

Baromètre politique français (2006-2007)

Cahier n ° 47 (juillet 2007)

Regards croisés sur les sondages d'opinion (Catalogne, Espagne, France)

Cahier n° 48 (avril 2008)

Salariés et producteurs agricoles: des minorités en politique

Cahier n° 49 (mai 2008)

Le Conseil d'État 1958-2008 : sociologie d'un grand corps

Cahier n° 50 (janvier 2009)

François Goguel, haut fonctionnaire et politiste

CEVIPOF - Centre de recherches politiques de Sciences Po

98, rue de l'Université - 75007 Paris

Tél : +33 (0) 1 45 49 51 05

www.cevipof.msh-paris.fr

e-mail : communication.cevipof@sciences-po.fr

Les Cahiers du CEVIPOF

ISSN 1146-7924

16 euros